



HAL
open science

Familles

Alain Mingat, Jean Perrot

► **To cite this version:**

Alain Mingat, Jean Perrot. Familles : Coûts d'éducation et pratiques socio-culturelles. IREDU, 32, 161 p., 1980, Les Cahiers de l'IREU, 2-85634-034-2. halshs-02046124

HAL Id: halshs-02046124

<https://shs.hal.science/halshs-02046124>

Submitted on 22 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**institut de
recherche sur
l'économie de
l'éducation**

centre national de la
recherche scientifique

alain mingat

jean perrot

FAMILLES :

**COÛTS D'ÉDUCATION ET
PRATIQUES SOCIO-CULTURELLES**

université de dijon - faculté de science économique et de gestion

adresse postale : centre universitaire - bâtiment sciences mirande

b. p. 138 - 21000 dijon - tél. (80) 65.44.56

Nous voudrions remercier ici J.R. Cyterman, P. Fallourd et F.Sénèze du SEIS/6 (Ministère de l'Education) ainsi que Ph. Cazenave et N. Abboud du Séminaire Gourmay (Université de Rennes I) pour leurs aides précieuses tant au niveau de la réflexion méthodologique que de la collecte des données.

FAMILLES : COÛTS D'EDUCATION ET PRATIQUES SOCIO-CULTURELLES

Alain MINGAT Jean PERROT

Cahier de l'IREDU N°32
ISBN N° 2-85634-034-2

Avril 1980

Cette recherche a été financée par le Service d'Etudes et d'Informations Statistiques du Ministère de l'Education.

Que l'on s'intéresse aux inégalités interindividuelles devant l'école, que l'on cherche à mesurer la rentabilité privée de l'éducation, comme le font les auteurs de la théorie du capital humain ou que l'on soit décideur politique, en matière d'aides à l'éducation notamment, il est nécessaire de posséder des informations précises sur les dépenses engagées par les familles pour l'éducation de leurs enfants.

En réponse à ces besoins multiples, l'I.R.E.D.U. avait réalisé, en 1972 dans le cadre d'une A.T.P.-C.N.R.S., une enquête sur ce thème. Les résultats de ce type d'enquête présentent toutefois l'inconvénient d'être rapidement obsolètes. Aussi, le Ministère de l'Education (SEIS/6), utilisateur de ces résultats dans le cadre de ses Comptes de l'Education, nous a-t-il demandé d'actualiser les résultats.

Conscients du caractère régional de l'enquête réalisée en 1972, nous avons pu élargir notre champ géographique grâce à la collaboration du Séminaire Gourlay (Université de Rennes I) et du SEIS/6 lui-même, qui ont collecté, chacun dans leur région, les informations auprès des familles, assurant ainsi à notre enquête une meilleure représentativité nationale.

SOMMAIRE

	<i>pages</i>
- L'enquête : Préparation et réalisation	3
<u>Première partie : Analyse des dépenses d'éducation :</u>	12
. Chapitre 1 : Analyse globale du coût d'un enfant à la charge des familles .	12
. Chapitre 2 : Analyse détaillée des dépenses scolaires	39
. Chapitre 3 : Analyse des dépenses de scola- rité et de transports scolaires .	52
<u>Deuxième partie : Analyse des dépenses socio-culturelles :</u>	101
. Chapitre 1 : Analyse globale des dépenses socio-culturelles	104
. Chapitre 2 : Analyse détaillée des dépenses socio-culturelles. Taux de participation et utilisation du temps	122
 Conclusion:	 155

L'ENQUETE : PREPARATION ET REALISATION.

Avant d'exposer les résultats de cette étude, il est certainement nécessaire d'en exposer son environnement et notamment les objectifs et les conceptions méthodologiques retenues.

1. Objectifs et aspects méthodologiques.

Ce premier paragraphe vise à rappeler les objectifs de notre étude et à montrer l'importance des aspects méthodologiques d'une telle enquête.

- La notion d'éducation.

Si l'on se réfère à une classification selon la nature des biens, comme la retient généralement l'I.N.S.E.E., on constate que les dépenses engagées par les familles pour l'éducation de leurs enfants sont extrêmement faibles. Une classification par fonctions, telle que l'opère implicitement les familles, aboutit à des dépenses nettement supérieures.

Toutefois, la fonction "éducation" est difficile à extraire d'une réalité complexe mêlant fréquemment cette dernière fonction avec la fonction d'"élevage". Par fonction "élevage", nous entendons les dépenses associées aux besoins fondamentaux de l'individu (nourriture, habillement...) En d'autres termes, cette fonction correspond à des dépenses effectuées qu'il y ait ou non acte d'éducation.

Pourtant, la fonction "éducation", débarrassée de la fonction "élevage", peut encore être appréhendée de deux manières. La première conception, que nous appellerons l'éducation formelle, correspond aux dépenses liées à la fréquentation d'un établissement scolaire (internat, transports, fournitures...). Cette conception très restrictive doit être complétée par une seconde conception, l'"éducation au sens large", associant aux dépenses précédentes les dépenses liées aux ac-

tivités culturelles. Celles-ci en effet, participent largement au développement intellectuel de l'enfant. Cette double classification fonctionnelle sera constamment présente dans nos résultats.

Afin de mieux cerner encore les instruments de mesure de la charge éducative des familles, il faut enfin rappeler la distinction entre coût et dépense. La signification de la dépense est bien connue : elle rassemble l'ensemble des achats réalisés sur une période donnée. La notion de coût est par contre plus complexe : hormis la prise en compte, par rapport à la dépense, de la durée de vie des objets, cette notion est notamment importante pour notre propos lorsqu'une dépense donnée comporte une alternative pour l'individu. Supposons ainsi qu'un enfant consomme à la maison pour 15 F de nourriture par jour. Dans la mesure où l'enfant est en pension et qu'il doit payer 20 F par jour pour celle-ci, le coût imputable à l'éducation n'est alors que de 5 F bien que la dépense soit de 20 F.

Ainsi, la notion d'éducation, qui paraissait intuitivement assez simple, se révèle nuancée. Il est bien certain alors que l'on ne pourra exiger des familles que nous enquêterons une connaissance aussi détaillée des notions d'éducation ni même de partager entièrement nos conceptions. Cette remarque est d'importance : en effet, s'il faut abandonner l'hypothèse d'une explication de nos conceptions aux familles enquêtées, il faut en outre faire en sorte que les familles n'opèrent pas d'elles-mêmes une classification des dépenses. Cette dernière voie, que nous avons retenue, conduit alors à opérer une enquête dans laquelle les familles interrogées déclarent l'ensemble des dépenses affectées à un enfant qu'elles ont opérées sur une période donnée. Ce n'est qu'une fois la collecte réalisée que nous pourrons nous-mêmes opérer une classification qui sera alors homogène.

- Interdépendance entre échantillon et méthode d'exploitation.

Rappelons que notre étude, outre la mesure des dépenses d'éducation des familles, doit s'efforcer d'interpréter les variances interfamiliales de ces dépenses. A l'aide de plusieurs tableaux croisant un certain nombre de variables (supposées indépendantes), il sera

possible d'interpréter certaines variations de ces dépenses. Cependant cette méthode, pour utile et nécessaire qu'elle soit au niveau du cadrage des dépenses, n'est pas suffisante pour une explication détaillée. En effet, même dans l'hypothèse d'un échantillon de grande taille permettant des partitions nombreuses et statistiquement fiables, pour des raisons de commodités de lecture, il est difficile de contrôler simultanément plus de trois ou quatre variables. A fortiori un échantillon de petite taille ne permettra plus ces partitions. Il est cependant possible de contourner ces difficultés en utilisant les méthodes de régression multiple prenant en compte simultanément un très grand nombre de variables explicatives.

Il ressort donc de ces remarques que les méthodes d'exploitation entretiennent des liens étroits avec l'échantillon notamment dans son aspect taille.

- La représentativité de l'échantillon.

Il est enfin nécessaire de parler de la représentativité de l'échantillon. Assurer une parfaite représentativité de la population scolaire française, selon la méthode des tirages aléatoires par exemple, induit inévitablement un échantillon de taille importante. Ainsi, si l'on veut mesurer les coûts d'éducation d'enfants possédant des caractéristiques sociales rares, (par exemple, enfants de cadres supérieurs habitant à la campagne) et qu'on souhaite que cette mesure soit fiable, il faudra, dans le cas d'un échantillon représentatif, enquêter une population très nombreuse.

Il est cependant possible, lorsque l'on connaît au préalable certaines informations sur la population à décrire, de contourner cet inconvénient. La technique d'échantillonnage selon des "choix raisonnés" en biaisant la représentativité de l'échantillon selon certaines variables, permet de réduire considérablement la taille de l'échantillon. Ainsi, par rapport à la stricte représentativité de la population mère, certaines catégories seront sur-représentées (cadres supérieurs habitant à la campagne) et d'autres sous-représentées (ouvriers des

villes par exemple) afin d'assurer toujours une sous-population statistiquement fiable.

L'emploi de cette technique entraîne pourtant un inconvénient. Il n'est plus possible, en effet, d'obtenir des informations moyennes par rapport à la variable biaisée. Concrètement, si la variable "catégorie socio-professionnelle" a été biaisée, les informations sur chacune des catégories sociales sont fiables, mais l'information agrégeant l'ensemble des catégories sociales n'a plus de sens et ne saurait représenter la valeur exacte de la population-mère. Par contre, cette information moyenne peut être obtenue ex-post si l'on est en mesure d'opérer un redressement de l'échantillon : il s'agira ici de pondérer chacune des dépenses établies par C.S.P. par le poids de chacune de ces C.S.P. dans la population -mère.

2. La préparation de l'enquête.

Nous communiquons ici un certain nombre d'informations permettant une meilleure connaissance de l'enquête réalisée.

- Taille de l'échantillon. Compte-tenu des remarques précédentes mais aussi des disponibilités financières nécessaires à une enquête directe, notre échantillon comprend 950 familles soit environ 2 100 enfants scolarisés dans l'enseignement primaire et secondaire. L'enseignement public a été largement retenu ; toutefois l'enseignement privé a été pris en compte notamment à partir de la région de Rennes.

- Le champ géographique.

Contrairement à l'échantillon de l'enquête réalisée par l'I.R.E.D.U. en 1972 qui ne comprenait que des élèves originaires de la Côte d'Or, l'échantillon de cette enquête est beaucoup plus large : il comprend des élèves originaires de la côte d'Or, de la

Saône et Loire, de l'Ille et Vilaine, du XVe arrondissement de Paris, ainsi que d'une zone de la région parisienne (Massy). On peut donc penser que l'échantillon retenu assure une assez bonne représentativité des différents types d'habitat au plan national.

- Echantillonnage.

Comme nous l'avons noté précédemment, la méthode d'échantillonnage selon des choix raisonnés suppose le contrôle d'un certain nombre de variables. Ainsi, dans la phase de constitution de l'échantillon, ont été contrôlées les variables suivantes :

- la catégorie socio-professionnelle du chef de famille,
- la localisation de la famille,
- la taille de la famille,
- la filière éducative (1)
- le sexe de l'enfant.

Le contrôle des deux premières variables s'est effectué en s'efforçant d'équiper les différentes C.S.P. et les différentes localisations selon les regroupements suivants (2) :

<u>Catégorie socio-professionnelle</u>	<u>Localisation</u>
. Agriculteurs	. Paris
. Artisans-commerçants	. Banlieue parisienne
. Professions libérales et cadres supérieurs	. Grandes villes
. Cadres moyens	. Banlieues grandes villes
. Employés	. Villes moyennes
. Ouvriers	. Bourgs
	. Ruraux

(1) N'ont été retenues que les filières relevant du seul ministère de l'éducation : à l'exclusion donc de l'apprentissage, de l'éducation spécialisée, de l'enseignement agricole...

(2) Bien évidemment, dans certains cas cette contrainte ne devait pas être respectée : nous n'avons pas ainsi représenté les agriculteurs parisiens !

En ce qui concerne la taille de la famille, là aussi une certaine équireprésentativité a été assurée selon les catégories 1, 2, 3, 4, 5 et plus enfants. Il est donc clair que notre échantillon introduit une sur-représentation des familles nombreuses par rapport à la réalité nationale.

Enfin, nous avons tenté de représenter au mieux l'ensemble des années de chacun des cycles d'études ainsi que les filières éducatives. Ce contrôle ne pouvait toutefois qu'être partiel. En effet, concrètement l'échantillon a été constitué en partant des fichiers scolaires des rectorats repérant individuellement les élèves. Aussi n'était-il possible de contrôler la filière éducative que d'un seul enfant de la famille (1) Pourtant ce contrôle apportait une garantie minimale de chacune des filières éducatives.

- Questionnaire.

Trois types de documents ont été retenus.

Un premier questionnaire, relatif à la famille, vise à obtenir une connaissance précise de la famille dans laquelle vit l'enfant. Il repose sur trois thèmes essentiels : patrimoine financier, patrimoine culturel et genre de vie de la famille. Les informations recueillies étaient les suivantes : lieu de résidence, taille de la famille, âge des parents, profession du père et de la mère, niveau de formation des parents, nombre d'enfants, revenus de la famille, équipement culturel de la famille.

Le second questionnaire s'intéresse à chacun des enfants de la famille scolarisés dans le primaire ou le secondaire. Les questions étaient les suivantes : âge, sexe, rang dans la fratrie, filières et classes fréquentées pendant les deux dernières années, bourse, moyen et temps de transports, argent de poche, régime de

(1) En effet, lorsqu'un enfant était retenu de par ses caractéristiques familiales (C.S.P., localisation, taille de la famille), c'est l'ensemble des enfants scolarisés appartenant à la famille qui était enquêté.

scolarité, activités sportives et culturelles.

Les questions relatives à ces deux questionnaires étaient toutes des questions fermées permettant un traitement informatique.

Enfin, un carnet de compte devait permettre à la famille de noter, pour chacun de ses enfants scolarisés, toutes les dépenses divisibles à l'exclusion toutefois des dépenses de nourriture.

Répartition de l'échantillon enquêté en mars.

	Paris	Ban- lieue	Gde ville	Leur banlieue	Ville moyenne	Bourg	Rural	Total
Primaire	28	36	141	37	110	214	125	691
1er cycle	48	62	213	62	146	274	153	958
2e cycle long clas- sique	15	21	41	11	34	41	19	182
2e cycle long tech- nique	5	7	25	4	15	24	12	92
2e cycle court	9	17	36	6	34	49	44	195
Total	105	143	456	120	339	602	353	2118

3. Réalisation de l'enquête.

Comme dans toutes les enquêtes de consommation, la période ainsi que la durée d'observation des dépenses sont des éléments importants. On est ainsi continuellement pris dans le dilemme suivant : une durée courte qui risque d'omettre certains achats aux fréquences longues et une durée longue qui pose des problèmes d'acceptation de l'enquête par les familles. En outre, les périodes choisies doivent

apporter une bonne représentation continue du phénomène. Ainsi, avons-nous scindé notre observation en deux périodes. La première période, le mois de mars 1978, représente les dépenses d'un mois courant de l'année scolaire. La deuxième période représente les dépenses de rentrée scolaire. Certes des problèmes subsistaient : par cette méthode, on sous-estimera les dépenses de certaines familles qui étalent leurs dépenses dans le temps. Il est cependant difficile d'éviter totalement un tel phénomène dont nous pourrions toutefois avoir une estimation (cf plus loin).

Concrètement, l'enquête s'est réalisée ainsi. Les familles retenues dans l'échantillon ont tout d'abord été sensibilisée à l'enquête : lettres à chacune de ces familles, articles dans la presse régionale, télévision régionale. Les enquêteurs se rendaient ensuite dans ces familles afin de poser eux-mêmes les questions relatives aux deux premiers documents, laissaient pour la période le carnet de compte où les familles notaient elles-mêmes leurs dépenses. Dans le cas d'un refus d'une famille à la participation de l'enquête, l'enquêteur disposait d'une liste complémentaire de familles possédant des caractéristiques semblables à celles de la famille ayant refusé et pouvait ainsi directement remplacer cette famille. Cette procédure de remplacement a en fait très peu souvent été utilisée et l'essentiel des familles a efficacement collaboré.

L'enquête de rentrée scolaire a été réalisée à partir du même échantillon que celui du mois de mars. Très peu nombreuses ont été les familles qui n'ont pas souhaité poursuivre la collaboration. Ces familles ont été remplacées selon la même méthode que précédemment. En outre, nous n'avions pas retenu directement, en mars, d'enfants se trouvant en fin de filières (classe terminale, dernière année de B.E.P....) (1) : la perte automatique d'une famille

(1) seuls les frères et soeurs de ces enfants pouvaient être dans ces classes.

n'était donc pas possible.

La qualité des informations recueillies peut être appréciée de deux manières complémentaires. Le nombre de non-réponse à certaines questions des deux types de questionnaire est extrêmement faible puisque d'une part les réponses étaient notées par l'enquêteur et que d'autre part celui-ci pouvait combler ces "oublis" lors du second passage dans la famille. Au niveau du carnet de compte, nous avons demandé aux enquêteurs de noter quelle leur avait semblé être la compréhension et la régularité de tenue de ce carnet. Les résultats montrent qu'environ 90 % des familles ont pleinement "joué le jeu". Finalement, seules quelques enquêtes ont dû être éliminées.

1ère PARTIE

ANALYSE DES DEPENSES D'EDUCATION

CHAPITRE I - ANALYSE GLOBALE DU COÛT D'UN ENFANT
A LA CHARGE DES FAMILLES.

Ce premier chapitre aura pour objectif de rassembler les dépenses et les coûts entraînés tout au long de l'année scolaire par la présence d'un enfant dans la cellule familiale. Nous laisserons donc de côté l'ensemble des dépenses réalisées pendant les vacances d'été, dépenses correspondant à un mode de vie différent de celui relatif à la vie scolaire. Rappelons en outre que ce chiffrage du coût à la charge des familles d'un enfant en période scolaire écarte les dépenses non directement affectables à un enfant telles les dépenses d'entretien général, de logement... et surtout d'alimentation. L'unité d'analyse est donc l'enfant.

Afin d'opérer ce chiffrage, nous disposons d'une part des dépenses réalisées pendant le mois de la rentrée scolaire et d'autre part des dépenses d'un mois courant qui serviront d'estimation des dépenses réalisées pendant tous les autres mois de l'année scolaire. Aussi, pour obtenir une évaluation d'une dépenses de l'année scolaire, avons-nous pondéré par 8 la dépenses relative au mois courant et par 1 la dépenses du mois de rentrée scolaire. (1)

Pour tous les tableaux relatifs à des dépenses, nous avons caractérisé l'enfant par son appartenance à un niveau éducatif. Nous avons retenu cinq niveaux : primaire, 1er cycle du secondaire, 2ème cycle général long, 2ème cycle technique long, et 2ème cycle technique court. Dans certains cas, un découpage a été opéré à l'intérieur de certains de ces cycles.

(1) Outre le fait que l'on peut toujours discuter de l'évaluation des dépenses du reste de l'année scolaire à partir de l'observation d'un seul mois, nous avons réduit l'année scolaire à neuf mois (au lieu de neuf et demi) pour tenir compte des vacances scolaires comprises dans cette période (où toutefois des dépenses scolaires peuvent être effectuées).

Enfin, l'ensemble de ces dépenses relatives à une année scolaire a été scindé en trois grands postes dont nous donnons en annexe de ce chapitre la décomposition. Le concept d'affectation des dépenses à l'un de ces trois postes qui nous a guidé tout au long de cette étude repose sur l'intensité du lien de ces dépenses avec l'éducation. Le premier groupe rassemble les dépenses qui entretiennent des liens étroits avec l'éducation formelle c'est à dire avec le système scolaire : nous les appellerons les "dépenses d'éducation formelle". Le deuxième groupe concerne les dépenses qui participent - nous en faisons, comme beaucoup d'autres auteurs, l'hypothèse-, à l'éducation des enfants prise dans le sens large de développement intellectuel, mais qui ne sont pas liées aux structures scolaires : ce sont les dépenses socio-culturelles. Le troisième groupe enfin rassemble les dépenses qui n'ont que peu (1) ou pas de liens avec l'éducation et/ou le système scolaire: nous les avons appelées "dépenses de la vie courante". Etudions maintenant ces trois grands postes de dépenses.

SECTION I - ANALYSE DU COUT D'UN ENFANT.

I- 1. Les dépenses d'éducation formelle.

Les dépenses d'éducation formelle concernent donc l'ensemble des dépenses entraînées par l'institution scolaire. Elles peuvent toutefois être scindées en deux selon qu'elles correspondent à des dépenses versées directement à l'institution scolaire elle-même (ce sont les dépenses d'externat, de demi-pension ou d'internat) - nous les appellerons "dépenses de scolarité"- ou selon qu'elles correspondent à des dépenses, entraînées par la présence de l'enfant

(1) Certaines de ces dépenses peuvent être induites pour partie par la scolarité des enfants : ainsi en est-il du manteau ou de la paire de chaussures en période d'hiver ou de la paire de lunettes nécessaire pour lire le tableau noir.

dans l'institution scolaire, sur lesquelles les familles conservent un certain pouvoir, mais si celui-ci, comme nous le verrons, est souvent fortement contraint- nous les appellerons "dépenses scolaires".

a) Les dépenses de scolarité.

Connaître le régime de scolarité d'un élève n'est pas suffisant pour mesurer la dépenses de scolarité qu'a dû effectuer la famille pour cet élève. En effet, comme nous le montrerons dans le chapitre III de cette partie, on observe de grandes différences à régime égal entre l'enseignement public et l'enseignement privé. En outre, si l'on sait que les tarifs sont extrêmement variables au sein de l'enseignement privé, il est peut être moins connu que des variations existent aussi au sein de l'enseignement public. Ainsi, les tarifs relatifs aux demi-pensions, notamment au niveau de l'enseignement primaire et du premier cycle de l'enseignement secondaire, sont largement fonction des collectivités locales où sont implantés les établissements. En outre, les prix de l'internat varient sensiblement à l'intérieur d'une grille mise au point par l'administration de l'éducation (1). Enfin, le débours des familles peut être inférieur au prix "affiché" de l'internat en raison d'une aide appelée "remise du principe d'internat". Cette aide, assez mal connue, accordée aux familles nombreuses (à partir de trois enfants) peut entraîner des réductions pouvant aller jusqu'à la gratuité (situations cependant assez rares). C'est pour tenir compte de tous ces problèmes, que nous avons demandés aux familles d'indiquer explicitement les dépenses réelles de scolarité qu'elles effectuent pour leurs enfants.

Cette optique de la dépense, qui est importante pour les familles par l'obligation de gestion prévisionnelle qu'elle impose, en raison de la trimestrialité de la dépense, doit cependant être dépassée par la prise en compte de la notion de coût. La dépense de

(1) A titre d'exemple, les tarifs de l'internat en 1978, étaient compris dans un intervalle allant de 561 à 862 F selon la catégorie dans laquelle est classée un établissement.

scolarité englobe en effet des dépenses qui auraient dû en tout état de cause être effectuées par la famille : il s'agit essentiellement des services de restauration fournis par les établissements scolaires (1). Aussi est-il nécessaire, pour mesurer le coût entraîné par l'acte éducatif, de rendre les familles comparables entre elles et donc de soustraire de ces dépenses les sommes correspondant à l'alimentation. Les sommes devant être soustraites des dépenses de scolarité correspondent non pas à ce qu'a coûté la nourriture à l'établissement scolaire mais à ce qu'auraient dû dépenser les familles si elles avaient nourri leurs enfants à la maison. Ces déductions ont été opérées à partir des estimations faites par l'I.N.S.E.E. sur les prix des repas pris à domicile en fonction de caractéristiques de la famille telles la taille, la catégorie socio-professionnelle et la zone de résidence de la famille (2).

Notons enfin que le tableau 1 donne les dépenses de scolarité pour une unité de temps correspondant au mois, alors qu'au niveau de la famille celles-ci sont payées trimestriellement.

F. 1978

	Pri- maire	6e-5e	4e-3e normale	4e-3e aména- gée	Ensemble 1er cy- cle	2e cycle général	2e cycle techni- que long	2e cycle techni- que court
Dépense mensuel- le de scolarité	34,7	53,2	53,2	51,0	52,6	106,3	144,1	130,2
Coût mensuel de scolarité	15,3	25,4	21,6	26,9	23,9	50,7	77,9	56,7
Dépense annuel- le de scolarité	312,3	478,8	478,8	459	473,4	956,7	1296,9	1171,8
Coût annuel de scolarité	137,7	228,6	194,4	242,1	215,1	456,3	701,1	510,3

Tableau 1. Dépenses et coûts moyens de scolarité suivant le niveau éducatif.

(1) Ce sont en tout cas les seuls qui peuvent être identifiés financièrement.

(2) Concrètement, à chaque enfant demi-pensionnaire ou interne d'une famille correspond un prix de repas pris à domicile, variable selon les caractéristiques de cette famille, nous que nous avons multiplié par 16 lorsque l'enfant est demi-pensionnaire et par 38 lorsque l'enfant est interne.

Ce premier tableau, nécessaire au calcul du coût moyen d'un enfant, représente des moyennes agrégeant des situations extrêmement différentes, qui ne correspondent finalement à aucune situation réelle. En effet, les dépenses de scolarité correspondent à une variable ne pouvant prendre que 3 valeurs selon que l'enfant est externe, demi-pensionnaire ou interne (avec quelques variations toutefois autour de chacune de ces valeurs).

Le tableau précédent montre toutefois clairement une augmentation des dépenses au fur et à mesure que l'on gravit la hiérarchie scolaire. Cette augmentation s'explique par une raréfaction dans l'espace des établissements scolaires entraînant des changements de pondération, selon les cycles, entre les trois régimes de scolarité.

En outre, si le coût représente en moyenne 50 % des dépenses, il faut noter que ce pourcentage est compris, selon les cycles, entre 26 % et 33 % dans l'enseignement public et entre 65 % et 79 % dans l'enseignement privé. Enfin, au niveau de l'enseignement public nous avons observé des coûts individuels négatifs correspondant à des situations particulières liées à l'environnement familial (enfants de cadres supérieurs) ou au fonctionnement des institutions (cantines municipales subventionnées).

b) Les dépenses scolaires.

Les dépenses, rappelons-le, concernent l'ensemble des achats entraînés par le fait que l'enfant fréquente l'institution. Etant au coeur de notre sujet, elles seront analysées avec le plus de détails dans le chapitre II suivant.

	Pri- maire	6e-5e	4e-3e normale	4e-3e aména- gée	Ensemble 1er cy- cle	2e cycle général	2e cycle techni- que long	2e cycle techni- que court
Dépenses d'un mois courant	25,2	40,7	34,1	44,2	41,3	58,8	53,3	54,7
Dépense de la rentrée scolai- re	114,8	257,5	209,9	324,1	280,8	416,6	463,4	341,8
Dépenses annuelles	316,4	583,1	482,7	677,7	611,2	887,0	889,4	779,4
% des dépen- ses de rentrée dans les dépen- ses annuelles	36,2 %	44,2 %	43,5 %	47,8 %	45,9 %	47,0 %	52,1 %	43,8 %

Tableau II - Dépenses scolaires selon le niveau éducatif de l'enfant.

La première constatation concerne évidemment l'augmentation des dépenses scolaires avec le déroulement de la scolarité. Cette augmentation s'opère par paliers successifs correspondant aux différents cycles sauf au niveau du premier cycle du second degré où l'on peut observer deux paliers - 6e-5e d'une part et 4e-3e "normale" d'autre part. Une grande partie de la différence entre ces deux groupes de classes vient toutefois de la gratuité des livres scolaires qui, en 1978, couvrait les classes de 6e et de 5ème. On notera aussi, qu'au niveau des deuxièmes cycles du secondaire les dépenses annuelles ne sont pas extrêmement différentes entre chacun de ceux-ci, comme on pouvait le prévoir. Nous aurons l'occasion de revenir largement sur ce phénomène, mais signalons dès à présent qu'une partie de l'explication tient au fait que les dépenses scolaires sont très fortement contraintes par les exigences de l'institution scolaire et que corrélativement les familles n'ont qu'un pouvoir décisionnel de second ordre, à savoir que, très fréquemment, les familles n'ont pas à se prononcer sur l'opportunité de la dépense mais seulement le choix entre un modèle de luxe ou au contraire plus populaire pour l'achat qui doit être réalisé.

La deuxième constatation concerne l'effet d'entrée dans un cycle d'études. En effet, si l'on n'observe pas de différences dans les dépenses scolaires d'un mois courant entre la première année d'un cycle et les autres années d'un même cycle, il n'en va pas de même pour les dépenses de rentrée scolaire.

F. 1978

	1er cycle	2e cycle général long	2e cycle technique long	2e cycle technique court
Classe d'entrée dans le cycle	292,5	427,5	630,6	407,3
Autres classes du cycle	214,0 ⁽¹⁾	401,6	365,9	280,7

Tableau III - Dépenses de rentrée scolaire selon l'année du cycle.

Hormis le cas du deuxième cycle général long où l'effet de l'entrée n'est pas très sensible, l'entrée dans un cycle d'études entraîne une série de dépenses d'équipement d'autant plus élevées que l'on se trouve dans des études techniques (courtes ou longues).

Le tableau II, enfin, montre l'importance des dépenses de la rentrée scolaire dans les dépenses scolaires annuelles et l'on constate alors que l'équipement scolaire d'un enfant ne s'arrête pas après la rentrée scolaire. Les dépenses scolaires du reste de l'année, bien que d'un montant mensuel relativement faibles, par rapport aux dépenses de rentrée et d'une incidence moins importante que ces dernières sur l'équilibre du budget familial, constituent néanmoins un montant global annuel non négligeable en raison de la durée de l'année scolaire.

c) Les coûts d'éducation.

Nous pouvons maintenant reprendre dans un même tableau les

(1) Il s'agit de la seule classe de cinquième.

coûts et les dépenses de scolarité d'une part et les dépenses scolaires d'autre part afin de connaître les charges familiales liées à la présence d'un enfant dans l'institution scolaire.

F. 1978

	Pri- maire	6e-5e	4e-3e normale	4e-3e aména- gée	Ensemble 1er cy- cle	2e cycle général	2e cycle techni- que long	2e cycle techni- que court
Coûts d'éduca- tion annuels	454,1	811,7	872,1	724,8	826,3	1343,3	1590,9	1289,7
Dépenses d' éducation annuelles	628,7	1061,9	1156,5	941,7	1084,6	1843,7	2186,3	1951,2
% des dépen- ses scolaires dans les coûts d'éducation	69,6%	71,8%	77,7%	66,5%	73,9%	66,0%	55,9%	60,4%

Tableau IV - Dépenses et coûts d'éducation à la charge des familles selon le niveau éducatif.

I - 2. Les dépenses socio-culturelles.

Nous rassemblons ici les dépenses socio-culturelles effectuées par les familles au cours de l'année. Il sera nécessaire - nous le ferons dans la deuxième partie de ce texte - de compléter ce recensement général par une analyse plus détaillée de ces activités tant au niveau de la composition des dépenses qu'au niveau de la fréquentation des activités socio-culturelles.

	Pri- maire	6e-5e	4e-3e normale	4e-3e aména- gée	Ensemble ler cy- cle	2e Cycle général	2e cycle techni- que long	2e cycle techni- que court
Dépenses d'un mois courant	23,3	41,3	59,2	32,4	47,2	78,4	50,3	30,0
Dépenses du mois de ren- trée	22,4	33,0	52,1	15,0	39,8	52,6	40,4	12,8
Dépenses annuelles	208,7	363,7	525,7	274,2	416,9	679,8	442,8	252,8

Tableau V - Dépenses socio-culturelles, selon le niveau éducatif.

Ce tableau selon le niveau éducatif a été constitué afin de pouvoir estimer le coût total d'un enfant. Si les dépenses socio-culturelles sont effectivement différentes selon les niveaux éducatifs, nous ne saurions toutefois prétendre que ceux-ci sont les variables premières explicatives de ces différences. En effet, les dépenses socio-culturelles, nous le montrerons plus loin, ne sont pas (ou peu) liées à la fréquentation de l'école, mais beaucoup plus à l'environnement familial, aux caractéristiques personnelles de l'enfant ou à l'offre d'activité dans l'espace géographique.

Nous pouvons remarquer toutefois à partir de ce tableau que les dépenses du mois de rentrée sont inférieures aux dépenses d'un mois courant. En effet, si les activités socio-culturelles ne sont pas directement liées à l'école, elles en adoptent le rythme annuel et l'on peut observer que de nombreuses activités débutent avec la rentrée scolaire. Toutefois, elles demandent un certain délai pour se mettre en place (l'exemple des leçons particulières est à ce sujet parlant) et tout le premier trimestre de l'année scolaire constitue une période de stabilisation de ces activités.

I - 3. Les dépenses de la vie courante.

Ce troisième groupe de dépenses rassemble les dépenses effectuées par les familles pour l'entretien général de l'enfant. Rappelons qu'il ne s'agit que des dépenses divisibles affectables directement à un enfant et que sont donc exclues les dépenses de logement, d'alimentation et de vacances. Dans ce groupe, nous retrouvons donc l'ensemble des dépenses qui ne participent pas au développement culturel de l'enfant. Nous ne saurions pourtant prétendre que ces dépenses n'ont pas été, pour partie du moins, induites par la fréquentation de l'école. Nous savons ainsi que de nombreux vêtements sont achetés spécialement pour se rendre à l'école : c'est le cas de certains manteaux par exemple, et c'est le cas surtout du "trousseau" constitué pour l'élève interne. Il est cependant impossible, à partir d'une telle enquête, de mesurer l'effet induit de la scolarisation sur ces dépenses mais nous pouvons affirmer par contre qu'elles n'ont pas d'incidence sur l'éducation.

Les résultats communiqués dans le tableau VI suivant appellent un certain nombre de remarques préliminaires notamment sur la représentativité des périodes choisies pour l'enquête. On observe ainsi que les dépenses du mois de la rentrée scolaire sont en moyenne relativement peu supérieures aux dépenses d'un mois courant (sauf pour l'enseignement technique), alors que l'on pouvait s'attendre à ce que la rentrée scolaire soit l'occasion d'un renouvellement dans l'équipement des enfants. Cette distorsion entre les prévisions et la réalité s'explique vraisemblablement par le fait que de nombreuses familles, devant faire face aux dépenses de fournitures scolaires, butent sur des contraintes budgétaires et repoussent les dépenses d'équipements vestimentaires dans les mois suivants (1). Or, notre enquête ne peut prendre en compte cet étalement des dépenses dans le temps. En outre, les dépenses vestimentaires d'hiver s'effectuent plutôt au cours des mois de novembre et

(1) Notons à ce propos que l'allocation de rentrée scolaire dont bénéficient certains enfants est versée au mieux à la fin du mois de septembre.

décembre. Enfin, le mois de mars marque la fin de la période d'hiver et certaines dépenses se trouvent ainsi réduites.

Cet effet saisonnier dans de nombreuses dépenses de la vie courante est certainement mal pris en compte dans notre enquête ; aussi faut-il considérer les résultats du tableau suivant comme des estimations susceptibles de variations notamment saisonnières.

F. 1978

	Primaire	1er cycle	2e cycle général	2e cycle technique long	2e cycle technique court
Dépenses d'un mois courant	186,7	257,1	359,3	274,6	259,4
Dépenses du mois de la rentrée scolaire	206,6	300,4	437,7	410,1	389,6
Dépenses annuelles	1700,2	2357,2	3312,1	2606,9	2464,9

Tableau VI - Dépenses de la vie courante selon le niveau éducatif.

Nous retrouvons dans ce tableau une particularité bien connue des dépenses de consommation à savoir leur liaison entre l'âge des enfants (représenté ici par le niveau éducatif). Nous donnerons, à la fin de cette étude, quelques tableaux permettant d'expliquer les variations les plus significatives de ces dépenses. Notons toutefois dès à présent qu'une grande part de l'explication des différences à l'intérieur du second cycle de l'enseignement secondaire passe par la prise en compte de la composition sociale.

I - 4 Le coût total de l'enfant.

Nous pouvons maintenant sommer les trois groupes de dépenses afin d'obtenir une estimation de ce que coûte un enfant pendant

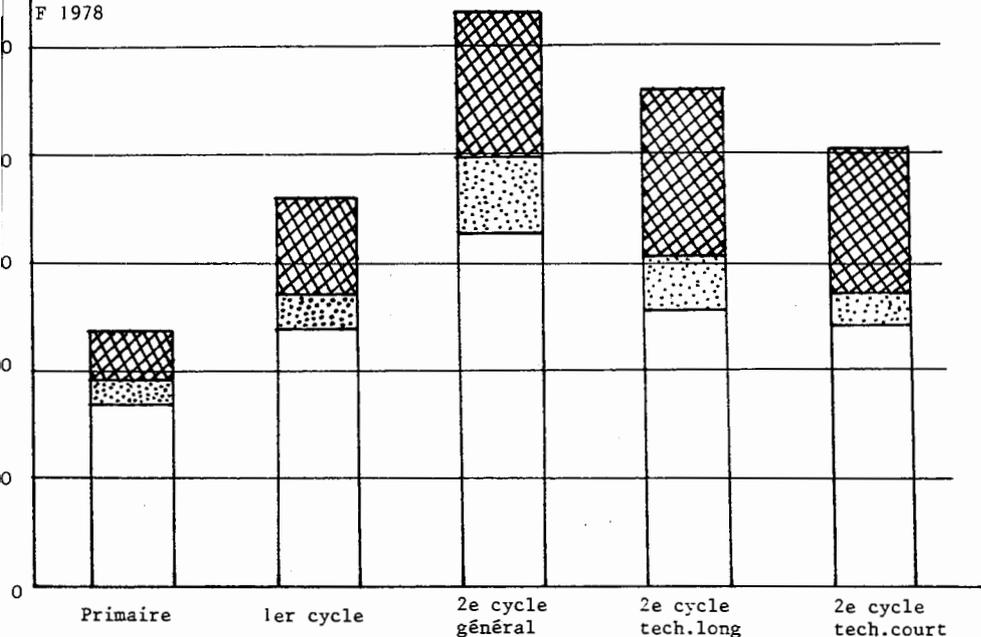
la durée de l'année scolaire. Le tableau VII suivant reprend les dépenses scolaires, les dépenses socio-culturelles et les dépenses de la vie courante auxquelles nous pouvons ajouter les coûts de scolarité afin d'obtenir une estimation moyenne du coût de l'enfant.

F. 1978

	Primaire	1er cycle	2e cycle général	2e cycle technique long	2e cycle technique court
Dépenses d'un mois courant	235,2	345,6	496,5	378,2	344,1
Dépenses du mois de rentrée	343,8	621,0	906,9	913,9	744,2
Dépenses annuelles	2225,4	3385,8	4878,9	3939,5	3497
Coûts annuels de scolarité	137,7	215,1	456,3	701,1	510,3
Coût annuel total	2363,1	3600,9	5335,2	4640,6	4007,4
Coût moyen mensuel avec amortissement des dépenses de rentrée	262,5	400,1	592,8	515,6	445,3

Tableau VII - Dépenses et coûts totaux à la charge des familles.

F 1978



Coût annuel d'un enfant selon le niveau éducatif.


dépenses de la
vie courante


dépenses
socio-culturelles


côuts
d'éducation

Il serait intéressant de mettre en rapport ces différents types de dépenses avec le système d'aides accordées à l'enfant afin d'obtenir une estimation du taux de couverture des dépenses par les aides. Nous allons tenter de montrer ici que cette comparaison est difficile.

Il ne faut pas omettre tout d'abord qu'un certain nombre d'aides sont déjà prises en compte dans nos résultats et sont venues en déduction de ce qu'aurait été vraisemblablement la dépense si ces aides n'avaient pas existé. S'il est possible (1) de connaître par enfant le montant exact de ces aides, nous ne pouvons affirmer qu'il faut les ajouter aux dépenses que nous obtenons afin d'aboutir à ce qu'aurait été la dépense sans ces aides : il n'est pas certain par

(1) Nous ne le pouvons cependant pas à partir de notre enquête.

exemple que la consommation de fournitures scolaires au niveau de l'enseignement primaire aurait été identique si elle avait été à la charge de la famille. La particularité de ces aides est qu'elles sont directement affectées (1) à une dépense spécifique et ne transitent pas dans la plupart des cas par la famille. Il s'agit, en ce qui concerne l'éducation au sens propre du terme, de la gratuité des manuels scolaires (jusqu'à la fin 5ème dans notre enquête) et des fournitures scolaires dans l'enseignement primaire : il s'agit, en ce qui concerne la scolarité, d'aides telles que les subventions pour le ramassage scolaire, des tarifs spéciaux des cantines, de la remise du principe d'internat. Toutes ces aides ont déjà opéré leurs réductions sur les dépenses que nous avons pu mesurer.

La collectivité, en outre dans son financement de l'enfant distribue des aides qui, pour certaines ne correspondent pas expressément à des dépenses spécifiques mais ont une destination générale - il s'agit des allocations familiales et de la demi-part fiscale (2) - et pour d'autres correspondent dans leur esprit à la couverture de dépenses particulières telles que les aides à l'éducation, telles que les bourses d'enseignement et l'allocation de rentrée scolaire (3). Calculer un "coût net" de l'enfant reviendrait donc à soustraire ces différentes aides des montants de dépenses engagées par les familles. Il n'est évidemment pas possible d'opérer cette différence en ce qui concerne les aides non affectées en raison notamment du fait que les chiffres proposés pour les dépenses de la vie courante ne prennent en compte que les dépenses divisibles affectées à un enfant en négligeant d'une part la nourriture et d'autre part les dépenses de la famille dues à la présence des enfants, mais non directement affectées.

(1) Nous ne prendrons pas en compte, la prise en charge par la collectivité du fonctionnement du système scolaire.

(2) Si la première d'ailleurs est distribuée sous condition de scolarité de l'enfant, il n'en est pas de même pour la seconde.

(3) On comprend mal d'ailleurs la nécessité de deux aides distribuées par deux administrations différentes alors que l'esprit de ces deux aides est identique.

tables à chacun d'entre eux séparément (loyer plus élevé pour appartement plus grand...).

En ce qui concerne la bourse d'enseignement et l'allocation de rentrée scolaire, la différence avec les dépenses d'éducation, ou tout au moins les dépenses scolaires ne peut être opérée qu'avec prudence. En effet, il faudrait prendre en compte simultanément l'influence propre de la filière et celle de la population qui la fréquente tant au niveau des coûts à la charge des familles que des aides que celles-ci peuvent recevoir (1). Si on observe les coûts, il apparaît, d'après les résultats présentés dans le chapitre suivant, que ceux-ci tiennent très majoritairement au niveau et au type d'études et relativement peu aux caractéristiques économiques de la population. Par contre, du côté des aides, les caractéristiques familiales (revenus, charges) sont déterminantes dans les critères d'attribution, de façon quasiment indépendante des types d'études suivies. Il s'ensuit que la différence entre les coûts et les aides peut être faite au niveau individuel, mais supporterait un biais considérable si les calculs étaient menés au niveau des filières d'enseignement (2).

C'est pour l'ensemble de ces raisons que nous n'avons pas calculés de coûts nets de l'enfant tant au niveau global qu'au niveau des dépenses d'éducation. Il est cependant possible de mettre en parallèle les dépenses occasionnées par l'enfant et certaines aides telles que les bourses, l'allocation de rentrée et les allocations familiales.

(1) Il doit être tenu compte de la périodicité des aides. Ainsi, les bourses d'enseignement, versées à la fin de chaque trimestre, ne peuvent qu'avec retard remplir leur mission de couverture des dépenses d'éducation.

(2) Par exemple, dans le second cycle secondaire, on observait une diminution forte dans l'enseignement technique court du fait d'une fréquentation sociale basse, et une diminution faible dans les filières longues générales, -faisant croire ainsi à une fausse égalisation des coûts entre filières.

	Allocation de rentrée	Bourses d'enseignement (1) valeur de la part en mars 1978	Allocation familiale ⁽²⁾ par enfant			
			2 enf.	3 enf.	4 enf.	5 enf.
Montant sur l'année scolaire	153 ^F 60	160 F 50	1177 ^F 92	2159 ^F 52	2685 ^F 08	2620 ^F 87

Tableau VIII - Montant de certaines aides en 1978

SECTION II - ESTIMATIONS REDRESSEES.

Rappelons que la méthode d'échantillonnage retenue fut celle des choix raisonnés c'est à dire que notre échantillon n'assure pas la représentativité nationale. Aussi les résultats globaux que nous avons établi précédemment incorporent-ils ce biais. Il est alors nécessaire d'opérer, pour assurer une estimation nationale, un redressement du biais introduit entre la structure de notre échantillon et la structure de la population scolaire nationale. Cette technique suppose que nous connaissons la structure de la population globale selon les quatre biais que nous avons volontairement introduit dans notre échantillon.

- En premier lieu, par rapport à l'enquête réalisée par l'I.R.E.D.U. en 1972 qui ne portait que sur le département de la Côte-d'Or, notre échantillon assure une couverture nationale plus satisfaisante. Toutefois, la répartition réelle entre Paris et la province

(1) Le nombre de parts possible varie de 1 part à 6 parts dans le premier cycle du secondaire et de 1 à 10 parts dans le second cycle. Il faudrait aussi pouvoir tenir compte des bourses départementales : leur montant ainsi que leur critère d'attribution varient selon les départements.

(2) Nous avons calculé une allocation moyenne par enfant sur 9 mois en divisant l'ensemble des allocations par le nombre d'enfants. Des variations autour des chiffres que nous communiquons existent : elles correspondraient à la prise en compte d'âge particulier des enfants de la famille ; nous avons pris ici des enfants dont l'âge variaient entre 10 et 15 ans.

n'est pas respectée dans notre échantillon. Nous avons donc redressé nos résultats par rapport à cette première variable.

- En second lieu, notre échantillon n'a pas été construit dans le respect de la structure sociale nationale de la clientèle à chacun des niveaux éducatifs mais plutôt dans le souci de la significativité de chacun des chiffres que nous établirions. Une représentativité nationale, contrainte que nous étions par le nombre possible d'enquêtes, aurait abouti à des observations trop peu nombreuses pour certaines catégories sociales. Il était donc nécessaire de tenir compte de ce biais social.

- En troisième lieu, respecter la répartition nationale pour le critère de la taille de la famille aurait conduit à un sous-échantillon trop peu important des familles nombreuses. Aussi les avons-nous sur-représentés.

- Enfin, les tableaux que nous présentons sont généralement établis selon le découpage suivant des niveaux éducatifs : primaire, 1er cycle du secondaire, 2ème cycle général long, 2ème cycle technique long et 2ème cycle technique court. Or à l'intérieur de ces cycles, la répartition selon les classes n'est pas fidèle, dans notre échantillon, à la répartition nationale. Il était nécessaire de prendre en compte cette dimension dans nos redressements.

Ces redressements ont pu être réalisés à partir des enquêtes que réalisent le Service d'Etudes Informatiques et Statistiques du Ministère de l'Education et notamment le panel d'élèves de l'enseignement secondaire.

Connaissant la composition des coûts dans notre échantillon selon les quatre axes définis ci-dessus, il est alors possible d'opérer le redressement en vue d'obtenir les estimations nationales à partir des pondérations nationales de ces quatre axes . Les résultats globaux s'établissent comme suit :

		mois courant		mois de rentrée scolaire		année scolaire	
		moyenne de l'échantillon	moyenne redressée	moyenne de l'échantillon	moyenne redressée	moyenne de l'échantillon	moyenne redressée
Primaire	coûts d'éducation	40,5	40,6	130,1	140,8	454,1	465,6
	dépenses socio-culturelles	23,3	22,4	22,4	25,7	208,7	204,9
	dépenses de la vie courante	186,7	185,8	206,6	225,7	1700,2	1712,1
1er cycle	coûts d'éducation	65,2	63,7	304,7	308,0	826,3	817,6
	dépenses socio-culturelles	47,2	45,9	39,8	40,4	416,9	407,6
	dépenses de la vie courante	257,1	257,9	300,4	300,7	2357,2	2363,9
2e cycle long	coûts d'éducation	116,9	119,1	488,7	491,2	1423,9	1444,0
	dépenses socio-culturelles	68,8	58,9	48,5	48,1	598,9	519,3
	dépenses de la vie courante	330,9	321,6	428,3	424,0	3075,5	2996,8
2e cycle court	coûts d'éducation	111,4	107,3	398,5	393,6	1289,7	1252,0
	dépenses socio-culturelles	30,0	23,9	12,8	11,4	252,8	202,6
	dépenses de la vie courante	259,4	254,5	389,6	400,9	2464,9	2436,9

Tableau 9 : Différents types de dépenses par niveau éducatif. Estimations redressées.

D'autres biais auraient pu s'introduire dans notre échantillon, nous avons contrôlé que, si ce biais existe, il est extrêmement faible. Ainsi, la répartition entre l'enseignement public et l'enseignement privé est proche, à tous les niveaux éducatifs, de la répartition nationale (1). En outre, la répartition au niveau du deuxième cycle de l'enseignement secondaire entre les filières générales et les filières techniques est très proche, dans notre échantillon, de la répartition nationale. Enfin, le partage entre l'enseignement technique court de type "secondaire" et de type "tertiaire" dans notre échantillon est conforme à la répartition nationale.

Globalement, les résultats du redressement montrent que nous obtenons des estimations relativement peu biaisées malgré les biais assez forts que nous avons introduit. La raison de ce phénomène tient vraisemblablement à ce que s'opèrent, dans notre échantillon, des compensations entre les divers biais ; ainsi une compensation s'opère lorsque nous sur-représentons les catégories sociales élevées d'une part avec effet d'augmentation de la moyenne et lorsque simultanément nous sur-représentons les familles nombreuses d'autre part avec effet de diminution de la moyenne.

SECTION III - COMPARAISONS AVEC LES RESULTATS DE 1972.

Il est possible de comparer nos résultats avec l'étude qu'avait réalisé l'I.R.E.D.U. en 1972 (2). En effet, les dépenses avaient été classées selon une nomenclature à très peu de choses près comparable à celle que nous avons retenue. En outre, les structures de l'enseignement ont peu changé entre les deux dates (3).

(1) Signalons toutefois que notre échantillon représentatif de l'enseignement privé a été tiré majoritairement dans le département de l'Ille et Vilaine où le secteur privé, de par son importance, n'est pas sans un certain particularisme.

(2) A. Mingat, J.M. Carré, J.J. Friboulet : "Le coût de l'éducation à la charge des parents". Cahiers de l'I.R.E.D.U. n° 8.

(3) Le seul changement important concerne la fusion des différentes filières au niveau des classes de sixième et de cinquième.

Afin d'opérer ces comparaisons, il est nécessaire d'actualiser les résultats de 1972 pour tenir compte de la hausse des prix. Le choix d'un indice ou de plusieurs indices selon les postes de dépenses est toujours délicat. Ainsi, le Ministère de l'Education pour son "compte économique" utilise une série d'indices dont les résultats sur la période 1972-1978 sont, en moyenne annuelle, les suivants : papeterie 9,1 %, livres scolaires : 9,9 %, habillement scolaire : 10,2 %. Il se pose toutefois le problème de la pondération entre ces différents indices lorsque l'on veut actualiser le coût d'éducation à la charge des familles dans son ensemble. En outre, nous ne disposons pas d'indices appropriés en ce qui concerne ce que nous avons intitulé "dépenses socio-culturelles" et "dépenses de la vie courante". Aussi proposons-nous de retenir un indice unique -certainement imprécis voire faux-correspondant à la hausse moyenne des prix de 10 % annuel sur la période. Cet indice est extrêmement proche de l'indice des prix de détail de l'I.N.S.E.E.

Notons enfin que la comparaison entre les deux enquêtes n'est pas parfaitement licite. En effet l'échantillon de 1972 d'une part n'assurait qu'une représentation provinciale et d'autre part excluait l'enseignement privé. Les comparaisons dont nous allons donner maintenant les résultats, doivent tenir compte de toutes ces réserves.

	Pri- maire	6e-5e	4e-3e normale	4e-3e aménagée	2e cycle général	2e cycle tech.long	2e cycle tech.court
Coût d'éducation annuel en 1972	170	405	488	367	691	937	792
Coût d'éducation annuel de 1972 en francs 1978	301,2	717,7	864,7	650,3	1224,5	1660,4	1403,4
Coût d'éducation annuel en 1978	454,1	815,6	872,1	724,8	1343,3	1590,4	1289,7

Tableau X : Comparaison des coûts d'éducation, selon le niveau éducatif entre l'enquête de 1972 et celle de 1978.

Si l'on constate que les ordres de grandeur dans les dépenses d'éducation sont sensiblement les mêmes entre les deux périodes et que, par conséquent, l'attitude des familles face aux dépenses d'éducation (ou à l'éducation ?) n'a pas changé, on peut néanmoins remarquer que les seuls écarts concernent le début de la scolarité : ainsi au niveau de l'enseignement primaire et des classes de 6e-5e, les dépenses d'éducation sont plus fortes en 1978 qu'en 1972 (1). Est-ce le signe d'une attitude nouvelle face à l'éducation ou une augmentation des "besoins" (ou des exigences) de ces élèves ? L'enquête ne peut le dire.

	Pri- maire	6e-5e	4e-3e normale	4e-3e aménagée	2e cycle général	2e cycle tech.long	2e cycle tech.court
Dépenses socio- culturelles an- nuelles en 1972	109	177	196	78	397	325	179
Dépenses socio- culturelles an- nuelles de 1978 en francs 1978	192,5	312,6	346,1	137,7	701,1	573,9	316,1
Dépenses socio- culturelles an- nuelles en 1978	208,7	347,3	525,7	274,2	679,8	442,8	252,8

Tableau XI : comparaison des dépenses socio-culturelles, selon le niveau éducatif entre l'enquête de 1972 et celle de 1978.

On constate là encore pour ces dépenses une distribution selon le niveau éducatif à peu près comparable entre les deux périodes. Les écarts sont toutefois plus larges que pour les coûts d'éducation. Conclure à un changement dans l'attitude des familles face à ces dépenses serait cependant trop rapide.

(1) Dans les classes de 6e-5e, l'écart serait encore plus fort si l'on prenait en compte la gratuité des livres scolaires existant en 1978 mais qui n'existait pas en 1972.

CONCLUSION.

Nous voudrions, en guise de conclusion à ce chapitre, calculer le coût de la scolarité totale d'un enfant. Autrement dit, il s'agit de simuler une scolarité que nous supposerons sans redoublement, estimée transversalement c'est-à-dire à l'aide de nos estimations de 1978 (1) et aux prix en vigueur en 1978. Nous simulerons certaines situations correspondant à des arrêts de scolarité en fin de classe de 3^{ème} "aménagée", en fin de cycle général, en fin de cycle technique long et en fin de cycle technique court (que nous supposons être de 2 ans). Chacune de ces estimations comprendra les dépenses scolaires d'une part et les dépenses socio-culturelles d'autre part, que nous modulerons par la prise en compte différentielle des coûts de scolarité. Nous ne retiendrons pas ici les dépenses de la vie courante ; celles-ci en effet ne sont que trop peu liées à l'acte éducatif.

F 1978

	Dépenses scolaires	Dépenses socio-culturelles	Ensemble des 2 dépenses	Ensemble pour des ouvriers	Ensemble pour cad. sup. & prof. lib.	Coût de scolarité cas 1	Coût de scolarité cas 2
Arrêt en fin de 3 ^e aménagée	3711,5	2286,6	5998,1	5211,1	-	885,6	-
Arrêt en fin de cycle général	6606,8	4829,0	11435,8	8504,8	16140,9	1490,4	2624,4
Arrêt en fin de cycle tech. long	6770,9	4118,0	10888,9	8374,9	16560,0	1809,0	3167,1
Arrêt en fin de cycle tech. court	5660,3	3295,2	8955,5	6868,1	12748,5	1306,8	1920,6

Tableau XII : Simulations de coûts d'une scolarité.

Cas 1 : Elève externe dans le primaire et demi-pensionnaire dans le secondaire.

(1) Nous supposerons ainsi que l'attitude des familles à l'égard des dépenses liées à l'éducation est stable dans le temps.

Cas 2 : Elève externe dans le primaire, demi-pensionnaire dans le premier cycle du secondaire et interne dans le second cycle.

Nous ne retenons, dans les deux cas, que les coûts nets à la charge des familles au niveau de l'enseignement public.

Le tableau précédent montre clairement que le prix d'une scolarité (limitée à l'enseignement secondaire) représente une somme qui peut être considérée comme assez faible. Si nous voulions suggérer deux éléments de comparaison, nous dirions que pour la famille "cet investissement" dans l'enfant est vraisemblablement plus faible que l'investissement dans l'automobile ou encore que les dépenses scolaires sont comparables aux dépenses que consent l'homme fumeur d'un paquet de cigarettes par jour. Par contre, il est également clair que ces dépenses peuvent atteindre un niveau non négligeable dans les budgets familiaux lorsqu'il y a plusieurs enfants dans la famille.

TYPOLOGIE ANNOTEE DES DEPENSES.

NOM	Définition du concept	Sous-groupes	Notes
<u>Dépenses de scolarité</u>	Débours financier des familles auprès de l'institution scolaire		Ces dépenses payées trimestriellement par les familles, ont été ramenées en dépenses mensuelles. Elles concernent 3 types de régime de scolarité : externat demi-pension, internat. Des coûts nets ont été calculé : cf ch. I.
<u>Dépenses scolaires</u>	Dépenses entraînées par la fréquentation de l'école	<ul style="list-style-type: none"> - Livres scolaires - Cahiers, papiers, classeurs - Matériel pour écrire - Matériel pour peindre et dessiner - Autres matériels - Vêtements demandés par l'école - Matériel professionnel - Transports scolaires - Autres dépenses scolaires - Assurances, timbres... 	<ul style="list-style-type: none"> . Les sous-groupes retenus ici constituent des agrégats qui seront parfois éclatés. . Le sous-groupe "assurances" n'a été retenu que pour la deuxième vague. . Pour le sous-groupe "livres scolaires" nous disposons de dépenses, mais aussi, au niveau de la rentrée scolaire, des coûts nets correspondant à la déduction opérée pour tenir compte de la revente des livres de l'année précédente. . Certaines dépenses correspondent à des objets pouvant remplir plusieurs fonctions ex : le survêtement peut servir à des activités extra-scolaires. Nous avons retenu le principe d'affecter dans sa totalité une dépense à l'éducation dans la mesure où elle entretient avec l'éducation des liens évidents.
<u>Dépenses d'éducation</u>	Somme des deux dépenses précédentes		
<u>Dépenses socio-culturelles</u>	Dépenses non induites par l'institution scolaire mais dont nous faisons l'hypothèse qu'elles participent au développement culturel de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> . Leçons particulières . Loisirs éducatifs . Sports . Livres, disques, jeux . Transports relatifs à ces dépenses . Habillement relatif à ces dépenses. 	<ul style="list-style-type: none"> . Nous recensons ici les dépenses ; il n'est cependant pas licite d'affirmer que le développement culturel de l'enfant est une fonction directe du montant de la dépense. . Nous n'avons pas également porté de jugement sur la qualité de ces dépenses mais avons ainsi retenu tous les disques. . Rappelons enfin que nous ne retenons que les dépenses affectées à un enfant. Or le développe-

NOM	Définition du concept	Sous-groupes	Notes
			culturel d'un enfant passe aussi par des dépenses socio-culturelles effectuées au nom de l'ensemble de la famille (ex : presse familiale, discothèque et bibliothèque des parents) ou par l'utilisation d'un patrimoine culturel pré-établi.
<u>Dépenses de la vie courante</u>	Dépenses affectées directement à un enfant de la famille mais dont le lien avec l'école ou la culture est au mieux distant	<ul style="list-style-type: none"> . Argent de poche . Autres frais de transports . Habillement courant . Gros habillement (unité supérieure à 150 F) . Santé - optique . Hygiène . Autres 	<p>- Le premier sous-groupe "argent de poche" pose certainement problème. En effet ces sommes peuvent couvrir pour partie, notamment dans l'enseignement secondaire, des achats liés à l'activité scolaire : fournitures scolaires, transports... Nous avons cependant demandé aux familles de déduire de ces sommes ce qui pourrait avoir trait à ces dépenses.</p> <p>. Le poste "santé" regroupe les dépenses effectuées par les parents. Le calcul des coûts net devrait être réalisé : ce calcul est cependant difficile et ne correspond pas aux préoccupations de notre sujet.</p> <p>. Parmi les dépenses effectuées par les parents n'ont pas été retenues celles correspondant à de gros investissements : ex : achats de mobilier, achats de véhicules ...</p>

RESUME

LES COÛTS ET DEPENSES PAR ENFANT.

Coûts de scolarité (1)

F 1978

	Primaire	1er cycle	2e cycle général	2e cycle rech. long	L.E.P.
Mois courant	15,3	23,9	50,7	77,9	56,7
Mois de rentrée	15,3	23,9	50,7	77,9	56,7
Année scolaire	137,7	215,1	456,3	701,1	510,3

Dépenses scolaires (2)

Mois courant	25,2	41,3	58,8	53,3	54,7
Mois de rentrée	114,8	280,8	416,6	463,4	341,8
Année scolaire	316,4	611,2	887,0	889,4	779,4

Coûts d'éducation (3) = (1) + (2)

Mois courant	40,5	65,2	109,5	131,2	111,4
Mois de rentrée	130,1	304,7	467,3	541,3	398,5
Année scolaire	454,1	826,3	1343,3	1590,9	1289,7

Dépenses socio-culturelles (4)

Mois courant	23,3	47,2	78,4	50,3	30,0
Mois de rentrée	22,4	39,8	52,6	40,4	12,8
Année scolaire	208,7	416,9	679,8	442,8	252,8

SUITE

Dépenses "éducatives" (5) = (3) + (4)

F 1978

	Primaire	1er cycle	2e cycle général	2e cycle tech.long	L.E.P.
Mois courant	63,8	112,4	187,9	181,5	141,4
Mois de rentrée	152,5	344,5	519,9	581,7	411,3
Année scolaire	662,8	1243,2	2023,1	2033,7	1542,5

Dépenses vie courante (6) - Dépenses divisibles (hors alimentations, logement...)

Mois courant	186,7	257,1	359,3	274,6	259,4
Mois de rentrée	206,6	300,4	437,7	410,1	389,6
Année scolaire	1700,2	2357,2	3312,1	2606,9	2464,9

Dépenses totales (7) = (5) + (6)

Mois courant	250,5	369,5	547,2	456,1	400,8
Mois de rentrée	359,1	644,9	957,6	991,8	800,9
Année scolaire	2363,0	3600,4	5335,2	4640,6	4007,4

CHAPITRE II - ANALYSE DETAILLEE DES DEPENSES SCOLAIRES.

Le chapitre précédent nous a permis de faire un cadrage des dépenses et des coûts engagés par les familles pour leurs enfants. Cependant outre le montant moyen des dépenses, est également intéressante la connaissance des lois de variation autour des moyennes précédemment établis. Ce chapitre sera consacré à l'analyse des dépenses scolaires, c'est à dire celles qui sont liées à l'enseignement lui-même à l'exclusion des dépenses de scolarité et de transport qui dépendent essentiellement, comme nous le verrons dans le chapitre suivant qui leur est consacré, de caractéristiques géographiques et de la carte scolaire. Le présent chapitre sera constitué de deux sections. La première examinera quelles variables sont pertinentes pour expliquer globalement les dépenses scolaires dans leur ensemble, alors que la seconde section cherchera à analyser les différents postes qui les constituent : livres scolaires, fournitures scolaires, vêtements sportifs, vêtements et matériels professionnels...

Section I - Analyse globale des "dépenses scolaires".

Nous proposerons en premier lieu un certain nombre de tableaux croisant le niveau éducatif de l'élève, avec successivement plusieurs variables socio-démographiques ou institutionnelles qui font apparaître des segmentations pertinentes et des différenciations notables dans le montant des dépenses scolaires engagées par la famille. Les résultats opérés à partir d'autres variables de segmentation dont l'effet est moins net sont donnés en annexe. En second lieu, les résultats d'une régression effectuée sur les données individuelles seront proposés.

I - 1. Tableau de segmentation des dépenses scolaires.¹

Nous examinerons successivement l'influence de la catégorie sociale d'origine, de la taille de la famille, du sexe, du statut juridique de l'établissement et du régime de scolarité.

¹ Rappelons que dans ce chapitre, les dépenses scolaires s'entendent sans les dépenses de transports. Les dépenses annexes au moment de la rentrée scolaire (assurance, timbres) ont été également comptabilisées à part.

A. La catégorie sociale d'origine.

Nous avons utilisé la classique nomenclature de l'I.N.S.E. mais en regroupant les "personnels de service" avec les "ouvriers" d'une part et "armée-police" avec "employés" ou "cadres moyens" suivant le grade d'autre part.

Le tableau n°I ci après permet de mesurer l'impact global de l'origine sociale.

F 1978

Origine socio-professionnelle		Agriculteurs	Ouvriers	Employés	Artisans commerçants	Cadres moyens	Cadres sup. professions libérales	Ensemble
Primaire	mois courant	15,4	20,8	26,2	36,7	23,1	42,8	25,2
	mois de rentrée	87,1	100,0	114,5	122,8	102,3	101,7	102,7
	annuelles	210,3	266,4	324,1	416,4	287,1	444,1	304,3
secondaire	mois courant	33,8	38,0	28,1	51,3	48,3	55,6	41,4
	mois de rentrée	243,8	239,2	256,5	294,4	269,6	289,1	258,8
	annuelles	514,2	543,2	481,3	704,8	656,0	733,9	590,0
secondaire	mois courant	38,3	42,8	67,2	34,6	77,9	69,2	57,8
	mois de rentrée	428,5	393,0	327,1	397,7	405,3	390,4	389,0
	annuelles	734,9	735,4	864,7	674,5	1028,5	944,0	851,4
secondaire	mois courant	84,2	46,0	35,0	41,6	45,3	69,0	53,2
	mois de rentrée	392,2	414,7	388,7	527,0	378,8	550,2	424,0
	annuelles	1065,8	782,7	668,7	859,8	741,2	1102,2	849,6
secondaire	mois courant	56,3	44,6	47,7	76,3	58,0	52,0 ⁺	54,8
	mois de rentrée	270,8	316,4	251,7	429,3	329,1	236,7 ⁺	308,0
	annuelles	721,2	673,2	633,3	1039,7	793,1	652,7 ⁺	746,4

+ effectifs faibles

Tableau I dépenses scolaires suivant le niveau éducatif de l'enfant et la catégorie socio-professionnelle des parents.

La hiérarchie des différents cycles et niveaux d'études que nous avons mise en évidence dans le premier chapitre se retrouve à l'intérieur de chacune des catégories sociales. Toutefois, les différences entre niveaux ou cycles sont spécialement fortes dans les catégories sociales défavorisées. En effet, on observe des différences entre catégories sociales d'autant plus importantes qu'il s'agit d'âges jeunes (primaire) pour tendre vers une moins grande différenciation des dépenses suivant l'origine sociale au fur et à mesure que le niveau éducatif s'élève. Cette homogénéisation plus grande des dépenses scolaires suivant l'origine sociale peut être éclairée par deux arguments complémentaires. En premier lieu on observe qu'en moyenne la variabilité des dépenses scolaires diminue alors que le niveau augmente (par exemple, le rapport de l'écart type à la moyenne passe de 83,7 % dans le primaire à 61,1 % dans le premier cycle secondaire et à 45,9 % dans le second cycle en ce qui concerne les dépenses de rentrée, la structure étant tout à fait analogue pour les dépenses du mois courant) et que s'affirme la vocation spécifique de l'enseignement suivi. En second lieu, il faut noter le caractère imprécis de l'origine sociale mesurée par la catégorie socio-professionnelle agrégée d'une part et le filtrage social opéré par le système éducatif d'autre part. Par conséquent il est très vraisemblable que l'appellation générique d'ouvrier par exemple ne recouvre pas en moyenne la même réalité dans l'enseignement primaire que dans l'enseignement de second cycle général (1) ce qui est de nature à renforcer les écarts réels existant entre les différents niveaux éducatifs.

L'examen du tableau I fait aussi apparaître une différenciation sociale surtout importante pour les dépenses scolaires du mois courant et relativement faible pour les dépenses de la rentrée. On aurait pu s'attendre au contraire car on peut penser que les contraintes budgétaires des familles sont d'autant plus à même d'exercer une influence et d'aboutir à un résultat socialement diversifié que les som-

(1) On sait que la fréquence des enfants de manoeuvres et d'OS dans la catégorie "ouvrier" diminuent lorsqu'on monte dans la hiérarchie scolaire. De même, il y a un biais très important en ce qui concernent la taille de la famille et l'origine géographique.

mes engagées sont importantes. En fait, l'explication de l'homogénéisation sociale des dépenses de rentrée tient aux contraintes imposées par l'institution scolaire et au caractère quasi-obligatoire des achats à effectuer au moment de la rentrée (livres, fournitures et matériels). Par contre, en ce qui concerne les dépenses en cours d'année scolaire, elles ont un caractère beaucoup plus diffus et beaucoup moins obligatoire, si bien qu'il n'est pas étonnant que les différences sociales puissent s'exprimer avec des chiffres de dépenses plus élevés pour les catégories sociales favorisées que pour les catégories sociales modestes.

On trouvera en annexe un tableau croisant les dépenses scolaires et le revenu de la famille. Cette variable est peu discriminante pour l'explication des dépenses scolaires, donnant ainsi une preuve supplémentaire du caractère normatif de ces dépenses définies principalement par le type d'études suivies.

B. La taille de la famille.

Cette variable de segmentation a été construite en prenant en compte l'ensemble des enfants à charge scolarisés ou non, de préférence à l'ensemble des enfants de la famille. Le tableau II permet de mettre en évidence le rôle de la taille de la famille sur les dépenses scolaires.

Taille de la famille		1	2	3	4	≥ 5	ensemble
Pri- maire	mois courant	51,5	42,2	24,6	19,0	11,3	25,2
	mois de rentrée	167,8	139,1	114,9	90,5	73,4	102,7
	annuelles	579,8	476,7	311,7	242,5	163,8	304,3
Secon- daire 1er cycle	mois courant	72,8	45,6	39,4	34,5	28,4	41,4
	mois de rentrée	339,9	279,1	250,7	254,2	216,2	258,8
	annuelles	922,3	643,1	565,9	530,2	443,4	590,0
Secon- daire 2e cy- cle g. ^{al}	mois courant	57,5	69,7	65,0	27,4	14,2	57,8
	mois de rentrée	414,7	410,1	368,7	371,7	350,4	389,0
	annuelles	874,7	967,7	888,7	590,9	464,0	851,4
Secon- daire 2e cy- cle T.L. ^g	mois courant	145,2 ⁺	53,9	45,9	65,9	30,2	53,2
	mois de rentrée	669,2 ⁺	474,2	304,4	421,9	331,4	424,7
	annuelles	1830,8 ⁺	904,6	671,6	949,1	573,0	849,6
Secon- daire L.E.P.	mois courant	99,1	57,9	44,6	55,0	34,3	54,8
	mois de rentrée	316,8	331,4	313,8	276,0	302,4	308,0
	annuelles	1109,6	794,6	670,6	716,0	576,8	746,4

Tableau II : Dépenses scolaires suivant le niveau éducatif
de l'enfant et la taille de la famille.

+ effectifs faibles.

Hormis des "accidents statistiques" dus à la taille de l'échantillon, le tableau laisse très clairement apparaître une baisse nette de la dépense scolaire alors que la taille de la famille augmente. Cette relation très forte vaut aux différents niveaux éducatifs mais de façon moins nette dans l'enseignement technique court, notamment en ce qui concerne les dépenses de rentrée scolaire. D'une façon générale, comme en ce qui est de l'influence de l'origine sociale, l'influence de la taille de la famille se fait plus spécialement sentir au niveau des dépenses du mois courant et dans une moindre mesure au niveau du mois de la rentrée.

Par rapport à ces données factuelles, il convient de s'interroger sur la signification de la relation négative entre le niveau des dépenses scolaires et la taille de la famille. Deux interprétations

sont possibles. La première est liée au caractère descriptif d'une enquête de consommation de ce type. On argumenterait alors qu'on se contente d'observer les dépenses engagées par les familles sans se préoccuper de savoir si tous les enfants d'un même type d'enseignement ont bien tous le même matériel ou les mêmes fournitures scolaires. On pourrait alors penser que plus la famille est grande, moins les enfants sont individuellement équipés en raison de la nécessité de pourvoir un plus grand nombre d'enfants, sous contrainte budgétaire donnée. La seconde interprétation est contradictoire avec la première. Elle s'appuie sur le phénomène d'économie d'échelles, arguant que plus la famille est grande, plus il est normal que, pour un même équipement de chacun des enfants, la dépense scolaire unitaire soit plus basse. En effet, plus il y a d'enfants, plus grande est la probabilité de pouvoir ré-utiliser des manuels, des vêtements ou des matériels scolaires, sachant de plus que certains biens tels les dictionnaires ou les atlas géographiques deviennent des actifs familiaux dont la probabilité d'achat "pour" un enfant particulier est d'autant plus faible que le nombre d'enfants est plus grand.

Il est difficile a priori de choisir entre ces deux interprétations extrêmes, d'autant plus que la réalité ne se prête pas nécessairement à cette logique manichéenne et que les deux argumentations peuvent être simultanément partiellement justes. Ainsi, il est vraisemblable qu'il y a des économies d'échelle réelles sachant que les enfants de familles nombreuses peuvent très bien aussi être moins bien équipés que ceux de familles de petite taille, la conjonction de ces deux phénomènes conduisant à la situation observée. On peut néanmoins chercher à savoir si la réalité ne se trouve quand même pas plutôt du côté d'une argumentation que de l'autre.

Si l'argumentation de la restriction de consommation du fait de la contrainte budgétaire plus forte pour les familles nombreuses était juste, on devrait s'attendre à observer une interaction avec le revenu ou l'origine sociale avec un effet d'autant plus grand que la taille de la famille est modeste, c'est-à-dire que la contrainte budgétaire est présente (1). Par contre, si

(1) voir page suivante.

l'argumentation des économies d'échelles est correcte, alors celles-ci devraient exister de façon indépendante du niveau de consommation et de l'origine sociale. Des tableaux proposés en annexe, croisent la taille de la famille et l'origine sociale. Or, on observe que la décroissance du niveau des dépenses scolaires est approximativement la même dans les différents milieux socio-professionnels et donc que l'interaction envisagée est faible au niveau des dépenses annuelles. La distinction du mois courant et du mois de rentrée fait apparaître une certaine interaction pour les dépenses du mois courant. Il s'en suit par conséquent que la réalité se trouve mieux appréhendée par l'hypothèse de l'économie d'échelle que par celle de la restriction de consommation en ce qui concerne les dépenses de rentrée pour lesquelles les contraintes de l'offre sont fortes. Ce point est également renforcé par l'observation des dépenses de rentrée dans l'enseignement technique court. En effet, on doit s'attendre à ce que les économies d'échelle soient plus faibles dans ce type d'enseignement en raison de la très grande diversité des métiers enseignés et de la plus grande spécificité des matériels professionnels nécessaires. Or c'est justement ce qu'on observe avec une relation quasiment inexistante des dépenses scolaires avec la taille de la famille.

En ce qui concerne les dépenses du mois courant, la relation entre dépenses scolaires et taille de la famille est plus accusée, et, si les économies d'échelle existent aussi, on peut penser que le poids des contraintes financières est plus fort en raison également de la nature particulière des matériels acquis (matériels de faible valeur individuelle, personnels et renouvelables).

C. Le sexe.

Le tableau suivant n° 3 montre quelle est l'influence du sexe de l'enfant sur les dépenses scolaires.

(1) Comme c'est le cas pour de nombreux postes ordinaires dans la consommation des ménages.

Sexe de l'enfant		Masculin	Féminin	Ensemble
Primaire	mois courant	27,6	23,0	25,2
	mois de rentrée	106,7	98,8	102,7
	annuelles	327,5	282,8	304,3
Secondaire 1er cycle	mois courant	48,5	35,3	41,4
	mois de rentrée	256,4	260,9	258,8
	annuelles	644,4	543,3	590,0
Secondaire 2e cycle général	mois courant	56,6	58,7	57,8
	mois de rentrée	401,3	381,2	389,0
	annuelles	854,1	850,8	851,4
Secondaire 2e cycle tech.long	mois courant	56,2	47,1	53,2
	mois de rentrée	490,2	331,2	424,7
	annuelles	939,8	708,0	849,6
Secondaire L.E.P.	mois courant	63,6	41,1	54,8
	mois de rentrée	338,2	267,2	308,0
	annuelles	847,0	596,0	746,4

Tableau III: Dépenses scolaires suivant le sexe de l'enfant.

Si on s'intéresse à l'enseignement primaire, au premier cycle secondaire ou au second cycle général, on observe des différences relativement faibles entre sexes, bien que les garçons dépensent toujours un peu plus que les filles. Par contre, en ce qui concerne les deux cycles techniques, les différences entre sexes sont importantes. L'explication de ce résultat statistique tient en fait à la distinction qu'il faut faire dans l'enseignement technique entre les métiers secondaires qui demandent un matériel spécifique relativement important, et les métiers tertiaires qui ne se distinguent pas de l'enseignement général en ce qui concerne l'équipement nécessaire. Or le secondaire et le tertiaire sont caractérisés par des répartitions de sexe très différentes avec l'essentiel des filles dans le tertiaire et la majorité des garçons dans le secondaire, ce qui rend compte du rôle apparent du sexe dans l'explication des dépenses scolaires.

Le tableau 4 donne les dépenses annuelles dans l'enseignement technique court selon qu'il s'agit de métiers secondaires ou tertiaires.

F. 1978

	Technique court secondaire	Technique court tertiaire
Dépenses scolaires annuelles	827,3	632,9

Tableau IV: Dépenses scolaires annuelles dans l'enseignement technique court selon le secteur du métier préparé.

A côté de ces quelques variables qui permettent de segmenter utilement la population, peu d'autres variables paraissent déterminantes à l'exception du régime de scolarité qui met en lumière l'importance des facteurs géographiques. Ceux-ci seront analysés spécifiquement dans le chapitre III.

ANNEXE

Revenu mensuel	Primaire	1er cycle	2e cycle long	Tech.long	L.E.P.
< 2000 F	327,6	1179,4	758,1	1101,5	451,8
2000 à 3000 f	597,1	520,9	957,6	828,7	839,8
3000 à 6000 f	242,7	520,6	732,9	824,7	741,3
5000 à 8000 f	312,5	577,1	852,6	843,2	734,4
> 8000 F	369,5	740,5	918,7	899,2	847,4

Tableau V : Dépenses scolaires selon les revenus de la famille.

	Agri-culteur	Ouvriers	Emplo-yés	Artis. commerc.	Prof.lib. cad.sup.	Cadre moyen	Ensemble
1 enfant	+	500,6	663,8	594,6	598,8	+	579,8
2 enfants	364,5	456,6	353,0	475,9	803,9	340,9	476,7
3 enfants	266,1	337,7	322,5	447,8	261,5	278,9	311,7
4 enfants	186,1	241,1	300,0	241,2	256,9	291,2	242,5
≥ 5 enfants	164,2	151,9	139,9	251,8	171,2	191,2	163,8
Ensemble	210,3	266,4	324,1	416,4	444,1	287,1	304,3

+ effectifs trop faible

Tableau VI : Dépenses scolaires annuelles au niveau du primaire

	Agri- culteur	Ouvriers	Emplo- yés	Artis. commerc.	Prof.lib. cad.sup.	Cadre moyen	Ensem- ble
1 enfant	1110,0	708,6	723,4	690,1	1539,6	1009,6	922,3
2 enfants	584,2	618,1	454,8	975,2	814,9	575,1	643,9
3 enfants	512,8	579,1	427,0	532,1	670,4	625,4	565,9
4 enfants	454,6	498,6	521,8	683,3	479,6	867,5	530,2
5 enfants et +	390,4	449,0	375,7	432,8	485,8	350,5	443,4
Ensemble	514,2	543,2	481,3	704,8	733,9	656,0	590,0

Tableau VII : Dépenses scolaires annuelles au niveau du pre-
mier cycle du secondaire

	Agri- culteur	Ouvriers	Emplo- yés	Artis. commerc.	Prof.lib. cad.sup.	Cadre moyen	Ensem- ble
1 enfant	615,2	1008,2	1897,9	669,0	1005	1268,4	1068,9
2 enfants	1088,5	796,4	645,6	649,5	1336,1	1075,1	942,6
3 enfants	976,3	719,2	961,6	706,9	917,0	885,2	823,5
4 enfants	1273,3	597,9	495,5	691,0	552,6	497,9	686,4
≥ 5 enfants	498,5	649,8	nd	nd	536,8	nd	540,1
Ensemble	913,6	756,6	827,7	690,2	973,6	934,4	848,9

Tableau VIII : Dépenses scolaires annuelles au niveau du
deuxième cycle long général et technique.

	Agri- culteur	Ouvriers	Emplo- yés	Artis. commerc.	Prof.lib. cad.sup.	Cadre moyen	Ensem- ble
1 enfant	1312,0	916,0	983,2	1256,8	1003,6	802,0	1109,6
2 enfants	287,3	827,0	656,7	1672,3	434,0	569,0	794,6
3 enfants	529,9	625,3	370,4	913,0	343,0	1253,5	670,6
4 enfants	776,6	669,9	630,5	615,0	nd	507,0	716,0
5 enfants et +	600,7	526,7	483,3	1517,0	nd	339,3	576,8
Ensemble	721,2	673,2	633,3	1039,7	652,7	793,1	746,4

Tableau IX : Dépenses scolaires annuelles au niveau du deuxième cycle technique court.

Ces tableaux croisant la catégorie sociale et la taille de la famille montrent bien comment se cumulent l'effet de ces deux variables. Pourtant, autant les chiffres sont bien harmonisés au niveau du primaire et du premier cycle du secondaire, autant cette harmonie se perd au niveau du second cycle. La raison tient essentiellement au fait que nos résultats au niveau du second cycle ont été établis à partir d'un échantillon assez modeste : aussi seules les marges conservent une robustesse. Il faut cependant apporter une autre explication venant de ce que dans le second cycle long nous avons mêlé enseignement général et enseignement technique et que dans le second cycle court nous n'avons pu distinguer entre enseignement tertiaire et enseignement secondaire (nous retrouverons plus loin l'importance de cette variable.)

I - 2. Les régressions opérées sur les dépenses scolaires globales.

Les dépenses scolaires ont fait l'objet de calculs de régression dans le but d'examiner simultanément l'impact statistique des différentes variables susceptibles de les expliquer. Les résultats présentés dans les pages jointes peuvent donner l'impression d'être assez décevant eu égard à la faiblesse des coefficients de détermination et au peu d'explication dont les modèles rendent compte (1). Les raisons de cette situation tiennent entre autre au fait que les analyses ont été menées à l'intérieur de chacune des 3 grands niveaux éducatifs qui sont justement, comme nous l'avons déjà indiqué, extrêmement discriminants quant aux niveaux des dépenses scolaires engagées par les familles. Il n'en reste pas moins que l'explication pour ces dépenses spécifiques reste faible et qu'on se trouve donc dans une situation où les différences inter-individuelles ne segmentent pas profondément la situation. On peut toujours objecter que les variables pertinentes dans l'explication sont absentes de la liste des variables retenues. On ne peut bien sûr pas argumenter de façon persuasive à l'encontre de cette objection ; toutefois, il faut rappeler que le nombre de variables collectées était important explorant des dimensions très diverses de la réalité familiale et institutionnelle. C'est pourquoi c'est plutôt vers d'autres types d'explication de la faiblesse du pouvoir explicatif qu'il faut se tourner avec en particulier la reconnaissance d'un caractère aléatoire important.

. En ce qui concerne la vague du mois courant, l'aléa est évident en raison du temps réduit d'observation et du caractère non permanent des dépenses. Certaines dépenses (ex. renouvellement de co-

(1) Le modèle estimé dans l'enquête de 1972 donnaient des coefficients de détermination beaucoup plus importants (0,40-0,50) mais la variable expliquée était "le coût strict d'enseignement" qui est égal à la somme des dépenses scolaires + dépenses de scolarité - le coût d'opportunité des repas non pris à la maison. Or ces deux derniers termes, qui seront analysés ici séparément au chapitre 3, sont extrêmement dépendants de l'origine sociale, de l'origine géographique et du régime de scolarité si bien que si on analyse cet agrégat dans l'enquête actuelle, on retrouve des niveaux d'explication comparables à ceux de l'enquête précédente. Nous avons ici préféré analyser séparément les dépenses scolaires d'une part, les coûts de scolarité d'autre part.

pies...) ayant été effectuées le mois précédent ou le mois suivant, il s'ensuit que la moyenne enregistrée pour le mois d'observation est un bon estimateur des dépenses-mensuelles, s'il n'y a pas saisonnalité

Régression opérée sur les dépenses scolaires - Enseignement primaire.

Variable omise (pour les variables lettres)	Variable	Mois courant		Mois de rentrée	
		Coefficient	t	Coefficient	t
Ville de Paris	Banlieue de Paris	-	-	- 50,0	2,1 ⁺⁺
	Grande ville	-	-	- 44,0	2,3 ⁺⁺
	Banlieue de grande ville	-	-	- 73,3	3,0 ⁺⁺⁺
	Petite ville	-	-	- 57,5	3,0 ⁺⁺⁺
	Bourg	-	-	- 44,3	2,4 ⁺⁺⁺
	Rural	-	-	- 52,0	2,7 ⁺⁺⁺
	Taille de la famille milieu défavorisé	- 5,4	3,8 ⁺⁺⁺	- 14,5	6,4 ⁺⁺⁺
	Taille de la famille milieu favorisé	- 5,3	2,3 ⁺⁺	- 18,1	5,5 ⁺⁺⁺
Père cadre sup. Profession libérale	Agriculteur	- 19,0	2,5 ⁺⁺	-	-
	Ouvrier	- 15,4	2,3 ⁺⁺	-	-
	Employé	- 14,9	1,8 ⁺	-	-
	Artisans-commerçants	-	-	-	-
	Cadre moyen	- 16,8	2,2 ⁺⁺	-	-
	N'existe pas	-	-	-	-
Habite à 1 km de l'école	10-19 km de l'école	28,9	1,7 ⁺	-	-
	> 20 km de l'école	52,9	2,0 ⁺⁺	-	-
	Classe (1 à 5)	-	-	11,4	3,7 ⁺⁺⁺
	Age	3,3	3,0 ⁺⁺⁺	-	-
	Aide hebdomadaire (1/2h)	1,9	2,2 ⁺⁺	5,6	3,8 ⁺⁺⁺
	Constante	20,0	1,5	169,2	8,2 ⁺⁺⁺
R ²		0,08		0,17	
		691 observations		521 observations	

++ = significatif au seuil de 5 %
+++ = significatif au seuil de 1 %

Régressions opérées sur les dépenses scolaires - Enseignement secondaire - 1er cycle.

Variable omise (pour les variables muettes)	Variable	Mois courant		Mois de rentrée	
		Coefficient	t	Coefficient	t
Région parisienne	Région dijonnaise	-	-	20,9	1,9 ⁺
	Région rennaise	-	-	-	-
Ville de Paris	Banlieue de Paris	- 21,2	2,1 ⁺⁺	-	-
	Grande ville	- 23,6	3,1 ⁺⁺⁺	-	-
	Banlieue de grande ville	- 16,0	1,9 ⁺	-	-
	Petite ville	- 17,6	2,1 ⁺⁺	-	-
	Bourg	- 19,4	2,6 ⁺⁺	-	-
	Rural	- 26,0	3,1 ⁺⁺⁺	-	-
-	Taille de la famille milieu défavorisé	- 6,2	4,0 ⁺⁺⁺	- 14,5	3,5 ⁺⁺⁺
	Taille de la famille milieu favorisé	- 8,6	4,0 ⁺⁺⁺	- 19,4	3,3 ⁺⁺⁺
Mère cadre	Active non cadre	- 22,8	2,8 ⁺⁺⁺	-	-
	Non active	- 18,3	2,4 ⁺⁺	-	-
Féminin	Masculin	12,5	2,9 ⁺⁺⁺	-	-
-	Rang dans la fratrie	-	-	- 7,8	2,2 ⁺⁺
Projets éducatifs C.A.P.-B.E.P.	Supérieur long	16,1	2,1 ⁺⁺	31,9	2,1 ⁺⁺
	Supérieur court	-	-	30,3	2,1 ⁺⁺
	Bac	-	-	36,5	2,2 ⁺⁺
-	Classe (1 à 4)	-	-	29,1	3,8 ⁺⁺⁺
4e 3e non allégé	4e 3e allégé	-	-	- 47,7	2,5 ⁺⁺
Non redoublement	redoublement	-	-	- 62,9	3,2 ⁺⁺⁺
Classe 5e 4e 3e	1ère année du cycle classe de 6e	-	-	73,1	3,9 ⁺⁺⁺
Non boursier	Bourse (F)	-	-	0,3	2,3 ⁺⁺
Habitent < 35km	Habitent > 35 km de l'établissement	-	-	60,7	1,7 ⁺
	Constante	92,8	8,6 ⁺⁺⁺	181,8	9,1 ⁺⁺⁺
R ²		0,08		0,13	
		958 observations		848 observations	

Régressions opérées sur les dépenses scolaires - Enseignement secondaire - 2e cycle.

Variable omise (pour les variables muettes)	Variable	Mois courant		Mois de rentrée	
		Coefficient	t	Coefficient	t
	Taille de la famille milieu défavorisé	- 11,1	4,6 ⁺⁺⁺	- 20,7	3,3 ⁺⁺⁺
	Taille de la famille milieu favorisé	- 10,0	3,1 ⁺⁺⁺	- 18,7	2,3 ⁺⁺
Féminin	Masculin	-	-	6,2	3,3 ⁺⁺⁺
-	Rang dans la fratrie	-	-	- 9,9	1,7 ⁺
-	Classe (1 à 3)	9,2	2,2 ⁺⁺	- 24,8	1,8 ⁺
2e cycle général	Technique long secondaire	-	-	74,4	2,4 ⁺⁺
	Technique long tertiaire	-	-	-	-
	Technique long secondaire	13,8	1,8 ⁺	- 101,0	3,9 ⁺⁺⁺
	Technique long tertiaire	-	-	- 76,2	3,0 ⁺⁺⁺
Résident \leq 1km	Résident \geq 35 km de l'établiss.	30,8	2,6 ⁺⁺	-	-
-	Aide heb. (1/2h)	8,9	3,4 ⁺⁺⁺	-	-
	Retard scolaire (année)	-	-	- 38,8	2,4 ⁺⁺
2e année de BEP/ CAP classe de 1ère et terminale	Première année du cycle 1e année BEP/2e	-	-	49,5	2,1 ⁺⁺
Externe	Nouvellement interne	-	-	142,7	5,3 ⁺⁺⁺
	Interne	17,4	1,9 ⁺	-	-
	Demi-pensionnaire	-	-	38,8	2,2 ⁺⁺
	Constante	62,3	5,2 ⁺⁺⁺	444,0	8,1 ⁺⁺⁺
R ²		0,11		0,18	
		469 observations		682 observations	

(hors la rentrée), alors que la variance est considérablement surestimée par rapport à une observation continue sur l'année. La conséquence de cette forte augmentation de la variance (d'autant plus que la moyenne est faible) est donc un pouvoir explicatif nécessairement faible.

. En ce qui concerne la période de la rentrée scolaire, la période d'observation est un argument faible puisque l'enquête a été effectuée au cours des 5 semaines encadrant la date de la rentrée. Par contre, il apparaît que la variance observée, qui est vraisemblablement proche de la variance vraie, est en fait relativement faible. Il s'ensuit que les facteurs aléatoires prennent, en valeur relative, une part qui apparaît importante.

Après ce préambule essentiel à la compréhension des résultats estimés, essayons maintenant de voir quelles variables sont significatives pour l'explication.

De façon générale, on peut faire l'observation que les variables statistiquement significatives ne sont pas les mêmes pour les dépenses du mois courant et pour celles de la rentrée si ce n'est l'influence de la taille de la famille avec des coefficients toujours négatifs avec des valeurs relativement importantes et toujours très significatives (1 %) attestant de la décroissance des dépenses lorsque la taille de la famille est plus grande. Par rapport à l'argumentation "type économies d'échelle" que nous avons avancée dans les pages précédentes, nous trouvons ici une confirmation du fait que les coefficients de la taille sont les mêmes (en fait extrêmement proches et statistiquement non différents) dans les milieux favorisés et les milieux défavorisés indiquant l'indépendance avec les contraintes budgétaires de la famille.

A. Les estimations effectuées pour le mois de la rentrée font apparaître essentiellement l'influence de facteurs institutionnels (classe, type d'étude, régime de scolarité, première année de cycle) avec très peu d'influence des facteurs individuels ou sociaux.

Tout se passe donc comme si, à la rentrée, il y avait, en toute hypothèse, un certain nombre de dépenses à engager, variables suivant le niveau, le type d'études suivies, mais peu à discrétion des familles avec donc un faible impact social.

. Au niveau de l'enseignement primaire, on notera essentiellement l'influence de la classe avec des dépenses en moyenne croissantes du cours préparatoire au cours moyen 2ème année, ainsi que l'influence de l'origine géographique avec une opposition entre la ville de Paris d'une part avec des dépenses significativement plus élevées (de l'ordre de 50 F) et les autres localisations d'autre part où les dépenses sont donc plus faibles mais peu variables au type de lieu toutes choses égales par ailleurs.

. Dans l'enseignement secondaire de premier cycle, on notera l'influence de la classe qui vient principalement d'une mauvaise spécification de la variable qui aurait dû opposer 6e et 5e d'une part à 4e et 3e d'autre part, en raison de la gratuité des livres dans les 2 premières classes au moment de l'enquête. Nous examinerons plus en détail le poste "livres" dans la seconde section de ce chapitre. On observe que les sections "allégées" en 4e-3e sont caractérisées toutes choses égales par ailleurs par des dépenses significativement inférieures (47,70 F) à celles des sections normales. Le fait de redoubler permet de diminuer significativement (de 62,9 F) les dépenses de la rentrée, alors que la classe de 6e, première année du cycle, est caractérisée par des dépenses spécialement importantes (+73,10 F). Enfin les élèves très éloignés de l'établissement qu'ils fréquentent (interne) ont des dépenses d'équipement scolaires plus élevées à la rentrée vraisemblablement en raison du fait que les parents savent qu'il faut tout de suite la totalité de l'équipement nécessaire à cause de la plus grande difficulté à le compléter ultérieurement. On notera également que les élèves de la région dijonnaise dépensent toutes choses égales par ailleurs plus (20,90 F) que les élèves parisiens à la rentrée.

. Dans l'enseignement secondaire de second cycle, les différences les plus notables concernent le type d'enseignement suivi avec une différence de dépenses entre les enseignements techniques secondaires d'une part et les enseignements généraux ou techniques tertiaires d'autre part, les premiers étant toutes choses égales par ailleurs plus coûteux que les seconds en raison principalement du matériel et des vêtements professionnels comme nous le verrons plus loin. Ainsi l'enseignement technique long secondaire coûte 74,40 F de plus à la rentrée que l'enseignement technique long tertiaire. En ce qui concerne l'enseignement technique court (B.E.P./C.A.P.) on observe d'une façon générale une dépense très inférieure à celle de l'enseignement long, mais à une même différenciation entre les enseignements secondaire et tertiaire. Comme dans le premier cycle, la première année (classe de seconde ou 1ère année de B.E.P./C.A.P.) est caractérisée par un "pic" de dépenses (+ 49,50 F) motivé sans doute par l'acquisition de biens durables au cours du cycle d'études entrepris. Ce phénomène se trouve d'ailleurs renforcé si on tient compte de la variable classe qui a un coefficient négatif (- 24,80 F) attestant de la diminution des dépenses en cours de cycle. Il faut également ajouter que cette pointe de dépenses est spécialement importante (+ 142,70 F) pour ceux qui deviennent internes à l'entrée en second cycle. (Ce cas se rencontre relativement fréquemment pour les ruraux éloignés des grandes villes qui étaient notamment demi-pensionnaires dans le collège de leur chef lieu de canton et qui sont contraints d'être internes pour entrer au lycée généralement plus éloigné du domicile de leurs parents).

B. Examinons maintenant les estimations effectuées pour le mois courant. Les pourcentages d'explication sont relativement faibles et les facteurs institutionnels sont, à ce niveau, à peu près absents pour laisser la place plutôt à des facteurs sociaux.

. Dans l'enseignement primaire, on observe, outre l'influence de la taille de la famille, essentiellement l'impact de facteurs géographiques d'une part, de facteurs sociaux d'autre part. Ainsi,

les élèves qui habitent à plus de 10 km (ils sont peu nombreux) doivent supporter des coûts supplémentaires alors qu'on observe une opposition sociale entre les cadres supérieurs (et les artisans-commerçants) qui dépensent plus (entre 15 et 20,00 F) pour les dépenses scolaires d'un mois courant.

. Au niveau du premier cycle de l'enseignement secondaire, nous trouvons aussi l'influence de variables économiques et sociales toutefois sous des formes légèrement différentes. Ainsi, la dimension géographique oppose la ville de Paris à l'ensemble des autres types de localisation avec des différences de l'ordre de 20,00 F. La dimension sociale est représentée par le métier de la mère avec des écarts significatifs entre les mères qui exercent un métier de cadre (moyen ou supérieur et notamment dans l'enseignement) et les autres, qu'elles exercent un métier moins qualifié ou qu'elles soient inactives. A côté de cette variable, et vraisemblablement lié à l'origine sociale, nous trouvons des dépenses significativement plus élevées lorsqu'il y a dans la famille un projet éducatif avec des études supérieures longues envisagées.

. Enfin, dans l'enseignement secondaire de second cycle, les dépenses sont, toutes choses égales par ailleurs, plus élevées dans l'enseignement technique court secondaire (+13,80 F), plus élevées pour les internes (+ 17,40 F) que pour les autres régimes de scolarité, ainsi que pour les élèves très éloignés (à plus de 35 Km) de l'établissement qu'ils fréquentent.

Après cet examen des dépenses globales, nous allons maintenant fournir des informations à un niveau plus détaillé, celui qui distingue entre les différents postes de dépenses.

Section II - Analyse des dépenses scolaires par poste.

Dans la section précédente, notre analyse présentait l'inconvénient de ne pas scinder l'ensemble des dépenses scolaires en sous groupes distincts présentant plus d'homogénéité. Les résultats des analyses de régression supportent d'ailleurs cette remarque. Nous distinguerons ici les dépenses de livres scolaires, de fournitures scolaires, de vêtements sportifs, et enfin de vêtements et matériels professionnels.

II - 1. Les dépenses de livres scolaires.

Les dépenses de livres scolaires sont fortement conditionnées par les exigences de l'institution d'enseignement. En effet, les familles, dans la mesure où elles ne possèdent pas déjà (en totalité ou en partie) les livres demandés venant de frères ou de soeurs plus âgés, ne peuvent qu'arbitrer entre l'achat de livres neufs ou de livres d'occasion. Tant en ce qui concerne le nombre de livres que le choix de l'auteur et de l'éditeur, la liberté des familles est pratiquement inexistante car les conséquences sont trop lourde pour la scolarité de l'enfant. Le tableau X donne le montant des dépenses de livres aux différents niveaux éducatifs.

F 1978

	Primaire	6ème	5ème	4e normale	3e normale	4e-3e allégées
Mois courant	1,3	1,9	2,5	2,4	5,7	3,2
Mois de rentrée	2,4	4,7	4,4	96,9	93,3	36,6
Dépenses annuelles	12,8	19,9	24,4	116,1	138,9	62,2

	second cycle général		second cycle technique long			second cycle tech.court tertiaire		second cycle tech.court secondaire	
	2e	1ère term. 1e	2e	1ère terminale tert. re	1ère terminale second. re	1ère année	2e(3e) année	1ère année	2e(3e) année
Mois courant	9,6	7,9	4,8	2,7	4,9	5,0	1,1	2,3	1,6
Mois de rentrée	204,7	233,0	186,2	174,9	180,6	86,9	89,3	29,0	28,5
Dépenses annuelles	381,5	296,2	224,6	196,5	219,8	126,9	98,1	47,4	41,3

Tableau X Dépenses de livres scolaires selon le niveau éducatif, le type d'enseignement et la classe dans le cycle.

La première ligne du tableau rappelle que tous les livres scolaires ne sont pas acquis strictement dans la période de la rentrée et qu'il y a certains achats en cours d'année. Il ne s'agit sans doute pas réellement de manuels, au sens habituel du terme, mais de livres conseillés par les professeurs dans le cadre des enseignements ("classiques" pièces de théâtre...). Bien sûr, les sommes engagées au cours d'un mois courant sont en moyenne faible ; il n'en reste pas moins qu'elles représentent, cumulées sur l'année, un montant non négligeable.

Les dépenses de livres scolaires sont très peu importantes dans le primaire et dans les classes du collège où le principe de la gratuité des manuels était appliquée à la rentrée de 1978. Au-delà, les dépenses sont surtout importantes dans le second cycle avec une différence non négligeable entre l'enseignement général et l'enseignement technique, les dépenses étant moins élevées dans ce dernier type d'enseignement. A l'intérieur de l'enseignement technique, l'enseignement court est caractérisé par un niveau de dépenses beaucoup plus faible sachant qu'au sein de l'enseignement technique court, il y a une différence importante entre les métiers tertiaires et les métiers secondaires, ces derniers ayant un niveau de dépenses très faibles. Enfin,

dans le second cycle de l'enseignement secondaire, la classe d'entrée dans le cycle (classe de seconde) est marquée par des dépenses légèrement plus importantes que celles des autres classes.

On peut facilement observer l'impact de la gratuité des livres en comparant les dépenses de la rentrée des classes de 6e-5e d'une part et de 4e-3e d'autre part. L'effet de cette mesure est de faire diminuer les charges familiales d'environ 90 F (environ 95,00 F en 4e-3e contre 5,00 F en 6e-5e) par élève. Si on considère que la population scolaire concernée est approximativement de 1.700.000 élèves, on aboutit à une économie globale pour les familles d'environ 153 millions de F (1).

Le tableau X donnait les dépenses de livres scolaires dans les différentes classes pour l'ensemble de la population enquêtée, c'est-à-dire à la fois pour ceux (la majorité) qui sont non redoublants et qui doivent donc acquérir l'ensemble des livres d'une part, et les redoublements qui possèdent déjà tout ou partie nécessaires d'autre part. Le tableau XI permet de visualiser les deux types de situation quant aux dépenses de livres au moment de la rentrée.

F 1978

	Primaire	6e-5ème	4e-3e nor- males	2e cycle général	2e cycle tech.long	2ecycle tech- nique court
Non redoublants	2,4	4,7	97,6	223,6	198,4	50,8
Redoublants	2,3	2,6	42,4	165,3	134,5	69,4 ⁺

+ Petits effectifs.

Tableau XI : Dépenses de livres scolaires au moment de la rentrée selon le type d'études et que l'élève est ou non redoublant.

(1) Ce chiffre est à comparer avec les prévisions budgétaires pour 1978 (budget programme) concernant la gratuité des livres scolaires en 6e-5e à la rentrée 1978-79, soit 139,5 millions de francs. Ce coût pour l'Etat est du même niveau que la dépense agrégée annuelle des familles ; toutefois, les manuels concernés sont supposés avoir une durée de vie de 4 ans.

Comme on pouvait s'y attendre, les redoublants ont des dépenses de livres inférieures à celles des non-redoublants ; toutefois, il est à souligner que les différences ne sont pas considérables et que les redoublants doivent donc acquérir de nouveaux livres. Il est a priori difficile d'argumenter qu'ils ne possédaient pas le stock de livres demandés au cours de leur première année et qu'ils le complèteraient en redoublant. On peut aussi penser que certains élèves en redoublants changent en fait de section (ex. 2eA \rightarrow 2e AB) ce qui entraînerait l'achat de livres différents ou bien que certains livres sont consommés par leur usage (fiches de mathématiques complétées par le travail de l'élève en cours d'année...). Il apparaît cependant que ces phénomènes ne peuvent expliquer vraisemblablement la faiblesse relative des différences constatées et qu'il faut plutôt imaginer que la stabilité des manuels d'une année sur l'autre n'est pas très grande ou différente suivant les enseignants.

L'enquête permet également d'obtenir des informations sur la décomposition des dépenses globales d'acquisition de livres scolaires suivant qu'il s'agit de livres neufs ou de livres d'occasion. De plus, outre la comptabilité financière, nous connaissons les quantités de livres acquis, en distinguant ceux qui ont été achetés (neufs ou d'occasion) et ceux qui proviennent de frères ou soeurs. Enfin, des renseignements ont aussi été collectés sur l'usage qui est fait des livres de l'année précédente.

Les tableaux XII et XIII permettent de mesurer quantitativement et monétairement les acquisitions de livres par l'élève au moment de la rentrée scolaire. En ce qui concerne les nombre de livres acquis, on observe qu'en moyenne environ 50 % des livres utilisés sont achetés neufs, avec des écarts dont on comprend bien la signification en raison des situations particulières des classes ou niveaux concernés. D'une façon générale, le nombre de livres acquis neufs, en termes relatifs, est d'autant plus important que le "marché" est plus étroit réduisant les possibilités d'acquisition de livres d'occasion (achetés ou venant de frères ou soeurs). De façon complémentaire les livres achetés par l'intermédiaire des établissements scolaires sont d'autant

	Livres acquis neufs		Livres acquis d'occasion		Livres achetés à l'institution		Livres venant de frères		Total livres	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Primaire	0,06	22,2	0,01	3,7	0,16	59,3	0,04	14,8	0,27	100,0
6e-5e	0,25	71,4	0,02	5,7	0,05	14,3	0,03	8,6	0,35	100,0
4e-3e normales	1,75	30,9	2,48	43,8	0,50	8,8	0,93	16,4	5,66	100,0
4e-3e allégées	0,64	37,2	0,90	52,3	0,10	5,8	0,08	4,6	1,72	100,0
second cycle général 2e 1 ^{ère} term.	4,20	47,5	4,13	46,3	0,13	1,5	0,39	4,4	8,85	100,0
2e cycle technique long 2e 1 ^{ère} term.	4,48	48,3	4,08	44,0	0,05	0,5	0,67	7,2	9,28	100,0
2e cycle technique long 2e 1 ^{ère} term.	4,21	50,0	3,59	42,7	0,19	2,3	0,42	5,0	8,41	100,0
2e cycle technique long 1 ^{ère} année	3,57	51,7	3,07	44,4	0,10	1,5	0,17	2,5	6,91	100,0
2e cycle technique long 1 ^{ère} année	1,43	63,0	0,54	23,8	0,28	12,3	0,02	0,9	2,27	100,0
L.E.P. 2e(3)année	1,64	67,2	0,55	22,5	0,20	8,2	0,05	2,1	2,44	100,0

Tableau XII : Répartition du nombre de livres scolaires suivant leur origine aux différents niveaux éducatifs (rentrée scolaire).

	Livres acquis neufs		Livres acquis d'occasion		Livres achetés à l'institution		Livres venant de frères		Total ⁺	
	dépenses	%	dépenses	%	dépenses	%	dépenses	%	Dépenses	%
Primaire	0,96	41,4	0,06	2,6	1,30	56,5	-	-	2,32	100,0
6e-5e	3,84	86,7	0,38	8,6	0,21	4,7	-	-	4,43	100,0
4e-3e normales	46,09	49,6	41,31	44,4	5,56	6,0	-	-	92,96	100,0
4e-3e allégées	17,39	48,6	16,56	46,3	1,84	5,1	-	-	35,79	100,0
2e cycle général 2e 1 ^{ère} term.	116,09	58,5	78,95	39,8	3,54	1,8	-	-	198,58	100,0
2e cycle général 2e 1 ^{ère} term.	149,96	64,2	80,56	34,5	3,24	1,4	-	-	233,76	100,0
2e cycle technique long 2e 1 ^{ère} term.	123,03	63,1	68,46	35,1	3,50	1,8	-	-	194,99	100,0
2e cycle technique long 1 ^{ère} année	110,23	63,0	62,03	35,5	2,62	1,5	-	-	174,88	100,0
2e cycle technique long 1 ^{ère} année	38,75	67,0	11,83	20,4	7,30	12,6	-	-	57,88	100,0
L.E.P. 2e(3)an.	38,48	70,9	9,47	17,5	6,32	11,7	-	-	54,27	100,0

+ Les dépenses totales de ce tableau diffèrent légèrement de ceux du tableau en raison des quelques non-réponses sur l'origine.

Tableau XIII : Répartition des dépenses de livres scolaires selon l'origine des livres, aux différents niveaux éducatifs (rentrée scolaire).

nombreux que les enfants sont jeunes. Ces deux phénomènes permettent de rendre compte du poids relativement faible des livres neufs en 4e-3e, de l'écart entre le premier et le second cycle en raison de la plus grande diversité des filières, de la différence entre l'enseignement général et technique en second cycle et de la position particulière des L.E.P. du fait de la multiplicité des métiers enseignés.

A côté de l'acquisition de livres scolaires, l'enquête donne également des informations sur ce que deviennent les livres scolaires après usage (tableau XIV).

	Nbre livres conservés pour frères ou soeurs	Nbre livres conservés sans affectation	Nbre de livres vendus	Nbre de livres total	Prix des livres vendus	Prix des livres acquis	Coût net des livres	
Primaire	0,03	0,08	0,02	0,13	0,11	2,32	2,21	
6e-5e	0,03	0,16	0,02	0,21	0,12	4,43	4,31	
4e-3e normale	0,50	1,95	1,21	3,66	14,02	92,96	78,94	
4e-3e allégée	0,10	0,71	0,57	1,38	7,43	35,79	28,36	
Second cycle géné. al	2e	1,11	2,15	2,41	5,67	33,31	198,58	165,27
1 ^{er} term.	1,25	3,80	3,87	8,92	51,59	233,76	182,17	
2e cycle tech.	2e	0,49	2,0	3,02	5,51	42,68	194,99	152,31
long	1 ^{er} term.	0,27	3,82	3,10	7,19	48,13	174,88	126,75
2e cycle tech.	1 ^{er} année	0,32	1,26	1,04	2,62	16,30	57,88	41,88
court	2 ^e 3 ^e année	0,05	1,65	0,60	2,30	8,48	54,27	45,79

Tableau XIV : Usage des livres scolaires de l'année précédente et coûts nets des livres aux différents niveaux éducatifs. (rentrée scolaire).

Nous retrouvons bien sûr une structure comparable à celle mise en évidence pour l'achat des livres, puisque les livres achetés d'occasion ont été vendus par les élèves qui étaient dans la même classe au cours de l'année précédente. Nous n'avons pas d'informations sur le devenir des livres conservés par l'élève sans affectation connue. Ces livres, qui présentent environ 40 % des livres acquis antérieurement, peuvent être soit conservés de façon volontaire par l'élève soit de façon contrainte en raison de l'impossibilité de les négocier sur le marché de l'occasion du fait de leur état ou des changements de programmes ou de manuels sans qu'on sache faire la part de ces deux situations.

Nous pouvons calculer le prix moyen d'acquisition d'un livre neuf et le prix moyen d'un livre acheté d'occasion pour estimer la dépréciation. (Encore que certains livres achetés d'occasion pouvaient très bien avoir déjà été achetés d'occasion par le vendeur une année auparavant).

Classe à la entrée scolaire	Prix moyen d'achat livres neufs	Prix moyen d'achat livres d'occasion	Rapport	Prix de re- vente des livres
			Prix occasion Prix neuf %	
primaire	18,5	8,2	44,3	4,6
1 ^{re} -5 ^e	15,0	13,5	90,0	9,3
1 ^{re} -3 ^e normales	26,2	16,9	64,5	11,4
1 ^{re} -3 ^e allégées	29,1	18,5	63,6	13,2
1 ^{re} cy- 2 ^e le gé-	28,0	19,6	70,0	13,8
général 1 ^{ère} term.	34,1	19,9	58,4	13,4
1 ^{re} cy- 2 ^e le tech.	31,4	18,9	60,2	13,9
long 1 ^{ère} term.	30,9	20,3	65,7	15,8
1 ^{re} cy-1 ^{ère} année le tech.	26,7	23,2	86,9	14,7
court 2 ^e (3)année	23,7	17,1	72,1	14,0

Tableau XV : Prix moyen d'achat des livres neufs et d'occasion
suivant le niveau éducatif.

En moyenne, les livres d'occasion s'achètent environ au 2/3 du prix du livre neuf, sachant qu'il y a une différence entre le prix de vente et le prix d'achat des livres d'occasion mesurant en moyenne la rémunération des intermédiaires. La mesure de celle-ci n'est pas obtenue directement dans le tableau précédent en raison de la différence de classe entre celle qui correspond aux livres achetés et celle qui correspond au livres vendus. Il semble qu'en moyenne cette rémunération se situe autour de 25 % du prix de vente par l'intermédiaire.

Les régressions opérées sur les dépenses de livres scolaires ne nous apportent pas d'éléments nouveaux par rapport à ceux que nous avons présentés si ce n'est l'influence du projet éducatif avec des dépenses, toutes choses égales par ailleurs, d'autant plus élevé que le projet éducatif correspond à des études longues et prestigieuses.

II - 2. Les dépenses de fournitures scolaires.

Sont rassemblées sous le terme de fournitures scolaires les dépenses de papeterie (cahiers, copies...), de matériel pour écrire (crayons, stylos...), de matériel pour peindre et dessiner (peinture, compas, cartons à dessin...) et d'autres matériels tels que les cartables. Le tableau XVI donne les mesures globales de ces dépenses.

	Primaire	6e	5e	4e normale	3e normale	4e-3e allégées
Mois courant	7,9	18,2	14,4	12,6	14,0	10,0
Mois de rentrée	60,0	179,8	122,7	127,7	111,0	86,0
Dépenses annuelles	123,2	325,4	237,9	228,5	223,0	166,0

Classes	Second cycle général		Second cycle technique long			Second cycle tech. court tertiaire		2e cycle tech. court second.	
	2e	1ère term.	2e	1ère term. tertiaire	1ère term. second.	1ère année	2e(3) année	1ère année	2e(3) année
Mois courant	11,5	13,4	12,5	8,5	7,1	11,2	12,7	20,5	11,2
Mois de rentrée	104,1	86,2	171,9	92,7	85,1	158,4	103,3	128,6	97,5
Dépenses annuelles	196,1	193,4	271,9	160,7	141,9	248,0	204,9	292,6	187,1

Tableau XVI : Dépenses de fournitures scolaires suivant le niveau éducatif, le type d'enseignement et la classe dans le cycle.

Outre l'enseignement primaire qui est caractérisé par des dépenses de fournitures scolaires inférieures, on n'observe pas de différences très importantes entre les niveaux éducatifs. Toutefois, les écarts sont marqués entre types d'enseignement au sein d'un même niveau, alors que l'année d'entrée dans un cycle est associée à des dépenses spécialement importantes. Ce phénomène, déjà présent pour les livres, est très visibles pour les fournitures à l'entrée dans l'enseignement secondaire (classe de 6e) et à l'entrée dans les filières techniques (surtout du secteur secondaire) en second cycle. En effet, dans ce dernier cas, les dépenses de matériel de dessin et de fournitures spécifiques (1) représentent des sommes élevées. Il apparaît donc que l'en-

(1) Il n'a pas été possible de distinguer les fournitures générales des fournitures spécifiques car les intitulés notés par les familles ne permettaient pas cette affectation. Ainsi, il est vraisemblable que sous l'intitulé "compas" il s'agit d'une fourniture générale pour un élève de premier cycle et en fait d'un matériel professionnel pour un élève en L.E.P. ou en lycée technique.

trée dans un cycle est marquée par des acquisitions de biens durables qui seront utilisés plusieurs années de suite.

Il est à remarquer aussi les sommes relativement importantes dans l'enseignement technique court, eu égard surtout à la structure sociale de la population. En effet, on aurait pu s'attendre à trouver des dépenses plus faibles. Il est vraisemblable qu'il y a compensation entre cet effet de structure sociale d'une part et des besoins plus élevés d'autre part imposés par la nature même des enseignements suivis.

Ces remarques sont confortées par les résultats des régressions effectuées sur les dépenses scolaires individuelles. En effet on observe les résultats suivants.

- Le type d'enseignement suivi est significatif toutes choses égales par ailleurs.

- . Dans le premier cycle, les classes allégées sont caractérisées par un écart de l'ordre de 20 F avec les dépenses des classes normales pour la rentrée.
- . Dans le second cycle, les dépenses les plus faibles sont le fait de l'enseignement général et de l'enseignement technique long tertiaire ; l'enseignement technique court (secondaire ou tertiaire) et l'enseignement technique long secondaire sont significativement plus coûteux (de l'ordre de 40,00 F) en ce qui concerne toujours les fournitures dans la période de la rentrée.

- L'entrée dans un cycle est toujours caractérisée par un surcroît de dépenses de fournitures. (+ 20 F dans le primaire, + 45 F en 6e et + 40 F à l'entrée en second cycle).

- La taille de la famille, de façon à peu près indifférenciée suivant l'origine sociale, a un effet négatif sur les dépenses de fournitures, (environ 5 F en moins sur la dépense individuelle par enfant à charge dans le primaire, de 8 à 10,00 F en moins pour l'enseignement secondaire).

- Les variables caractérisant l'origine sociale de l'enfant ont une influence modeste, l'effet étant plutôt un effet culturel (aide hebdomadaire au travail de l'enfant...).

- Les facteurs géographiques apparaissent peu importants, avec seulement des dépenses significativement plus élevées pour Paris, cet effet étant limité à l'enseignement primaire.

Outre ces renseignements sur les dépenses globales de fournitures scolaires, l'enquête fournit des informations plus spécifiques sur les différents sous-postes. Parmi ceux-ci la dépense de cartable a été isolée, les principaux résultats étant repris dans le tableau suivant :

	Primaire	6e	5e	4e3e normale	4e3e allégée
Dépense moyenne	27,2	56,7	32,2	23,5	24,5
Prix moyen d'un cartable	59,3	101,7	82,4	80,8	60,8
% d'élèves ayant acheté un cartable	45,9 %	56 %	39 %	29 %	40 %
% par rapport aux dépenses de fournitures de la rentrée	45,3 %	31,5 %	26,2 %	19,4 %	28,4 %

	Second cycle général		2e cycle tech. long		2e cycle tech. court	
	2e	1ère term.	2e	1ère term.	1e année	2e(3)année
Dépense moyenne	14,9	9,8	18,4	19,2	28,9	19,9
Prix moyen d'un cartable	72,8	58,6	97,8	76,8	76,8	68,5
% d'élèves ayant acheté un cartable	20,4 %	16,8 %	28,6 %	25 %	37,7 %	29 %
% par rapport aux dépenses de fournitures de la rentrée	14,3 %	11,4 %	10,7 %	21,4 %	20,1 %	19,6 %

Tableau XVII : Dépenses de cartable selon le niveau éducatif
et le type d'enseignement.

La dépense de cartable perd de l'importance au fur et à mesure du déroulement de la scolarité. Dans l'enseignement primaire, elle concerne presque un élève sur deux et représente près de la moitié de la dépense moyenne de fournitures, alors que ces chiffres diminuent pour atteindre des niveaux modestes dans le second cycle général. On observe aussi un effet d'entrée dans le cycle avec à la fois un pourcentage plus grand d'élèves qui achètent un cartable et un prix moyen du cartable plus élevé.

Le tableau laisse aussi à penser que le modèle ancien selon lequel on achetait à l'enfant un cartable de bonne qualité qui lui rendrait des services tout au long de sa scolarité (secondaire) est devenu un phénomène très minoritaire. En effet, le taux de renouvellement est assez élevé (changement en moyenne tous les 2 ou 3 ans) et le prix des cartables est, en moyenne, relativement bas (entre 60 et 100,00 F) avec un écart type faible attestant d'une assez grande homogénéité de comportement.

II - 3. Les dépenses de vêtements de sports.

Il est nécessaire de rappeler que nous n'avons retenu dans cette rubrique que les vêtements sportifs utilisés à l'école, à l'exclusion des vêtements de sports utilisés pour des activités extra-scolaires. Nous nous sommes fondés sur la destination déclarée par la famille pour les vêtements de sports acquis. Cependant, la distinction entre le vêtement sportif scolaire et le vêtement sportif extra-scolaire n'est pas aussi tranchée dans la pratique. En effet, les affectations ne sont pas exclusives et il est vraisemblable que certains achats effectués pour les activités d'éducation physiques et sportives seront utilisés en dehors de l'école. Il est cependant impossible d'aller au-delà de la déclaration parentale et c'est donc le concept de dépenses de vêtements de sports utilisés à l'école (mais non nécessairement exclusivement) qui a été retenu.

	Primaire	6e	5e	4e-3e normale	4e-3e allégée
is courant	11,5	17,4	16,9	12,6	14,0
is de rentrée	23,5	64,7	49,3	65,7	43,5
épenses annuelles	115,5	203,9	184,5	166,5	155,5

	Second cycle général		2e cycle tech. long		2e cycle tech. court	
	2e	1ère term.	2e	1ère term.	2e	2e(3) année
is courant	12,6	10,1	11,6	6,9	7,7	10,2
is de rentrée	50,7	39,4	51,2	38,3	50,0	51,1
épenses annuelles	151,5	120,2	144,0	93,5	111,6	132,7

Tableau XVIII : Dépenses de vêtements de sports utilisés à l'école
selon le niveau éducatif et le type d'enseignement.

Les dépenses de vêtements sportifs représentent une part non négligeable des dépenses scolaires (environ 30 % dans le primaire et le premier cycle, entre 15 et 20 % dans le second cycle). Elles présentent toutefois la particularité d'être beaucoup moins concentrées dans la période de la rentrée scolaire. Elles sont aussi beaucoup moins que les autres dépenses liées au type d'enseignement ou au niveau éducatif. Qui plus est, on observe une loi de décroissance continue de la classe de sixième à la terminale dans l'enseignement secondaire, ce qui est atypique par rapport aux autres dépenses scolaires. L'explication de cette situation doit sans doute être cherchée en dehors de l'institution scolaire et on peut suggérer que le développement physiologique de l'enfant n'y est pas étranger. En effet, les besoins de renouvellement de vêtements, et de ceux de sport entre autres, dépendent de la croissance de l'enfant. Ainsi, au fur et à mesure du déroulement de la scolarité secondaire, il y a diminution de la croissance et stabilisation

de la taille ce qui impliquerait de moindre besoins de renouvellement et par conséquent des dépenses moyennes en diminution. Cette argumentation est d'ailleurs confortée si on examine la dispersion des dépenses. D'une façon générale, celle-ci est très forte et les chiffres moyens présentés sont, très schématiquement, la résultante de l'action de deux populations. D'une part une population qui acquiert des biens coûteux (survêtement notamment) et d'autre part une population qui n'en acquiert pas au cours de la période d'observation (soit par ce qu'ils en possédaient déjà, soit parce qu'ils utilisent du matériel venant de frères ou soeurs, soit enfin parce qu'ils sont sous-équipés). Or comme la probabilité d'acquisition est la plus forte au cours de la période de croissance de l'enfant, il s'ensuit que la dépense moyenne est plus forte.

En ce qui concerne les facteurs qui peuvent rendre compte de la variabilité des dépenses de vêtements sportifs, les régressions indiquent une légère différenciation sociale, un effet positif de l'âge dans l'enseignement primaire où les dépenses sont relativement faibles dans les premières classes, un effet négatif de l'âge dans l'enseignement secondaire et surtout l'effet du sexe avec des dépenses significativement supérieure pour les garçons d'une part et de la taille de la famille avec des dépenses en diminution lorsque le nombre d'enfants est plus grand, sans interaction entre taille et origine sociale indiquant qu'il s'agit plutôt d'une économie d'échelle que de l'influence de la plus grande contrainte budgétaire du fait de la taille.

II - 4. Les dépenses de vêtements et matériels professionnels.

Les vêtements professionnels regroupent l'ensemble des dépenses vestimentaires spécifiques demandées par l'institution scolaire, hormis les vêtements pour les activités physiques et sportives. Dans l'enseignement général elles concernent essentiellement les tabliers et les blouses, alors que dans l'enseignement technique, elles concernent, outre ces vêtements, toutes les tenues professionnelles nécessitées par l'apprentissage du métier étudié.

Le matériel professionnel ne concerne que les élèves de l'enseignement technique. Il correspond à l'ensemble des outillages acquis personnellement par l'élève. Pour ce type de dépenses, il peut bien sûr y avoir des variations selon la volonté des familles ou selon ses capacités financières ; cependant, il apparaît que les demandes formulées par l'établissement scolaire sont vraisemblablement prépondérantes. Or ces demandes, et les sommes engagées par les familles sont relativement différentes d'un métier à l'autre. La distinction entre les métiers secondaires et les métiers tertiaires est fondamentale, mais il semble aussi, qu'au sein des métiers secondaires les différences ne soit pas négligeables. La taille de l'échantillon ne permet pas de préciser mieux les écarts entre métiers. De plus, seuls les métiers les plus fréquemment étudiés font partie de l'échantillon en-
quêté si bien que globalement nous n'avons pas de certitude parfaite quant à son caractère représentatif de l'ensemble des sections existantes. Rappelons également qu'une partie du matériel professionnel, notamment le matériel lié au dessin industriel, a été imputé dans la rubrique des fournitures scolaires.

	Primaire	6e	5e	4e-3e normales	4e-3e allégées	Second cycle général	
						2e	1ère term.
Mois courant vêtements profession.	0	0	0	0	0	0,6	3,3
Mois de rentrée vêtements profess.	16,8	22,5	14,4	17,7	30,4	39,3	17,0
Dépenses annuelles vêtements + matériels profess.	16,8	22,5	14,4	17,7	30,4	44,1	43,3

	Second cycle tech. long.			2e cycle technique court tertiaire		2e cycle technique court secondaire	
	2e	1ère term.	1ère term.	1ère an.	2e(3) an.	1ère an.	2e(3) an.
		tertiaire	secondaire				
Mois courant vêtements professionn.	0	1,8	3,1	0	4,8	1,6	5,1
Mois courant matériels professionn.	2,7	0	2,4	0,6	0	3,8	4,0
Mois de rentrée vêtements profession.	114,0	7,5	30,3	34,2	17,7	110,7	42,0
Mois de rentrée matériels profession.	67,8	0,4	11,5	32,8	4,2	57,1	16,6
Dépenses annuelles vêtements + matériels profession.	203,4	22,3	85,8	71,8	60,3	211,0	131,4

Tableau XIX : dépenses de vêtements et matériels professionnels selon le niveau éducatif, le type d'enseignement et la classe.

L'opposition est très nette entre l'enseignement général où les dépenses de ce type sont extrêmement modestes et l'enseignement technique où les dépenses sont beaucoup plus importantes, en dépit d'une structure sociale basse attestant par là du caractère contraint de ces

achats. A l'intérieur de l'enseignement technique, nous retrouvons une opposition très marquée entre les métiers tertiaires qui n'ont un niveau de dépenses de matériels et vêtements professionnels que peu supérieurs à celui de l'enseignement général et les métiers secondaires qui se distinguent par des dépenses spécifiques à la charge des familles beaucoup plus élevées. En outre, dans l'enseignement technique et plus spécialement dans le secteur secondaire, la rentrée scolaire de la première année dans le cycle est caractérisée par des achats notablement plus importants en raison de l'acquisition de matériels et surtout de vêtements qui feront de l'usage tout au long de la scolarité engagée.

E - Autres dépenses scolaires.

Enfin, il se produit, à la rentrée scolaire, un certain nombre de dépenses scolaires spécifiques : ce sont les assurances scolaires, participations à la coopérative scolaire, à la bibliothèque de l'école, fournitures d'enveloppes timbrées demandées par l'école. Ces dépenses sont très généralement imposées par l'institution scolaire et ne laissent que peu de choix à la famille ; on pourrait presque les assimiler à des droits d'inscription. Ces sommes comme le montre le tableau suivant, sont peu variables selon le niveau d'études (hors le primaire).

	Primaire	1er cycle	2e cycle général	Technique long	Technique court
Autres dépenses scolaires	9,9	16,7	16,1	14,1	16,1

Tableau XX : Autres dépenses scolaires selon le niveau éducatif.

Découpage des dépenses scolaires

	Primaire	1er cycle	2nd cycle général long	2nd cycle techn.long	2nd cycle techn.court
Livres	2,4	45,0	216,7	180,6	54,8
Fournitures	60,0	134,0	96,5	119,8	121,6
Vêtement + Matériel	40,3	78,4	75,8	124,3	130,2
Assurances	9,9	15,7	15,1	13,0	15,2
Total sans assurance	102,7	257,4	389,0	424,7	306,6
Total avec assurance	112,6	273,1	404,1	437,7	321,8
Transport scolaire	2,2	6,4	12,5	26,0	19,9
Total dépen- ses scolaires	114,8	279,5	416,6	463,7	341,7

Rentrée scolaire

	6e	4e (N + A)	2e tech. long	2e gén. long	1e année LEP "secon daire"	1e année LEP "ter tiaire"
Cahiers	16,5	16,1	10,1	17,0	10,3	16,0
Copies	7,0	7,4	7,0	10,5	3,7	10,2
Classeurs	9,9	6,9	8,2	7,1	7,6	9,5
Autres papiers	19,2	20,6	9,6	14,1	6,0	18,4
Stylos à plume	4,5	1,8	3,2	1,6	1,9	3,2
Encre	0,7	0,9	0,5	1,1	0,6	0,9
Stylos à bille	1,6	1,2	1,4	0,9	1,1	1,1
Feutre	2,9	1,5	1,9	0,5	1,6	1,2
Autres crayons	4,6	3,5	3,2	2,6	5,9	1,5
Boîtes de peinture	4,5	2,1	0,2	0,4	1,0	0,8
Autres mat. pour peindre	2,6	0,7	1,9	0,4	0,5	1,2
Compas	1,9	1,9	17,0	1,4	6,1	3,3
Double décimètre	0,6	0,3	0,1	0,2	0,5	0,1
Cartons à dessin	0,3	0,2	0	0	0,2	0
Autres mat.	17,2	12,5	30,9	10,9	16,7	13,1
Cartables	56,7	24,8	18,4	14,9	28,8	28,9
Trousses	3,2	1,2	1,1	1,1	1,7	1,6
Autres mat.	7,5	2,9	20,6	5,2	4,5	7,2
ENSEMBLE	161,4	106,5	135,3	89,9	98,7	118,2

¹ La somme de ces sous-postes n'est pas tout à fait identique aux résultats globaux du poste "fournitures scolaires" communiqué dans le tableau XVI p.67. En effet, certaines familles n'ont indiqué que l'ensemble des dépenses de fournitures scolaires et n'ont donc pas ventilé ces dépenses en sous-postes. C'est donc sur les familles qui avaient indiqué la répartition qu'ont été effectués les calculs ci-dessus. Il est à noter que la moyenne correspondant aux familles qui n'ont pas indiqué la répartition est plus élevée que la moyenne des familles ayant indiqué la répartition. Il est d'ailleurs vraisemblable que, si ces familles n'ont pas indiqué la répartition, c'est en raison de leurs achats importants et donc de leurs difficultés à se souvenir ou à retranscrire tous ces multiples petits achats. En effet, la proportion des familles qui n'ont pas opéré la répartition est beaucoup plus élevée en ce qui concerne les achats de cahiers, copies, crayons et stylos en tout genre. Concrètement, lorsque ces dépenses représentent une somme importante (alors que le prix à l'unité est faible), la famille aurait du pointer sur le ticket de caisse chacune des dépenses et les répartir ensuite dans chacune des rubriques : aussi s'est-elle contentée fréquemment dans ce cas d'indiquer la dépense totale en fournitures scolaires. A contrario, lorsqu'une famille achetait une seule unité, il était beaucoup plus aisé de l'indiquer à la bonne rubrique.

DECOUPAGE DU POSTE
"VETEMENTS DE SPORT UTILISES A L'ECOLE"¹

	6e	4e	2e tech. long	2e gén. long	Rentrée scolaire	
					1e année LEP"secon 'daire"	1e année LEP"ter tiaire"
Survêtement	38,8	37,3	26,9	30,4	35,8	8,4
Chaussures	26,4	31,2	24,9	24,8	34,1	21,0
ENSEMBLE	65,2	68,5	51,8	55,2	69,9	29,4

¹ Moyenne établie sur les familles ayant opéré la répartition

DECOUPAGE DU POSTE
"VETEMENTS ET MATERIELS PROFESSIONNELS"

	6e	4e (N + A)	2e tech. long	2e gén. long	Rentrée scolaire	
					1e année LEP"secon 'daire"	1e année LEP"ter tiaire"
Tablier - Blouse	22,5	17,3	30,8	39,3	18,2	12,6
Vêtements de travail	-	-	68,3	-	84,0	5,2
Matériels profession.	-	-	67,8	-	57,1	32,8
ENSEMBLE	22,5	17,3	166,9	39,3	159,3	50,6

ANNEXE : L'AIDE EXTRA-SCOLAIRE.

Afin de mieux mesurer l'intérêt que les familles portent à l'éducation de leurs enfants, nous avons cherché à savoir si les familles aidaient les enfants pendant les temps extra-scolaires. Nous avons ainsi demandé, lors de l'enquête du mois de mars, le temps que les membres de la famille consacraient par semaine à l'aide pour les études de chacun des enfants scolarisés¹. Le tableau suivant donne la variation du nombre d'heures consacrées à l'aide des enfants selon le niveau d'étude et la catégorie socio-professionnelle.

	Agricult.	Ouvrier	Employé	Artisan Commerc.	Cadre moyen	PLCS	Ensemble
Primaire	1,47	2,59	2,84	2,64	3,15	2,39	2,46
1 ^{er} cycle	0,50	0,90	1,32	0,58	1,64	1,97	1,09
2 ^{ème} cycle gal long	0,33	0,23	0,48	0,24	0,97	0,99	0,62
2 ^{ème} cycle techn. long	0,12	0,50	nd	nd	0,29	0,44	0,30
2 ^{ème} cycle techn. court	0,10	0,30	0,81	0,73	0,48	0,33	0,36

tableau 1 : nombre d'heures² hebdomadaires d'aides scolaires à la maison : moyenne sur l'ensemble de la population

. L'effet de cycle :

Le temps que les parents consacrent à l'aide de leurs enfants à la maison pour effectuer du travail scolaire est extrêmement variable selon le niveau d'études considéré. Deux interprétations de ce phénomène sont possibles : la première s'appuie sur l'idée que les familles jugent l'aide essentielle au début de la

¹ Il s'agit de l'aide scolaire véritable de laquelle nous avons exclu la "surveillance".

² Les temps sont donnés en heures et centièmes d'heures.

scolarité et qu'ensuite l'enfant est (ou doit être) capable de travailler seul. La seconde interprétation considère que cette baisse de l'aide est due au fait que ces familles éprouvent d'autant plus de difficultés à fournir une aide scolaire que le niveau atteint est élevé. On remarquera en outre l'opposition au sein des seconds cycles du secondaire entre l'enseignement technique (long ou court) et l'enseignement général.

. L'effet de la catégorie sociale :

On observe à partir des résultats du tableau précédent que la différenciation sociale va croissante avec le niveau d'étude atteint. Ainsi au niveau primaire, hormis le cas des agriculteurs où l'aide est significativement plus faible, il apparaît que la différenciation sociale est quasi inexistante. Au niveau du second cycle du secondaire, par contre, cette différenciation est plus marquée. Nous noterons enfin l'opposition intéressante, dans le comportement en matière d'aide, entre les ouvriers et les employés qui, au niveau des dépenses, apparaissent souvent très comparables.

Nous avons ensuite établi une statistique montrant le pourcentage d'enfants ayant reçu une aide scolaire de la part de membres de la famille.

	Agricul.	Ouvrier	Employé	Artisan Commerc.	Cadre moyen	PLCS	Ensemble
Primaire	56,7	72,0	80,0	69,0	85,3	77,5	72,3
1 er cycle	23,3	36,7	48,9	32,2	57,4	65,8	41,2
2 è cycle général	6,7	3,8	15,0	12,0	29,4	36,7	21,4
2 ème cycle techn. long	5,9	12,9	16,6	nd	5,9	22,2	10,7
2 ème cycle techn. court	6,1	17,6	25,0	20,0	28,6	33,3	17,4

tableau 2 : pourcentage d'enfants aidés selon le niveau d'études et la catégorie sociale

Ce tableau apporte un éclairage nouveau au tableau précédent. Ainsi la variation de la moyenne par cycle est essentiellement due au fait que le nombre de parents aidant leurs enfants va en diminuant au fur et à mesure que s'élève le niveau éducatif. En effet, lorsque l'on calcule une moyenne d'aide non plus sur l'ensemble de la population, mais uniquement sur les enfants ayant reçu une aide, on observe que cette moyenne varie dans des proportions extrêmement modestes tant en fonction du niveau éducatif que de la catégorie sociale (deux à trois heures hebdomadaires).

Nous avons en outre cherché à savoir par qui cette aide était apportée au sein de la famille. Le tableau suivant scinde donc l'aide totale hebdomadaire en trois catégories : le père, la mère et les autres membres de la famille (frères et soeurs, grands-parents...).

	Primaire	1 ^{er} cycle	2 ^{ème} cycle général	2 ^{ème} cycle techn. lg	2 ^{ème} cycle techn. court
Père	0,45	0,27	0,29	0,20	0,12
Mère	1,84	0,71	0,24	0,04	0,17
Autres memb. de la famil.	0,17	0,11	0,09	0,04	0,07

tableau 3 : répartition de l'aide totale apportée à l'enfant selon le fournisseur de cette aide

L'aide scolaire apportée par la famille semble donc suivre le modèle suivant : le rôle de la mère se limite essentiellement au niveau primaire et dans une moindre mesure au premier cycle du secondaire alors que le rôle du père s'affirme au fur et à mesure que s'élève le niveau éducatif de l'enfant. On observe en outre que 65 % des enfants scolarisés dans le primaire sont aidés par leur mère (contre 22,4 % par leur père) et qu'au niveau du second cycle général, il n'y a plus que 14,8 % des enfants aidés par leur mère (alors que 15,4 % des enfants sont encore aidés par leur père).

CHAPITRE III - ANALYSE DES DEPENSES DE SCOLARITE
ET DE TRANSPORTS SCOLAIRES

Ce chapitre sera consacré à l'analyse de deux postes de dépenses particuliers, à savoir ceux relatifs à la scolarité et aux transports scolaires, la présentation jointe de ces deux types de dépenses étant justifiée par le fait que les facteurs spatiaux et de carte scolaire y jouent pour chacun d'eux un rôle explicatif important. Outre les aspects monétaires de ce problème, quelques mesures des coûts de transport évaluées directement en unités de temps seront proposées.

En ce qui concerne les dépenses de scolarité, il est nécessaire, comme nous l'avons déjà indiqué, de distinguer plusieurs notions. En premier lieu, il faut séparer la dépense et le coût. La *dépense* représente ce que perçoit l'établissement scolaire en provenance de la famille de l'enfant scolarisé -externe, demi-pensionnaire ou interne-, alors que le *coût* défalque de la dépense ce que la famille aurait du, en toute hypothèse -scolarité ou non- acquitter pour répondre aux besoins physiologiques de l'enfant. Ainsi, lorsque l'enfant bénéficie de services de restauration à l'intérieur de l'établissement scolaire, le coût est calculé en diminuant de la dépense acquittée par la famille le prix que la famille aurait payé pour un repas pris à la maison. La justification de cette opération réside dans la volonté de séparer au plan d'une comptabilité globale des postes de consommation des ménages les différentes destinations finales, l'éducation d'une part, l'alimentation d'autre part dans l'exemple choisi.

Si la distinction entre la dépense et le coût est maintenant claire sur le plan conceptuel, plusieurs types de complications apparaissent au plan empirique. La première concerne l'évaluation monétaire des repas non pris à la maison, et nous avons ici utilisé les estimations faites par l'I.N.S.E.E. sur les dépenses alimentaires des ménages. Une seconde difficulté pratique tient au mode de "paiement" par la famille des dépenses de scolarité et à son imbrication avec les bourses d'enseignement qui transitent par l'intermédiaire de l'administration de chacun des établissements scolaires. Ainsi, lorsqu'un élève est boursier, il ne perçoit de sa bourse que l'excédent de celle-ci sur les frais de scolarité si il y a excédent, sachant que sa famille ne paiera effectivement que le solde des frais de scolarité sur le montant de la bourse si ce dernier n'est pas suffisant pour "payer" la scolarité. On voit donc qu'au niveau de la dépense, il faut distinguer la *dépense réelle de scolarité* pour la famille -que cette dépense ait été assurée directement par la famille ou partiellement par la bourse- de la *dépense apparente de scolarité* qui n'en est que la partie visible effectivement payée en monnaie par la famille. Les résultats présentés portent toujours sur la dépense réelle de scolarité, le montant de la bourse étant comptabilisé séparément comme une ressource.

Ces précisions d'ordre général étant données, nous pouvons maintenant présenter les estimations obtenues à partir de l'enquête. Nous nous attacherons dans une première section à l'examen de la scolarité pour aborder ensuite celui des transports scolaires.

SECTION I - ANALYSE DES FRAIS DE SCOLARITE

Rappelons tout d'abord les chiffres globaux suivant le niveau éducatif.

F. 1978

	PRIMAIRE	1e CYCLE SECOND.	2e CYCLE LONG GEN.	2e CYCLE LONG TECH	TECHNIQUE COURT
Dépenses de scolarité	34,7	52,6	106,3	144,1	130,2
Coûts nets de scolarité	15,3	23,9	50,7	77,9	56,7

Tableau 1 : DEPENSES ET COUTS MENSUELS DE SCOLARITE
SUIVANT LE NIVEAU EDUCATIF

Ces chiffres montrent clairement une augmentation avec le niveau éducatif, avec des coûts et dépenses plus élevées dans le second cycle technique que dans le second cycle général.

Ces moyennes cachent néanmoins des différences relativement importantes lorsqu'on segmente la population à chacun des niveaux éducatifs suivant un certain nombre de critères.

Suivant l'origine sociale, on observe de nettes différenciations avec des montants monétaires particulièrement importants pour les enfants d'agriculteurs, les autres catégories étant à des niveaux relativement semblables si ce n'est le cas des enfants de cadres supérieurs/professions libérales caractérisés par des chiffres de coûts et de dépenses plus faibles.

F. 1978

	ORIGINE SOCIALE	AGRI.	OUV.	EMPL.	ART.	CAD. SUP. PROF. LI	CAD. MOYENS	ENSEMBLE
Primaire	Dép.Scol.	49,5	24,9	36,0	38,7	26,0	37,6	34,7
	Coûts nets scolarité	20,1	10,6	15,2	18,7	13,8	18,0	15,3
1er cycle secondaire	Dep.Scol.	95,2	30,5	48,5	47,6	42,5	59,3	52,6
	Coûts nets scolarité	39,0	14,4	17,6	22,2	20,0	31,4	23,9
2e cycle général	Dép.Scol.	231,3	103,5	68,0	138,0	71,8	113,5	106,3
	Coûts nets scolarité	102,3	51,7	22,9	84,9	31,0	53,1	50,7
2e cycle tech.long	Dép.Scol.	287,1	78,1	134,0	96,0	85,6	154,1	144,1
	Coûts nets scolarité	162,4	40,4	90,4	33,6	30,0	89,6	77,9
Technique court	Dep.Scol.	214,5	93,6	95,6	133,3	102,2	129,5	130,2
	Coûts nets scolarité	105,7	37,7	35,5	61,0	12,7	68,7	56,7

Tableau 2 : DEPENSES ET COUTS MENSUELS DE SCOLARITE SUIVANT LE NIVEAU EDUCATIF ET L'ORIGINE SOCIALE

En dépit de son apparente clarté, ce tableau doit, pour être compris, être éclairé par la prise en compte des facteurs agissant de façon plus directe sur les dépenses et coûts de scolarité. En effet, la variable origine sociale est toujours une variable "mixte" faisant intervenir simultanément plusieurs dimensions -ressources, taille de la famille, culture, origine géographique...- Dans l'analyse de la scolarité, les premières variables pertinentes sont, bien évidemment, le régime de scolarité de l'enfant et le statut juridique -public/privé- de l'établissement scolaire d'accueil. Le tableau page suivante en donne des évaluations chiffrées.

F. 1978

		Externe		1/2 Pension.		Interne		Ensemble
		Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	
Primaire	Dep. Scol.	1,7	26,4	92,5	123,6	-	-	34,7
	Coûts nets scolarité	1,7	26,4	28,0	60,7	-	-	15,3
1er cycle secondaire	Dep. Scol.	0,2	49,5	90,5	177,5	210,7	458,7	52,6
	Coûts nets scolarité	0,2	49,5	24,6	110,2	64,7	293,8	23,9
2e cycle général	Dep. Scol.	0,8	150,0	97,9	258,3	220,9	471,2	106,3
	Coûts nets scolarité	0,8	150,0	22,4	194,2	64,4	318,0	50,7
2e cycle technique long	Dep. Scol.	0,9	86,7*	102,4	245,0	231,2	570,0	144,1
	Coûts nets scolarité	0,9	86,7*	34,2	187,5	84,5	423,6	77,9
Technique court	Dep. Scol.	0	151,9	92,7	195,0*	204,7	388,5	130,2
	Coûts nets scolarité	0	151,9	23,4	133,0*	57,5	243,7	56,7

*Petits effectifs

Tableau 3 : DEPENSES ET COÛTS MENSUELS DE SCOLARITE
SUIVANT LE NIVEAU EDUCATIF, LE REGIME
DE SCOLARITE DE L'ENFANT ET LE STATUT
JURIDIQUE DE L'ETABLISSEMENT¹

Ce tableau présente une situation très contrastée avec des chiffres très différents selon le régime de scolarité et selon le statut juridique de l'établissement. Si on s'attache en premier lieu au *secteur public d'éducation*, on observe pour un mois courant des sommes tout à fait dérisoires pour les externes, une dépense mensuelle légèrement inférieure à 100 F pour la 1/2 pension et légèrement supérieure à 200 F pour l'internat et ceci de façon indépendante du niveau éducatif ou du type d'études suivies. En ce qui concerne les coûts nets de scolarité, le commentaire est semblable mais avec des sommes beaucoup plus faibles sans être du tout négligeables puisqu'elles représentent de 25 à 30 F par mois pour la demi-pension et de 60 à 70 F par mois pour l'internat.

¹ Analytiquement, la demi-pension se décompose en deux parties : d'une part les dépenses correspondant au repas du midi et d'autre part des frais de gestion qui sont identiques à ce que paient les externes en frais de scolarité. Si l'on veut obtenir une estimation de la part "alimentation", il suffit de soustraire les frais de scolarité des externes des frais de demi-pension. On constate alors que cette part est plus élevée pour les élèves scolarisés dans l'enseignement privé.

Dans *l'enseignement privé*, la situation est bien évidemment très différente en raison d'une part des frais liés à l'enseignement lui-même et d'autre part des tarifs plus élevés correspondant spécifiquement à la demi-pension (environ + 15 %) et surtout à l'internat (environ + 50 % par rapport à l'enseignement public). Les frais de scolarité liés à l'enseignement augmentent avec le niveau éducatif de 25 % par mois en moyenne dans le primaire à 50 F dans le premier cycle et 150 F dans le second cycle.

Les tableaux précédents (N° 2 et 3) s'expliquent essentiellement par la distribution du régime de scolarité et par le statut juridique de l'établissement. Si les dépenses et coûts nets de scolarité augmentent avec le niveau éducatif c'est en raison majoritairement de la fréquence croissante des demi-pensionnaires et des internes au fur et à mesure que les établissements scolaires sont de niveau plus élevé mais surtout plus rares, donc répartis de façon moins dense sur le territoire. Ce phénomène explique aussi les coûts plus élevés dans l'enseignement technique que dans l'enseignement général au niveau du second cycle car les établissements d'enseignement général sont plus nombreux et donc plus proches des élèves qui doivent moins souvent avoir recours à la demi-pension ou à l'internat.

De façon comparable, les dépenses et coûts nets de scolarité pour les agriculteurs tiennent, par nécessité, à leur localisation rurale et à l'obligation qu'ils ont d'être très souvent internes ou demi-pensionnaires. A l'opposé les enfants de cadres supérieurs - professions libérales qui sont très majoritairement localisés dans des villes pourvues d'équipements scolaires sont le plus souvent externes¹.

Il apparaît donc clair que si les dépenses et coûts de scolarité dépendent du régime de scolarité de l'enfant, celui-ci dépend à son tour de la carte scolaire et plus précisément de la distance que doit par-

¹ à titre d'exemple, dans notre échantillon, il y a 24 % des enfants de cadres supérieurs demi-pensionnaires dans le premier cycle, alors que le chiffre correspondant est 73 % (+ 7 % d'internes) pour les enfants d'agriculteurs. De même dans le second cycle long, il y a 4 % des enfants de cadres supérieurs qui sont internes, alors que c'est le cas pour 72 % des enfants d'agriculteurs.

courir l'enfant pour se rendre du domicile de ses parents à l'établissement scolaire qu'il fréquente¹. Le tableau suivant permet de rendre compte de cette situation.

F. 1978

Distance Parents/Etablis.km		≤ 1	1.3	3.10	10.20	20.35	>35	Ensemble
Primaire	Dep. Scol.	22,0	42,2	74,5	62,0	-	-	34,7
	Coûts nets scolarité	10,2	17,6	32,3	18,9	-	-	15,3
1er cycle secondaire	Dep. Scol.	22,8	43,3	74,3	95,1	160,5	-	52,6
	Coûts nets scolarité	10,5	22,1	30,5	35,3	70,7	-	23,9
2ème cycle général	Dep. Scol.	18,8	59,5	99,3	193,2	297,9	230,8	106,3
	Coûts nets scolarité	14,4	20,4	47,7	102,4	164,6	93,6	50,7
2ème cycle technique long	Dep. Scol.	51,8	40,0	75,5	135,0	279,4	294,3	144,1
	Coûts nets scolarité	18,3	28,4	32,3	62,6	159,1	168,4	77,9
Technique court	Dep. Scol.	34,3	49,6	85,9	136,2	189,4	242,4	130,2
	Coûts nets scolarité	23,4	29,7	39,1	51,2	74,9	107,4	56,7

Tableau 4 : DEPENSES ET COÛTS MENSUELS DE SCOLARITE SUIVANT LE NIVEAU EDUCATIF ET LA DISTANCE ENTRE LE DOMICILE DES PARENTS ET L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE FREQUENTE

La relation entre distance à parcourir d'une part et coûts/dépenses scolarité d'autre part est extrêmement nette avec des chiffres croissants avec la distance. Cette relation tient à la nécessaire plus grande fréquence de la demi-pension et de l'internat au fur et à mesure que l'établissement se trouve plus éloigné du domicile familial. Attachons nous maintenant à estimer l'intensité de cette relation.

¹ Ce qui ne veut pas dire que la fréquentation elle-même ne soit pas influencée par la structure de la carte scolaire. Ainsi, on peut noter que les individus et les familles ont dans une certaine mesure conscience de l'hétérogénéité spatiale de l'offre puisque les "désirs éducatifs" qu'ils expriment, notamment au moment du palier d'orientation de troisième sont "biaisés" en faveur de l'offre locale (par exemple, dans l'établissement technique court, choix de métiers enseignés localement de préférence à des métiers dont la préparation nécessiterait un déplacement géographique. Voir G. GALODE : Le palier d'orientation de troisième, A paraître, Cahier de l'I.R.E.D.U.).

La relation Régime de scolarité/distance à parcourir pour se rendre à l'Etablissement

Comme nous l'avons déjà noté, on doit s'attendre à ce que l'enfant soit contraint à la demi-pension ou à l'internat dès lors que l'établissement scolaire qu'il fréquente est suffisamment éloigné pour qu'il ne lui soit plus possible d'envisager de faire un aller/retour jusqu'à son domicile familial pour prendre son repas de midi ou même de retourner quotidiennement chez ses parents. Par contre, pour l'enfant proche de la structure d'offre, si l'internat semble a priori exclu, il reste la possibilité d'arbitrage entre l'externat et la demi-pension en fonction de l'organisation familiale qui semble à la famille la meilleure. Cette sous-section essaiera d'apporter des éléments factuels visant à montrer comment opèrent ces contraintes et ces arbitrages.

La liaison que nous cherchons à mettre en évidence est probabiliste car il est bien clair qu'il n'y a pas en réalité un déterminisme suivant lequel tout le monde, par exemple, serait externe si la distance à parcourir est inférieure à x kilomètres alors que chacun serait demi-pensionnaire au-delà.

D'une façon générale, la relation à estimer est de la forme :

$$\text{Probabilité d'être (externe, demi-pensionnaire, interne)} = f(\text{distance...})$$

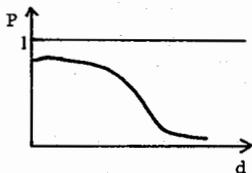
Dans la mesure où la variable à expliquer est une probabilité, la forme linéaire habituelle ne s'applique pas et il faut avoir recours à une forme maintenant l'estimation de P dans l'intervalle $[0, 1]$.

Comme nous disposons ici d'observations nombreuses, nous avons pu constituer des données groupées segmentées suivant le critère de la distance (et éventuellement suivant d'autres critères), sachant qu'à l'intérieur de chacun des groupes, il est possible de calculer les probabilités effectives, qui sont ensuite régressées linéairement après avoir effectué la transformation suivante.

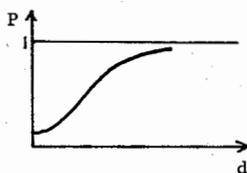
$P \rightarrow y = \ln \frac{P}{1-P}$. En effet, cette transformation autorise y à avoir un domaine de définition $(-\infty, +\infty)$ convenable pour une estimation linéaire, alors que P varie dans l'intervalle $[0,1]$.

$$\ln \frac{P}{1-P} = \sum b_j \cdot X_j \quad 1$$

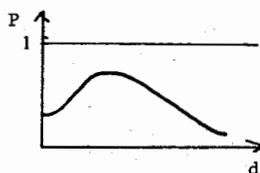
A priori, cette forme monotone convient pour l'estimation de la probabilité d'être externe (fig.1 - forme décroissante lorsque la distance augmente) ou d'être interne (fig.2 - forme croissante avec la distance). Par contre, elle ne convient pas directement pour la probabilité d'être demi-pensionnaire car celle-ci n'est pas monotone avec la distance. En effet, on doit s'attendre d'abord à une augmentation de la probabilité lorsque la distance augmente ("moins souvent externe") puis ensuite à une diminution de la probabilité en raison de la substitution de l'internat à la demi-pension lorsque l'éloignement devient trop grande. (fig.3)



- fig.1 -



- fig.2 -



- fig.3 -

Pour résoudre ce problème de non-monotonie du phénomène avec la distance, nous avons utilisé une variable D qui est tout d'abord croissante puis ensuite décroissante lorsque la distance augmente. La forme retenue pour D est une différence du type suivant :

$$D = d - \lambda d^\alpha$$

L'estimation de $Y = \ln \frac{P}{1-P}$ s'écrit alors :

$$Y = b_0 + b_1 \cdot D + \dots$$

$$\text{ou } Y = b_0 + b_1 (d - \lambda d^\alpha) + \dots$$

$$Y = b_0 + b_1 \cdot d - b_1 \cdot \lambda \cdot d^\alpha + \dots$$

¹ Voir G. LASSIBILLE : *L'Econométrie des variables qualitatives*. Cahier de l'IREDU, n°28, 1979.

Si $\ln \frac{P}{1-P} = \sum b_j \cdot X_j$, on obtient $\frac{P}{1-P} = e^{\sum b_j \cdot X_j}$ et $p = \frac{1}{1 + e^{-\sum b_j \cdot X_j}}$, ce qui revient donc à une estimation suivant une forme logistique.

C'est-à-dire que le modèle peut s'estimer directement sous forme linéaire en utilisant simultanément comme variable explicative d'une part d et d'autre part d^α . Ceci suppose donc qu'on connaisse, ou qu'on puisse déterminer de façon exogène, la valeur de α qui convient, le coefficient ($b_1 \cdot \lambda$) étant estimé analytiquement dans la régression. Comme le but du modèle est uniquement d'ordre descriptif, nous avons choisi de rendre maximum la qualité de la représentation en paramétrisant α pour retenir la valeur qui permet d'obtenir le meilleur coefficient de détermination.

Les estimations sont données dans le tableau ci-dessous. (la valeur optimale de α est 1,3).

Niveau éducatif	Primaire (N=690/17)	1er cycle secondaire (N=958/21)			2è cycle secondaire (N=479/21)			
		1/2 pens.	Ext.	1/2 pens.	Int.	Ext.	1/2 pens.	Int.
Y=Probabilité d'être								
Distance (km)	0,69 ^{***}	-0,27 ^{***}	1,10 ^{***}	0,1 ^{***}	-0,15 ^{***}	0,72 ^{***}	0,14 ^{***}	
Distance 1,3	-	-	-0,34 ^{***}	-	-	-0,24 ^{***}	-	
Public/privé	-	-	-	-	-1,26 ^{**}	1,3 ^{***}	-	
Travail mère oui/non	-	-	-	-	-	-	0,71 ^{**}	
Constante	-1,59	1,15	-1,98	-4,0	1,36	-2,66	-3,65	
R ²	0,76	0,44	0,73	0,73	0,69	0,65	0,90	

** = significatif au seuil de 5 %

*** = significatif au seuil de 1 %

Globalement, la distance est la variable la plus importante pour rendre compte du régime de scolarité, la forme particulière retenue pour la demi-pension apparaissant bien adaptée. Les autres variables (statut juridique de l'établissement - activité de la mère) semblent avoir un

impact peu important¹.

Après avoir estimé ces modèles probabilistes, nous pouvons, par simulation, estimer les probabilités des différentes régions de scolarité suivant la distance séparant le domicile de l'élève de l'établissement scolaire qu'il fréquente. Ces simulations sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

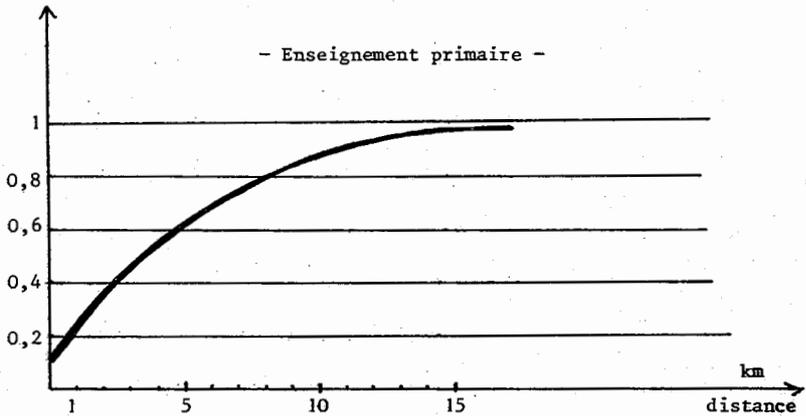
Rég. scol. Distance (Km)	Primaire			le cycle secondaire*			2e cycle secondaire*	
	1/2 Pension.	Ext.	1/2 Pens.	Int.	Ext.	1/2 Pens.	Int.	
0	0,16	0,85	0,15	0,02	0,84	0,20	0,02	
1	0,25	0,73	0,24	0,02	0,77	0,28	0,03	
3	0,45	0,58	0,46	0,02	0,58	0,44	0,05	
5	0,60	0,44	0,63	0,02	0,47	0,56	0,07	
8	0,83	0,23	0,80	0,03	0,30	0,66	0,10	
10	0,91	0,14	0,86	0,05	0,24	0,73	0,14	
15	0,99	0,05	0,92	0,07	0,15	0,72	0,27	
20	1,00	0,01	0,91	0,11	0,05	0,68	0,39	
30	1,00	0	0,78	0,26	0,01	0,38	0,67	
45	1,00	0	0,09	0,72	0	0,03	0,97	

* Les probabilités d'être externe, demi-pensionnaire, et interne ont été estimées séparément sans inclure la contrainte de complémentarité à l'unité, si bien que la somme des trois estimations est légèrement différente de 1.

Tableau 5 : PROBABILITES DES DIFFERENTS REGIMES DE SCOLARITE EN FONCTION DE LA DISTANCE

¹ Nous n'avions pas suffisamment d'informations pour effectuer un traitement spécifique par zone d'habitat. Or, il est vraisemblable que dans les grandes agglomérations, et notamment l'agglomération parisienne, l'activité salariée de la mère augmente significativement la probabilité d'être 1/2 pensionnaire pour les élèves habitant relativement près de l'établissement scolaire.

Probabilité
de la 1/2 pension

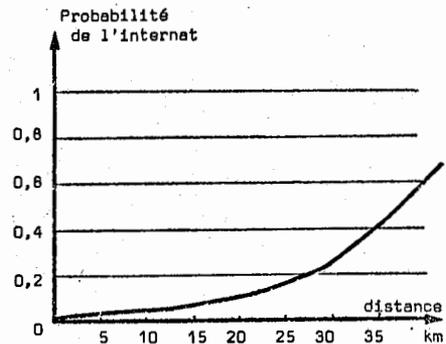
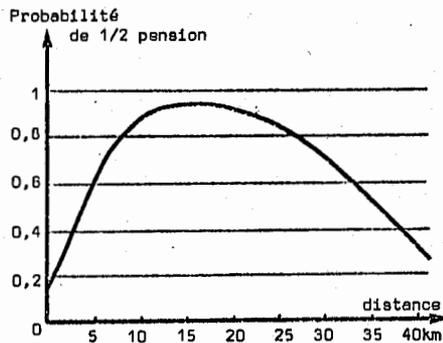
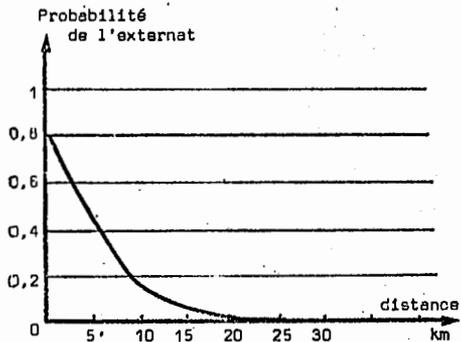


Le tableau n° 5 ainsi que les graphiques joints montrent clairement la nature des relations entre le régime de scolarité et la distance que doit parcourir l'élève pour se rendre à l'école et permet de rendre compte de la relation positive entre les coûts de scolarité et la distance.

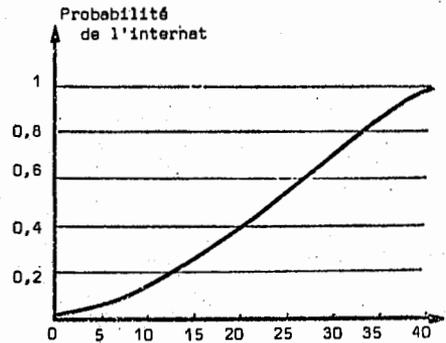
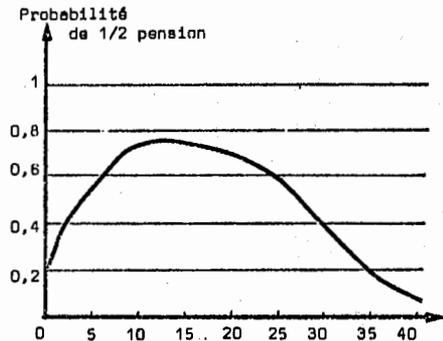
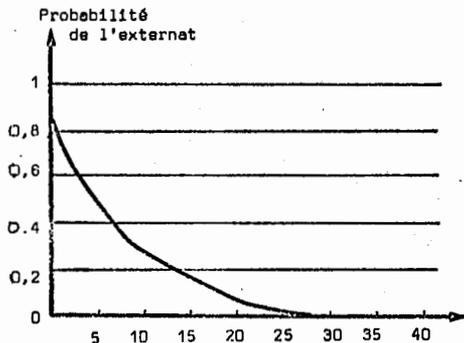
La distance n'induit pas uniquement des coûts liés à la scolarité de l'élève, elle implique aussi des déplacements qui sont source de coûts pour les familles.

Nous examinerons ceux-ci dans la deuxième section.

SECONDAIRE - PREMIER CYCLE -



SECONDAIRE - DEUXIEME CYCLE -



SECTION II - ANALYSE DES COÛTS DE TRANSPORT

L'enquête que nous avons réalisée permet d'évaluer les dépenses de transport scolaire effectivement payées par la famille et non l'ensemble du prix de revient du transport scolaire. En effet, notamment en zone rurale, les transports scolaires sont largement subventionnés par l'Etat et les collectivités locales. En outre, nous n'avons retenu que les dépenses courantes effectuées par les familles, à l'exclusion de l'amortissement du véhicule utilisé et de ses coûts généraux d'entretien dans le cas de l'utilisation de véhicules personnels.

Le tableau n° 6 ci-après donne le montant des coûts de transport en fonction du niveau éducatif et de la distance entre le domicile des parents et l'établissement scolaire.

F. 1978

Distance Parents /Etablissement	< 1	1.3	1.10	10.20	20.35	> 35	Ens.
Primaire	1,7	2,7	8,4	13,7	*	*	5,7
1e cycle second.	1,3	8,3	10,15	4,1	14,1	33,7	6,7
2e cycle général	2,2	23,4	24,5	6,6	51,7	87,9	25,0
2e C.Tech.long	-	26,6	38,6	27,0	57,6	56,5	39,7
2e C.Tech.court	-	9,8	43,9	22,7	46,4	85,9	40,9

Tableau 6 : DEPENSES MENSUELLES DE TRANSPORTS SUIVANT LE NIVEAU EDUCATIF ET LA DISTANCE ENTRE LE DOMICILE DES PARENTS ET L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE FREQUENTE

En premier lieu, on peut observer la croissance des dépenses de transport à la charge des familles avec le niveau éducatif. Ceci est dû à la plus grande rareté des établissements à mesure que l'on progresse dans la scolarité. De plus, à l'intérieur du second cycle, la plus grande rareté des établissements techniques (surtout si on considère la grande variété des spécialités enseignées) par rapport aux établissements d'enseignement général explique la majoration des dépenses de transport.

En second lieu, si on s'attache à l'analyse de la relation entre la dépense de transport et la distance, on observe globalement une augmentation de la charge familiale alors que la distance à parcourir est plus grande. Toutefois cette loi globalement croissante ne semble pas en réalité monotone. Ainsi, dans les différentes filières ou niveaux de l'enseignement secondaire, la tranche de distance 10.20 km est toujours et significativement caractérisée par des dépenses inférieures à celles des tranches de distance qui l'encadrent (3.10/20.35). La compréhension de ce phénomène tient sans doute à plusieurs raisons dont notamment les deux suivantes :

- 1) C'est la tranche de distance qui est la plus fréquente en ce qui concerne l'organisation du "ramassage scolaire" qui est fortement subventionné voire souvent gratuite et
- 2) La tranche 10.20 km correspond, comme nous l'avons montré précédemment, à la plus forte probabilité d'être demi-pensionnaire et par conséquent à un nombre moyen de déplacements scolaires inférieur à celui des distances moindres. Au-delà de la distance de 20 km, les élèves sont très fréquemment internes et utilisent des moyens de transport pas, ou peu, subventionnés.

Le tableau ci-après donne les dépenses de transport suivant le régime de scolarité retraçant l'effet de la distance et du mode de subvention.

F. 1978

	Externe	1/2 Pens.	Interne	Ensemble
Primaire	2,2	13,2	*	5,7
1e Cycle second.	3,4	8,3	63,7	6,7
2e Cycle général	11,4	28,3	52,6	25,0
2e Cycle Tech.long	15,8	39,7	69,4	39,7
2e Cycle Tech.court	31,5	32,3	61,4	40,9

Tableau 7 : DEPENSES MENSUELLES DE TRANSPORT SUIVANT LE NIVEAU EDUCATIF ET LE REGIME DE SCOLARITE

Notons qu'au-delà des moyennes observées, la variance des dépenses de transport reste relativement grande car les modalités de transport utilisées par les familles sont très nombreuses et diversement coûteuses et ceci, d'autant plus que la distance, par exemple, n'a pas la même signification suivant le type d'habitat.

A côté des handicaps financiers liés à la distance, il est également important de signaler que le coût peut également être envisagé dans sa dimension temporelle. L'enquête permet de chiffrer le temps qui est passé par les élèves dans les transports scolaires.

	Temps en mn						
	TEMPS MOYEN D'UN TRAJET (mn)				TEMPS MOYEN "JOURNALIER" (mn)		
	Ext.	1/2pens	Int.	Ens.	Externe	1/2 Pens.	Interne
Primaire	9,7	16,1	-	11,6	38,8	32,2	-
Premier cycle	12,4	25,5	44,5	18,1	49,6	51,0	17,8
2ème cycle général long	12,3	27,6	50,3	24,7	49,2	55,2	20,1
2ème cycle technique long	13,8	37,8	57,6	35,1	55,2	75,6	23,0
2ème cycle technique court	19,3	41,2	70,7	43,8	77,2	82,4	28,3

*Le trajet moyen "journalier" calculé pour les internes est égal à la durée d'un trajet hebdomadaire aller et retour réparti sur 5 journées.

Tableau 8 : TEMPS MOYENS DE TRAJET SCOLAIRE SUIVANT LE NIVEAU EDUCATIF ET LE REGIME DE SCOLARITE

On retrouve dans ce tableau la même hiérarchie que dans les tableaux sur les coûts de transport puisque ces aspects temporels ne sont que l'autre face des aspects financiers caractérisant l'influence de la carte scolaire sur les déplacements des élèves, comme le montre de façon directe le tableau suivant n° 9. On peut constater toutefois que les demi-pensionnaires ne consacrent pas plus de temps à leurs transports quotidiens que les externes ; en effet, si les demi-pensionnaires résident en moyenne plus loin des établissements scolaires, la fréquence de leurs déplacements compense ce handicap.

	km			
	EXTERNE	1/2 PENS.	INTERNE	ENSEMBLE
Primaire	1,0	2,9	-	1,6
Premier cycle	1,5	6,3	24,1	3,9
2ème cycle général long	2,0	7,1	24,7	7,8
2ème cycle technique long	2,3	12,8	29,5	13,9
2ème cycle technique court	2,7	11,3	33,9	15,5

Tableau 9 : DISTANCE MOYENNE DU TRAJET SCOLAIRE SUIVANT LE NIVEAU EDUCATIF ET LE REGIME DE SCOLARITE

En ce qui concerne les charges financières, le facteur explicatif principal était le régime de scolarité, celui-ci s'expliquant, comme nous l'avons souligné par la distance. Par contre, en ce qui concerne le temps de transport, mais aussi la distance, le régime de scolarité n'est pas à même d'épuiser les différences entre les ruraux et les urbains puisque, comme le montre le tableau ci-après, les temps de transport varient suivant la localisation pour un même régime de scolarité avec des temps plus longs en milieu rural.

	EXTERNE				1/2 PENSIONNAIRE				INTERNE			
	Paris Gde ville	Pet. ville	Bourg	rural	Paris Gde ville	Ptite ville	Bourg	Rural	Paris Gde ville	Ptite ville	Bourg	Rural
Primaire	7,5	12,2	10,2	10,7	8,5	10,8	21,0	18,4	-	-	-	-
1er cycle	10,6	15,6	11,2	20,4	17,6	20,3	23,5	37,4	-	*	42,3	98,4
2ème cycle long	13,6	12,8	7,4	-	24,1	39,8	39,9	48,3	-	*	56,3	48,6
2ème cycle court	13,7	22,5	13,3	15,0	34,4	35,0	51,3	42,0	-	*	69,7	95,3

Tableau 10 : TEMPS MOYEN D'UN TRAJET SELON LA LOCALISATION DE LA FAMILLE, LE REGIME DE SCOLARITE ET LE NIVEAU EDUCATIF

Conclusion

La conclusion essentielle de l'analyse que nous venons de mener concerne le poids relativement important de l'espace et de la distance et d'une façon plus générale de l'offre d'enseignement dans les inégalités inter-individuelles en matière d'éducation. Le tableau n°11 ci-après donne des estimations des aspects financiers de l'impact de la distance en sommant les coûts nets de scolarité et les dépenses de transport.

Il ne faut pas oublier qu'il s'agit ici de coûts nets à la charge des familles et non des coûts totaux à la charge de la collectivité, car notamment en ce qui concerne les transports ceux-ci sont, pour une partie sans doute non négligeable, subventionnés par l'Etat et les collectivités locales. On peut toutefois observer qu'en dépit des aides apportées par la société pour réduire les handicaps d'ordre géographique à la scolarisation, *il reste de fortes disparités au désavantage des ruraux que le système de transferts devrait se donner pour tâche de réduire*¹. Or, lorsqu'on examine les transferts "liés" à l'éducation dont bénéficient les familles, il apparaît que les facteurs sociaux (revenus de la famille, nombre d'enfants à charge) sont presque exclusivement pris en compte², alors que le

¹ Nous avons déjà noté dans une analyse générale de la distribution inter-individuelle des scolarisations que le facteur spatial avait, toutes choses égales par ailleurs, un effet tout à fait important. "Ainsi pour la compréhension des différences entre les enfants des cadres supérieurs et d'agriculteurs (en matière de scolarisation), il est plus important de savoir que les agriculteurs *habitent plus souvent la campagne* que les cadres supérieurs, ont en moyenne des familles plus nombreuses et habitent dans les départements plus défavorisés plutôt que de savoir que leur aptitude scolaire est inférieure". A. MINGAT - Essai sur la Demande d'Education, Thèse, Dijon, 1977.

² Qu'il s'agisse du système des bourses nationales, des bourses départementales ou de mesures particulières telles que la "remise de principe d'internat" qui sont globalement socialement "progressives" (aides plus importantes pour les familles à revenu modeste et/ou pour les familles nombreuses), ou qu'il s'agisse de l'exonération fiscale qui est socialement "régressive" ("manque à payer fiscal" marginal d'autant plus important que les revenus sont élevés et que la famille est petite). A. MINGAT - J. PERROT - Education et Transferts Sociaux, I.R.E.D.U., 1974.

facteur spatial est pratiquement absent. Bien sûr, si on examine la distribution spatiale ex-post des boursiers on trouve des fréquences plus élevées chez les ruraux que chez les urbains, mais cela est uniquement dû à la répartition des catégories sociales sur le territoire.

F. 1978

Distance Parents Etablis. Km	≤ 1	1.3	3.10	10.20	20.35	> 35	Ens.
Primaire	11,9	20,3	40,7	32,6	*	*	21,0
1er cycle secondaire	11,8	30,4	40,7	39,4	84,8	*	30,6
2ème cycle général	16,6	43,8	73,2	109,0	216,3	181,5	75,7
2ème cycle technique long	32,1	55,0	70,9	89,6	216,7	224,9	117,4
2ème cycle technique court	44,2	39,5	83,0	73,9	121,3	193,3	97,6

Tableau 11 : SOMME DES COÛTS NETS DE SCOLARITE ET DE TRANSPORTS SUIVANT LE NIVEAU EDUCATIF ET LA DISTANCE ENTRE LE DOMICILE DES PARENTS ET L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE FREQUENTE (Coûts mensuels)¹

Il apparaît donc, à titre de conclusion pour ce texte, que la collectivité devrait, dans un objectif d'égalité des chances, compenser les handicaps qu'elle crée elle-même par ses choix en matière d'implantation des établissements et de carte scolaire, choix motivés par un objectif d'efficacité économique (établissements suffisamment grands pour que les coûts unitaires ne soient pas trop élevés) au mépris de l'équité qu'elle se devrait de restaurer par des modifications adéquates des modes de transfert.

¹ Ces coûts, résultats de l'offre d'éducation, peuvent être comparés avec le montant de l'aide apportée aux familles par les bourses nationales d'études. A titre d'exemple, une famille de trois enfants gagnant 2 500 F par mois en 1978, recevait une bourse, pour un enfant scolarisé dans l'enseignement secondaire, comprise entre 100 F et 140 F par mois environ selon la situation familiale. On remarque ainsi que cette bourse couvrira largement les coûts nets de scolarité et de transports lorsque la famille réside près de la structure scolaire mais qu'en cas d'éloignement par rapport à la structure scolaire cette bourse ne couvrira même pas les frais entraînés par l'offre d'éducation et par conséquent n'aidera pas au financement des fournitures scolaires.

2^{ème} PARTIE

ANALYSE DES DEPENSES SOCIO CULTURELLES

INTRODUCTION

La première partie de ce texte était consacrée à l'éducation dans le cadre des institutions d'enseignement et envisageait essentiellement les aspects monétaires de la contribution des familles. La seconde partie s'attachera aux activités extra-scolaires d'éducation de l'enfant, dans un sens restreint toutefois puisque nous n'aborderons pas le rôle éducatif direct des parents, pour nous concentrer sur les activités dites socio-éducatives ou socio-culturelles effectuées volontairement très généralement hors de l'école et relativement souvent hors du domicile familial.

Alors que la fréquentation de l'école est obligatoire et que les dépenses d'éducation afférentes sont dans une large mesure déterminées par le type d'études suivies et par des caractéristiques géographiques qui s'imposent à la famille et qui engendrent des coûts correspondants quasiment obligatoires, les activités socio-culturelles sont beaucoup plus le fait d'une décision familiale. En outre, si les facteurs géographiques sont également importants, leur influence ne porte plus uniquement sur le niveau des dépenses mais aussi sur la probabilité d'exercer des activités non institutionnellement obligatoires. En effet, si le coût (mesuré en temps et/ou en argent) est jugé trop élevé, la famille peut renoncer à faire exercer certaines activités à ses enfants.

Un second élément distingue fondamentalement les dépenses socio-éducatives des dépenses scolaires. Il s'agit de la liaison entre le volume de biens consommés et le prix payé pour les obtenir. Pour les dépenses scolaires, il est clair que les biens (fournitures, livres...) sont dans une très large mesure acquis sur un marché si bien que si la dépense monétaire est plus élevée, cela veut dire qu'en moyenne la quantité de biens acquis est plus grande. Pour les activités socio-éducatives il n'en est pas ainsi, puisque les biens culturels (activités sportives, artistiques...) ne sont pas toujours acquis sur un marché sur lequel le prix de vente reflète les coûts des facteurs de production engagés.

En effet, un certain nombre (mais pas tous, ou dans des proportions variables) de producteurs d'activités socio-culturelles sont subventionnés (par l'Etat, les collectivités locales, les organismes familiaux ou sociaux, les entreprises) si bien que le tarif payé par l'utilisateur est souvent relativement faible voire même nul. Or comme tous les producteurs ne sont pas (également) subventionnés, il s'ensuit que la dépense monétaire ne mesure pas la consommation réelle effectuée par l'individu (1) Il s'ensuit donc que nous ne devons pas nous limiter aux mesures financières mais les compléter par un recensement des activités exercées par l'enfant et par une mesure du temps qu'il y consacre. C'est pourquoi nous organiseront la présentation des résultats en deux chapitres complémentaires donnant successivement des informations sur les deux aspects de la consommation socio-éducative hors du système d'enseignement au sens strict.

Avant de proposer les chiffres obtenus par l'enquête, on peut rapidement s'interroger sur la rationalité des dépenses engagées pour ce type d'activité. On peut en effet se poser la question de savoir s'il s'agit d'une consommation ou d'un investissement. Qu'il y ait une composante consommation finale paraît évident, mais il est vraisemblable qu'on peut aussi distinguer une composante investissement. En effet, avec une base annuelle de comptabilisation des flux, il apparaît probable que les bénéfices des activités exercées au cours d'une année donnée se diffusent dans les périodes suivantes. Sur un plan culturel ou sportif strict cela est évident puisque par exemple l'apprentissage d'un instrument de musique ou de la natation apportera des satisfactions ultérieures. Sur un plan plus général, la constitution d'un capital culturel personnel a certainement des effets positifs dans la

(1) Ainsi, une dépense monétaire faible peut aussi bien vouloir dire que l'enfant effectue peu d'activités socio-éducatives ou qu'il effectue de nombreuses activités dont les tarifs sont faibles. De même une dépense monétaire relativement élevée peut signifier que l'enfant fréquente une activité non subventionnée mais pas nécessairement qu'il effectue de nombreuses activités.

constitution du capital humain scolaire et dans son utilisation sur le marché du travail. En ce qui concerne ce dernier point, on peut argumenter que les effets de l'origine sociale dans l'explication de la variabilité des gains pour la possession d'un même diplôme (1) n'est que la retranscription de différences dans les capacités culturelles extra-scolaires pour la constitution desquelles les activités exercées par l'enfant ont sans doute une part. De plus, pour la constitution du capital scolaire lui-même, on peut imaginer que l'école valorise dans ses processus de sélection outre les facteurs cognitifs stricts, des facteurs culturels acquis par ailleurs (2).

(1) Voir par exemple L. LEVY-CARBOUA - Les profils âge-gains correspondant à quelques formations types - CREDOC 1973.

(2) Ce qui est de nature à expliquer une partie du biais social entre la distribution sociale des aptitudes intellectuelles (Q.I. ou réussite dans le primaire) et celle des carrières scolaires finales. De plus, dans cette enquête, l'explication du retard scolaire dans le premier cycle fait apparaître des différences sociales, mais permet aussi de mettre en évidence un effet marginal net négatif et significatif des dépenses culturelles, avec un coefficient plus élevé que celui des dépenses scolaires. Si on ajoute comme nous l'avons déjà noté, que les dépenses sont une mesure imparfaite du volume d'activité, on se trouve plutôt conforté dans la vraisemblance d'un effet net réel des activités culturelles sur la scolarisation.

CHAPITRE I - ANALYSE GLOBALE DES DEPENSES

SOCIO-CULTURELLES.

Rappelons tout d'abord que les dépenses socio-culturelles sont globalement croissantes au fur et à mesure que l'enfant grandit et devient plus indépendant.

F 1978

	Primaire	1er cycle	2e cycle général	2e cycle technique long	2e cycle technique court
Mois courant	23,3	47,2	78,4	50,3	30,0
Mois de rentrée	22,4	39,8	52,6	40,4	12,8
Dépenses annuelles	208,7	416,9	679,8	442,8	252,8

Tableau 1 : Dépenses culturelles suivant le niveau éducatif et le type d'enseignement.

Ce tableau qui segmente la population suivant le niveau éducatif et le type d'études suivi fait apparaître des différences importantes. A l'intérieur du second cycle secondaire, les écarts sont considérables bien que l'effet de l'âge soit à peu près neutralisé. Cette structure renvoie sans doute majoritairement à la composition des populations inscrites dans les différentes filières (par origine sociale, par taille de famille, par localisation géographique d'origine...) encore qu'on puisse admettre l'existence de stratégies individuelles différenciées suivant le type d'études suivies et d'effet d'imitation accordé sur le comportement de la population majoritaire de la filière. (Dans la filière générale, le "ton pourrait être donné" par les catégories favorisées, par exemple, l'inverse, dans l'enseignement technique court).

Nous avons déjà souligné la différence de nature entre l'enseignement formel dans le cadre des établissements scolaires et les activités socio-éducatives extra-scolaires en ce qui concerne le rôle des facteurs sociaux d'une part, des facteurs géographiques et spatiaux d'autre part. D'un côté, l'obligation scolaire implique des coûts supplémentaires (transports, scolarité...), alors que de l'autre côté, le "choix individuel" peut s'exercer dans un cadre non institutionnellement contraint. Dans ces conditions, les caractéristiques économiques (revenus, origine sociale, taille de la famille...) vont pouvoir s'exprimer pour moduler la fonction de demande, mais celles-ci se manifesteront en interaction avec une structure d'offre qui n'est pas nécessairement égalitaire pour tous les individus. En particulier, la dimension géographique de l'offre est susceptible de participer à l'explication des différences dans la consommation socio-culturelle observée. En effet, la distance à parcourir pour avoir accès aux équipements représente un coût (en monnaie, en temps, en information...) et l'éloignement correspond donc à un glissement vers la gauche de la courbe d'offre et par conséquent à une consommation moindre (1) $(Q^+1 < Q^+2)$

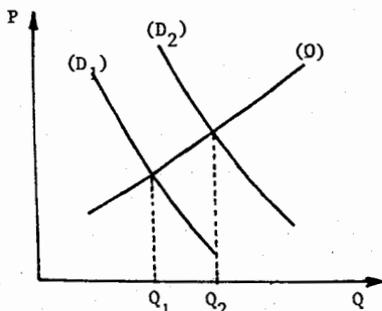


Fig. 1 : Glissement de la courbe de demande pour 2 niveaux de revenus
($R_2 > R_1$)

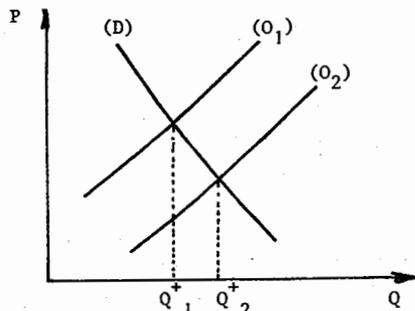


Fig. 2 : Glissement de la courbe d'offre pour 2 niveaux géographiques.

(1) Au niveau individuel, la consommation n'est effective que si l'utilité qu'on en retire est supérieure aux coûts qu'il faut supporter pour l'obtenir.

Comme il y a dans la réalité en moyenne une relation, au niveau agrégé de la population, entre la distribution spatiale et la distribution sociale (par exemple les cadres supérieurs professions libérales sont relativement très concentrés dans les grandes villes, alors que les ouvriers ont une répartition moins typée avec de nombreux ouvriers en milieu rural ou petit urbain et que les agriculteurs habitent majoritairement la campagne, moins bien pourvue en matière d'offre locale pour ces activités), il s'ensuit qu'il y a globalement cumulé des facteurs d'inégalité dans la consommation socio-culturelle (facteurs sociaux et facteurs spatiaux).

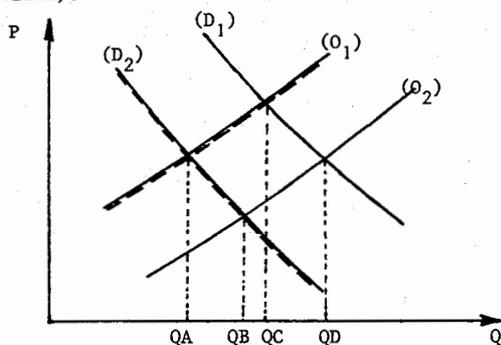


Fig. 3 : Glissement de la courbe de demande et de la courbe d'offre.

Les figures A et D caractérisent les extrêmes (relativement fréquents) alors que les situations B et C caractérisent la compensation relative des 2 facteurs (B individus économiquement modestes résidents proches d'une offre locale - milieu urbain - et C individus économiquement favorisés dans des zones à faible offre socio-culturelle locale).

Après ce cadrage théorique, essayons de donner tout d'abord des informations factuelles décrivant l'impact des différentes variables de segmentation, tant celles qui intéressent les variables du côté de la demande que du côté de l'offre, après quoi nous pourrions nous interroger sur la part relative de ces 2 types de facteurs dans l'explication des différences observées.

I - LES PRINCIPALES VARIABLES DE SEGMENTATION.

I - 1. La catégorie socio-professionnelle d'origine.

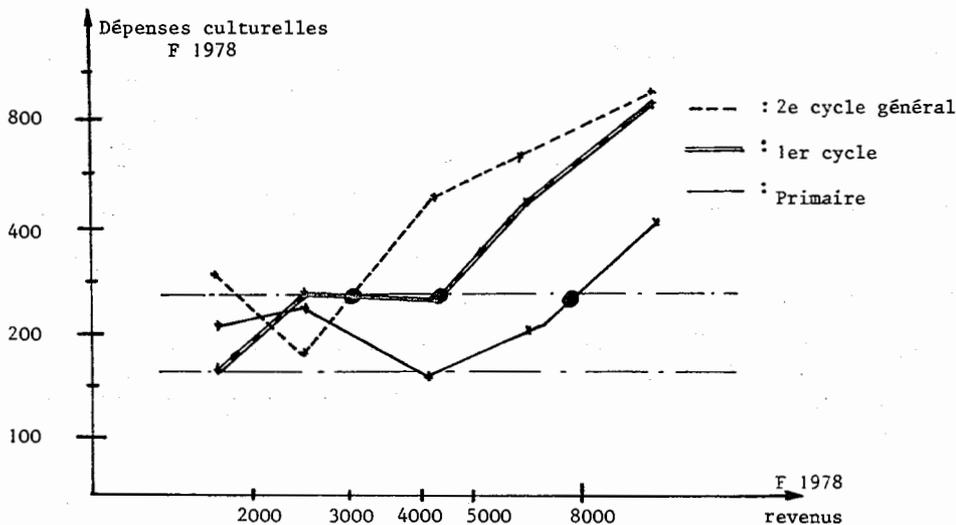
Alors que la catégorie socio-professionnelle d'origine n'était pas très discriminante dans la hiérarchisation des dépenses scolaires, il n'en est pas de même en ce qui concerne les dépenses socio-culturelles où la discrimination sociale est très forte comme l'indique le tableau 2.

	Agri- culteurs	Ouvriers	Emplo- yés	Artis. commerc.	Cadre moyen	Prof.lib Cadre sup	Ensem- ble
Primaire	79,9	138,7	184,8	193,3	340,1	423,6	208,0
1er cycle secondaire	143,4	253,2	430,7	512,9	573,6	923,8	419,8
2e cycle général	429,8	362,5	473,7	721,9	761,8	913,2	679,8
2e cycle tech- nique long	227,7	271,9	216,8	1018,4	411,6	894,7	442,8
2e cycle tech- nique court	219,8	155,3	177,5	367,0	344,4	437,2	252,8

Tableau 2 : Dépenses culturelles suivant le niveau éducatif et l'origine sociale.

La hiérarchie des dépenses culturelles suit la hiérarchie sociale à chacun des niveaux éducatifs. Toutefois, les écarts relatifs entre catégories qui sont très forts dans l'enseignement primaire ont tendance à se réduire au fur et à mesure du déroulement de la scolarité. Cependant, s'il y a bien pour une part homogénéisation des dépenses lorsque le système éducatif se diversifie dans le second cycle secondaire, il y a aussi une certaine homogénéisation des populations due à la sélection scolaire. (Les enfants d'agriculteurs, d'ouvriers

ou d'employés qui ont accès par exemple au second cycle général ne sont pas représentatifs de la population initiale de l'enseignement primaire-différence dans la structure relative des OS, OP, contremaîtres, différences dans la structure des tailles de familles avec une majorité de familles peu nombreuses, différences dans la structure géographique entre les zones rurales et urbaines)- Il s'ensuit donc que "l'effet d'imitation" qui permettrait d'expliquer les chiffres différents suivant les filières éducatives est en réalité vraisemblablement moins fort qu'il apparaît dans le tableau. Il n'en reste pas moins qu'il existe probablement d'une part et que l'effet de revenu sur le niveau des dépenses culturelles est quand même plus fort aux âges jeunes d'autre part. Ce dernier point est également attesté si on examine le montant des dépenses suivant le niveau de revenu. Le graphique ci-après permet de rendre compte de la relation.



Pour les revenus faibles (< 3000 F), il n'y a pratiquement pas croissance des dépenses culturelles avec le niveau éducatif ou avec l'âge, pour rester à un niveau modeste de dépenses. On peut observer que

dans l'enseignement primaire, seules les familles à revenus très élevés ont des dépenses culturelles significativement plus fortes que celles des autres familles. Ensuite, le seuil de revenus à partir duquel on commence à se distinguer par des dépenses socio-éducatives importantes diminue, lorsque le niveau éducatif et l'âge s'élèvent. On commence donc à dépenser pour les activités culturelles à un âge d'autant plus élevé que la famille a des revenus moins importants, sachant que pour les familles à revenus modestes, les contraintes financières sont telles que ce type de dépense reste quelque soit l'âge de l'enfant à un niveau relativement bas. Ce type de phénomène explique vraisemblablement la hiérarchie des dépenses dans les différents types d'enseignement de second cycle secondaire, notamment en ce qui concerne les L.E.P. du fait de leur recrutement parmi les catégories les plus défavorisées de la population.

I - 2. La taille de la famille.

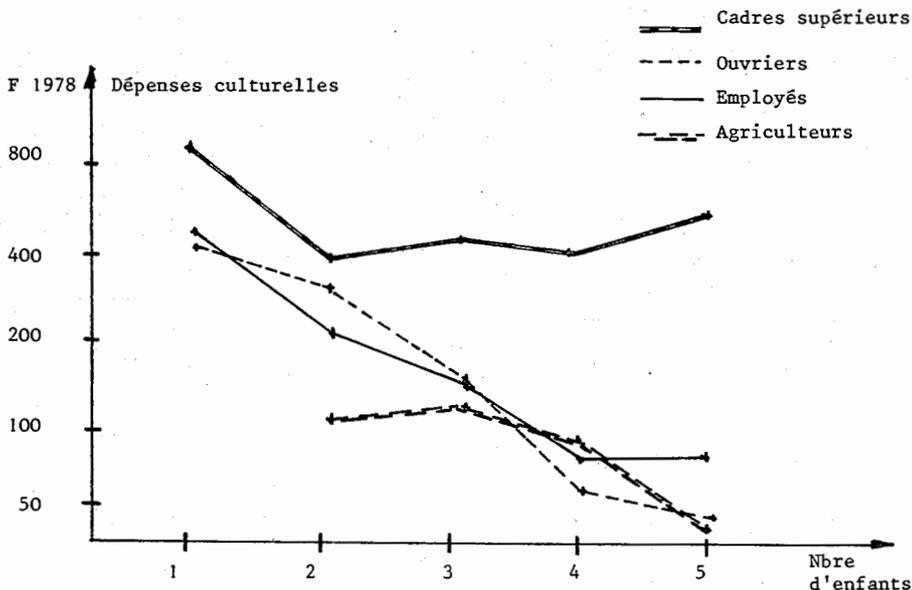
Si ce que nous venons de dire pour la catégorie socio-professionnelle de la famille et son revenu est vrai, on doit s'attendre à ce que plus la taille de la famille est grande plus les dépenses socio-culturelles soient faibles en raison de la restriction de revenu inhérente au plus grand nombre de personnes de la famille. C'est ce que nous pouvons observer dans le tableau 3.

	1	2	3	4	5	Ensemble
Primaire	497,4	275,0	243,0	163,9	110,6	208,0
1er cycle	816,7	460,8	480,9	295,2	167,0	419,8
2e cycle technique long	570,2	432,3	394,2	427,1	522,1	442,8
2e cycle technique court	648,2	334,2	167,5	173,6	102,6	252,8

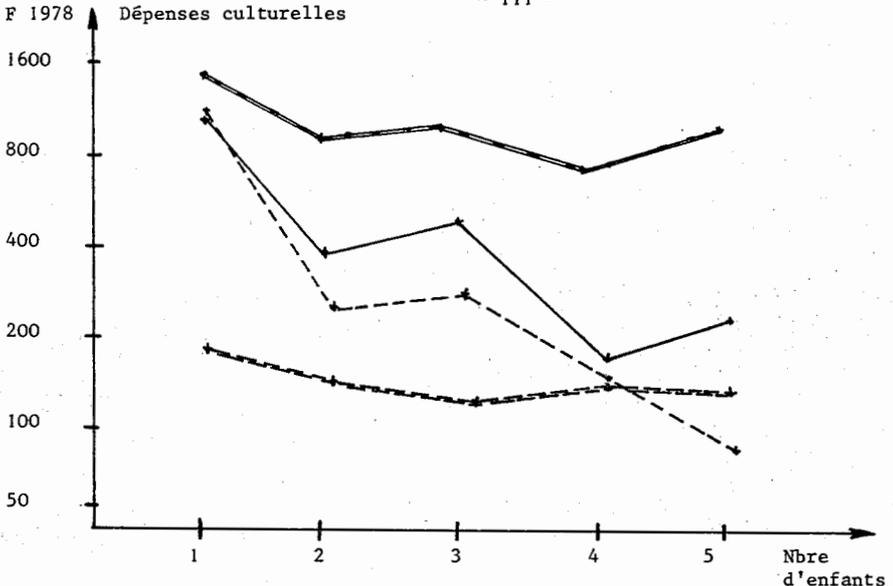
Tableau 3 : Dépenses culturelles suivant le niveau éducatif
et la taille de la famille.

La taille de la famille opère donc une différenciation forte entre les enfants quant aux dépenses engagées pour les activités socio-éducatives. Cette réduction se fait sentir à tous les niveaux éducatifs mais surtout dans le primaire, le premier cycle secondaire et le second cycle technique court et de façon beaucoup moins sensible dans le second cycle général et technique long.

Pour comprendre cette situation, il faut examiner la nature de l'interaction de la taille de la famille et de l'origine sociale. Dans le cas des dépenses scolaires de rentrée, nous avons observé que l'effet de la taille était le même dans les différentes catégories socio-professionnelles et nous avons conclu à un effet majoritaire des économies d'échelle même si l'effet de la contrainte de revenu ne pouvait être négligé. Ici, la situation est tout à fait différente : il y a une interaction forte. Ainsi, on observe une décroissance avec la taille dans tous les milieux sociaux mais cette décroissance est d'autant plus vive que la famille est modeste. Les deux graphiques ci-après permettent de bien visualiser le phénomène.



Relation entre les dépenses culturelles et la taille de la famille - Niveau primaire.



Relation entre les dépenses culturelles et la taille de la famille -
ler cycle secondaire.

Il apparaît donc plus vraisemblable que pour les dépenses culturelles, l'effet de l'économie d'échelle est mineur (1) et que la décroissance des dépenses est la conséquence du resserrement de la contrainte budgétaire lorsque la famille est plus grande.

Une mention particulière doit être faite pour les dépenses des enfants d'agriculteurs. En effet, on remarque que le niveau des dépenses culturelles est relativement peu sensible au nombre d'enfants dans la famille. Pourtant, les agriculteurs ne peuvent pas en moyenne être assimilés aux classes économiquement favorisées, le niveau très modeste de leurs dépenses culturelles étant d'ailleurs là pour le rappeler. En fait, et nous le verrons plus loin, il y a un important effet d'offre car la consommation d'activités culturelles par les enfants et par les individus en général dépend de la disponibilité d'une offre locale qui agit comme une condition, non suffisante mais nécessaire à la demande individuelle. Les agriculteurs habitant par nature les zones rurales où l'offre culturelle est relativement faible, ont donc des activités et par consé-

(1) D'autant plus que concrètement on imagine mal ces économies d'échelle, les dépenses socio-culturelles se rapportant plus à une consommation immédiate et non stockable.

quent des dépenses réduites à un niveau faible.

I - 3 . Le sexe.

On observe une différence dans les dépenses engagées par les familles pour les activités socio-culturelles et sportives selon le sexe de l'enfant.

F 1978

	Garçons	Filles
Primaire	205,2	215,0
1er cycle secondaire	453,5	391,9
2e cycle second. g ^{al}	751,2	635,4
2e cycle tech. long	478,2	381,5
2e cycle tech. court	308,4	165,9

Tableau 4 : Dépenses socio-culturelles suivant le niveau éducatif et le sexe.

On observe que les dépenses socio-culturelles sont pratiquement semblables pour les garçons et les filles dans l'enseignements primaire pour se différencier dans l'enseignement secondaire et notamment dans les disciplines techniques du second cycle, le phénomène prenant une ampleur particulièrement importante dans l'enseignement professionnel court.

On peut observer que les différences entre sexes sont d'autant plus marquées que la filière est socialement typée et caractérisée par une structure sociale basse pour la population qui la fréquente.

	2e cycle général	2e cycle technique long	2e cycle technique court
Ecart entre garçons et filles %	15,4	20,2	46,2

On pourrait imaginer dans ces conditions que les écarts observés sont le reflet d'une attitude différenciée des différents milieux socio-professionnels face aux activités culturelles et sportives des garçons et des filles. En fait il n'en est rien et les moindres dépenses pour les filles se retrouvent avec une intensité comparable dans les différentes origines de façon indépendante de la filière d'études.

		Garçons	Filles	en F. 1978
Primaire	Ouvriers-employés	11,0	21,2	
	Cadres	43,8	37,6	
1er cycle	Ouvriers-employés	36,3	30,2	
	Cadres	83,7	81,5	
2e cycle général	Ouvriers-employés	54,0	41,8	
	Cadres	80,4	101,1	
2e cycle tech.court	Ouvriers-employés	25,0	10,4	
	Cadres	55,7	7,8	

Tableau 5 : Dépenses socio-culturelles suivant le niveau éducatif, l'origine sociale et le sexe.

I - 4. L'offre locale d'activités socio-culturelles.

En termes généraux, la consommation d'un bien quelconque par un individu dépend de l'utilité qu'il présente pour lui, des coûts monétaires qu'il doit engager et du temps qu'il doit y consacrer. Le consommateur cherche à rendre maximum l'utilité globale de sa consommation sous-contrainte de disponibilité budgétaire et temporelle. L'existence d'une offre locale a comme conséquence de rendre les services socio-culturels à la fois moins coûteux et moins consommateurs en temps par rapport à la situation dans laquelle il serait nécessaire de se déplacer davantage pour avoir accès à ces services. La disponibilité "sur place" des possibilités de consommation est un phénomène difficile à cerner, car il faudrait faire un recensement complet des activités potentielles et de leur localisa-

tion pour comprendre utilement les arbitrages individuels. L'enquête qui a été réalisée ne permet pas de répondre à ces exigences et nous devons nous contenter d'approximations en distinguant par exemple des zones géographiques différenciées. Nous examinerons en premier lieu l'influence de la taille de la commune de résidence.

. La taille de la commune de résidence de la famille.

Il existe certainement des différences non négligeables dans l'offre d'activités socio-culturelles pour des communes de même taille, mais il apparaît aussi qu'il existe une relation forte entre la taille de la commune et le nombre d'activités socio-éducatives offertes (1), si bien qu'on peut s'attendre à une segmentation efficace des dépenses individuelles suivant la strate d'urbanisation.

Le tableau 6 ci après montre comment s'opère cette segmentation.

F 1978

	Paris Banlieue	Gdes villes	Villes moyennes	Rural
Primaire	309,8	286,3	191,7	72,5
1er cycle secondaire	795,8	522,8	316,0	252,1
2e cycle secondaire général	970,6	714,0	523,4	648,1
2e cycle technique long	619,2	693,1	306,4	185,1
2e cycle technique court	315,4	294,0	277,0	131,2

Tableau 6 : Dépenses socio-culturelles suivant le niveau éducatif
et la taille de la commune de résidence de la famille.

(1) Plus la taille de la commune est grande, plus la demande quantitative potentielle est importante, et plus la fréquence de catégories sociales plus volontiers consommatrices de ce type de biens est grande. La conjonction de ces facteurs outre les disponibilités financières des communes sont de nature à expliquer l'inégale répartition spatiale de l'offre.

Le tableau montre clairement que les dépenses socio-culturelles se trouvent à un niveau moyen très différent suivant la taille de la commune de résidence. Quel que soit le niveau éducatif, la hiérarchie des dépenses va de l'agglomération parisienne aux grandes villes, aux villes moyennes et au milieu rural. Les résultats sont le produit combiné des facteurs d'offre et de demande et il est probable que les dépenses faibles en milieu rural sont le produit d'une offre locale moindre et d'une structure sociale moins favorisée en moyenne qu'en milieu urbain. Il apparaît toutefois vraisemblable que de puissants facteurs d'offre, nets des effets de demande joints, sont à l'oeuvre dans l'explication des différences constatées.

La mesure de l'offre locale par la prise en compte de la taille de la commune de résidence de la famille constitue une approximation grossière de ce qu'on cherche à évaluer. Ceci est d'autant plus vrai que l'enfant ne se trouve pas nécessairement toujours localisé dans cette commune d'une part, du fait par exemple qu'il effectue ses études dans une commune différente (de taille généralement plus grande) sachant que dans ce cas, le régime de scolarité est à même de créer des contraintes spécifiques (1) pour ce type d'activité d'autre part. Le tableau 7, ci-après, montre comment le régime de scolarité est associé au niveau de dépenses culturelles.

(1) La venue à la ville pour la scolarité rapprochera toutefois l'élève, pour un temps, de la structure d'offre et pourra, dans certains cas, lui permettre d'accéder plus aisément à des équipements n'existant que dans les grandes localités.

	Externe	1/2 pensionnaire	Interne
Primaire	210,5	204,4	-
1er cycle secondaire	423,5	434,1	124,6
2e cycle général	647,6	817,7	423,1
2e cycle technique long	450,9	597,9	209,4
2e cycle technique court	229,2	272,9	245,3

Tableau 7 : Dépenses socio-culturelles suivant le niveau éducatif et le régime de scolarité.

Les différences de niveau de dépenses suivant le régime de scolarité ne sont pas négligeables. Les différences sont relativement peu importantes entre les externes et les demi-pensionnaires avec des dépenses légèrement plus élevées pour les demi-pensionnaires. L'explication de ce phénomène tient vraisemblablement peu au régime de scolarité per se et on peut penser que les demi-pensionnaires ont plus souvent que les externes leurs deux parents qui exercent une activité professionnelle, ce qui explique qu'ils soient plus autonomes et, étant moins à la maison consomment d'avantage d'activités socio-culturelles. Par contre, l'explication des dépenses faibles des internes est sans doute à rechercher dans des causes institutionnelles et sociales. En effet, les internes sont plus souvent d'origine sociale modeste, d'origine géographique rurale sachant que l'organisation de la vie en internat réduit considérablement les possibilités d'activités socio-culturelles hors de l'établissement scolaire.

II - SEPARATION STATISTIQUE DES FACTEURS D'OFFRE ET DES FACTEURS

DE DEMANDE.

Les chiffres observés par l'enquête représentent simultanément l'offre et la demande puisque la théorie veut que la quantité réalisée soit déterminée par l'intersection des deux fonctions potentielles. On peut néanmoins se demander, à la marge, quelle est la conséquence d'un glissement d'une des deux courbes, l'autre étant maintenue constante, et rechercher quelles sont les responsabilités respectives des facteurs d'offre et de demande dans les variations des chiffres observés.

De façon schématique, on peut classer le revenu de la famille dans les facteurs de demande et la localisation dans les facteurs d'offre. Toutefois, le revenu familial est relativement mal mesuré par l'enquête, c'est pourquoi, nous devons nous contenter de la catégorie socio-professionnelle d'origine, qui représente en outre l'avantage d'incorporer des aspects culturels qui ne sont sans doute pas absent de l'explication de la demande individuelle. A côté de la catégorie sociale, nous tiendrons également compte de la taille de la famille car il est clair que plus le nombre d'enfants à charge est grand, plus faible est le revenu disponible réel par tête et plus serrée est la contrainte financière familiale. Toujours du côté de la demande, on peut penser que le type d'études suivies a de l'influence, en ce sens que si ces dépenses sont perçues comme ayant une composante investissement, lié notamment à l'investissement scolaire, on doit s'attendre à une demande plus forte dans les filières éducatives conduisant à des études longues.

<u>Demande</u>	<u>Offre</u>
<ul style="list-style-type: none">. Catégorie socio-professionnelle des parents. Taille de la famille. Sexe. Age. Filière éducative suivie	<ul style="list-style-type: none">. Localisation - taille de la commune

Plutôt que de chercher à estimer complètement les fonctions d'offre et de demande, qui demanderait des données que nous ne possédons pas, nous pouvons chercher la part respective de ces différents facteurs

dans l'explication de la variance des consommations observées.

Sur l'ensemble de l'échantillon, de la première classe du primaire à la classe de terminale de l'enseignement secondaire, il y a un glissement net de la courbe de demande avec un accroissement des dépenses avec l'âge. Ceci explicite les différences moyennes qu'on peut observer entre cycle d'études (primaire - 1er cycle secondaire - 2e cycle) mais ne permet pas de rendre compte des écarts enregistrés dans le 2e cycle secondaire entre les filières générales, techniques long et professionnel court. On peut alors se poser la question de savoir quelle est l'importance relative des facteurs liés directement à la filière et de ceux liés aux caractéristiques de la population des enfants qui la fréquentent. En d'autres termes, les différences observées dans les dépenses socio-culturelles dans les filières générale et technique ne sont elles que le reflet de leur structure sociale, localisation des familles...ou bien s'ajoute-t-il à ces facteurs une différenciation nette propre au type d'études suivies.

Les régressions, ou analyses de variance, opérées sur les données permettent de partitionner la variance expliquée en distinguant l'impact des différents facteurs. La variance expliquée par les variables retenues est en général faible¹(de l'ordre de 10 % de la variance totale des dépenses socio-culturelles) et la dispersion résiduelle est importante en dépit du caractère relativement tranché des partitions portant sur les chiffres moyens. Toutefois, si la variance expliquée est faible, un certain nombre de variables sont très significatives et nous pouvons donner leur impact relatif sur le niveau de la dépense individuelle.

Le tableau ci-après permet de fixer les ordres de grandeur.

¹ Comme nous l'avons déjà noté dans la première partie, la procédure d'observation (période d'un mois) est responsable d'une partie importante de la variance.

Ce phénomène est sans doute encore plus important que pour les dépenses d'éducation car certaines dépenses sont très importantes (achat d'une raquette de tennis, d'un vélo...) et très irrégulières. En l'absence de saisonnalité, les moyennes sont bien estimées mais la dispersion se trouve artificiellement fortement augmentées.

%

	Primaire	1er cycle secondaire	2e cycle secondaire
<u>Offre</u>			
. Localisation géographique	16,0	18,0	-
<u>Demande</u>			
. Age	-	-	-
. Sexe	-	7,0	6,0
. Filière éducative		-	37,0
. Catégorie socio-professionnelle	70,0	58,0	46,0
. Taille de la famille	14,0	17,0	11,0
Variance totale expliquée %	100,0	100,0	100,0

Répartition de la variance des dépenses socio-culturelles expliquée par les facteurs d'offre et de demande.

Globalement les facteurs de demande sont largement prédominants et les facteurs d'offre (mesurés par la localisation géographique) ne sont clairement visibles (et bien significatifs) qu'au niveau de l'enseignement primaire et du premier cycle. Dans le second cycle, les enfants sont spatialement plus autonomes d'une part sachant que la localisation de la famille perd une partie de son sens en raison de la mobilité imposée vers les villes pour les élèves ruraux d'autre part. Dans ces conditions, l'absence de significativité de la variable d'offre retenue est à ce niveau compréhensible.

. L'âge n'est significatif à aucun niveau éducatif pour le redevenir si nous faisons l'analyse tous niveaux confondus. Globalement, les dépenses culturelles et sportives augmentent au fur et à mesure de la croissance de l'enfant, cependant à l'intérieur d'un cycle éducatif, les différences d'âge (qui sont relativement faibles) n'entraînent pas d'écart significatif dans les dépenses. La prégnance de la carte scolaire, ainsi que l'uniformité des contraintes institutionnelles et éducatives expliquent vraisemblablement l'uniformisation des dépenses par rapport à l'âge des élèves appartenant à une même structure éducative.

. Le sexe exerce une influence nette relativement modeste. Celle-ci est, de plus, limitée à l'enseignement secondaire.

. La filière éducative ne peut exercer un rôle que dans le second cycle de l'enseignement secondaire où les enseignements sont clairement différenciés. A ce niveau, les écarts entre types d'études suivies, en matière de dépenses culturelles et sportives, sont significatifs toutes choses égales par ailleurs avec des dépenses qui suivent l'image traditionnelle de la hiérarchie des filières puisque les écarts, par référence à l'enseignement général, sont - 21,0 F pour l'enseignement technique long et - 36,0 F pour l'enseignement technique court. Ces différences nettes liées statistiquement à la filière per se, viennent donc renforcer celles qui sont issues de la structure sociale de la population scolaire des 3 types d'enseignement. Il apparaît donc que la filière, qui caractérise un type d'enseignement mais aussi l'avenir scolaire et professionnel des élèves, exerce une homogénéisation des comportements sans doute par effet d'imitation de la population majoritaire.

. La catégorie socio-professionnelle des parents. C'est la variable la plus importante pour rendre compte de la différenciation des comportements individuels. Quel que soit le niveau éducatif, la hiérarchie des dépenses socio-culturelles suit la hiérarchie sociale avec des dépenses, toutes choses égales par ailleurs, faibles pour les enfants d'agriculteurs et d'ouvriers, un peu moins faibles pour les enfants d'employés et d'artisans et significativement plus élevées que pour ces catégories chez les enfants de cadres moyens et de cadres supérieurs dont la différence n'est jamais significative bien qu'allant toujours dans le sens de dépenses plus élevées pour les enfants de cadres supérieurs.

. La taille de la famille est presque toujours significative avec des coefficients négatifs indiquant la diminution des dépenses lorsque la taille de la famille augmente. Cette diminution, comme nous l'avons noté précédemment est spécialement forte dans les milieux modestes et relativement modérée voire non significative dans les milieux favorisés.

CONCLUSION

Au terme de ce chapitre, il apparaît donc que les dépenses socio-culturelles engagées par les familles peuvent être relativement très différentes suivant les caractéristiques de l'enfant, les études qu'il suit, les caractéristiques familiales et l'implantation spatiale de la

famille. Il faut particulièrement mettre en lumière le caractère cumulatif des facteurs d'inégalité avec des différences considérables entre l'enfant d'une famille nombreuse dont les parents sont agriculteurs ou ouvriers et habitent la campagne, cet enfant étant scolarisé dans l'enseignement technique court d'une part et l'enfant unique scolarisé en second cycle général, dont les parents sont cadres supérieurs et habitent une grande ville d'autre part. Dans la réalité, en effet, la structuration du système éducatif et ses modes de sélection ainsi que la structuration sociale/spatiale de la population française ont comme conséquence que ces situations extrêmes de cumul de facteurs positifs ou de facteurs négatifs sont plutôt la règle que l'exception, les situations intermédiaires existant bien sûr mais de façon beaucoup moins fréquente que si les différents facteurs d'inégalité étaient aléatoires et indépendants.

D'une façon générale, les facteurs du côté de la demande, et notamment sociaux, apparaissent prépondérants alors que les aspects géographiques de l'offre sont relativement plus minoritaires. On peut toutefois noter une interaction intéressante entre les deux types de facteurs puisque l'influence de l'espace (comme nous l'avons déjà noté pour la taille de la famille) est particulièrement importante dans les milieux modestes pour être relativement modérée dans les milieux favorisés.

1978

		Région de Paris	Gdes villes	Ptes villes bourgs	Rural	Ensemble
<u>Primaire</u>	Non cadres	27,6	30,4	14,1	5,1	16,9
	Cadres	42,1	36,3	44,4	43,1	40,9
<u>1er cycle</u>	Non cadres	68,9	51,8	26,2	20,1	33,9
	Cadres	117,4	72,1	70,6	124,0	82,5
<u>2e cycle général</u>	Non cadres	57,0	57,0	44,9	17,0	46,5
	Cadres	93,5	97,8	87,5	-	96,7

Dépenses socio-culturelles (mois courant) suivant l'origine sociale, l'origine géographique et le niveau éducatif.

CHAPITRE II - ANALYSE DETAILLÉE DES DÉPENSES SOCIO-CULTURELLES.

TAUX DE PARTICIPATION ET UTILISATION DU TEMPS.

Ce chapitre sera consacré à une analyse par poste des activités socio-culturelles exercées par les enfants. La première donnera la structure des dépenses dans ses différentes composantes, la seconde donnera des informations plus précises sur les activités sportives, la troisième concernera les activités culturelles, alors que la quatrième fournira quelques indications sur les activités de vacances, en dehors donc des périodes scolaires.

SECTION I - Les différentes composantes des dépenses socio-culturelles.

F 1978

	Primaire	6e-5e 4e-3e nor- males	4e-3e allé- gées	1er cycle	2e cycle général	2e cycle tech. long	2e cycle tech. court
Activités sportives	33,0	74,5	32,5	70,4	103,4	93,2	25,6
Loisirs culturels	54,8	129,8	89,5	125,7	244,7	124,5	80,7
Loisirs, disques	65,0	100,5	75,7	97,9	122,4	118,0	55,4
Leçons particulières	26,9	64,1	8,0	57,5	134,2	46,5	2,5
Habillement	24,8	49,0	32,0	46,6	45,0	25,6	51,8
Transport	3,4	15,7	36,5	18,9	32,3	34,9	36,7
TOTAL	207,90	433,60	274,20	417,0	682,0	442,8	252,70

Tableau 1. Répartition par postes des dépenses socio-culturelles annuelles.

La hiérarchie des niveaux et des filières éducatives se retrouve pratiquement pour chacune des composantes de l'agrégat des dépenses socio-culturelles avec une croissance globale lorsque l'enfant devient plus âgé et qu'il gravit les différents échelons de l'organisation scolaire. De même, à l'intérieur du second cycle secondaire où l'enseignement devient diversifié, on retrouve pour de nombreux postes la différenciation des filières.

1. Les dépenses sportives représentent entre 10 % et 20 % des dépenses globales et l'examen du tableau ne montre pas de structure particulièrement notable.

2. Les dépenses de loisirs culturels (qui regroupent les activités de loisirs auxquelles l'enfant a participé en tant que spectateur (cinéma, théâtre, concert...) ou en tant qu'acteur (musique, chant, peinture, dessin...). Ces dépenses représentent entre 26 % et 35 % de la dépense moyenne totale, l'importance relative étant légèrement croissante avec l'âge. En effet, la pratique de ces activités est largement facilitée lorsque l'enfant est plus autonome. Ainsi, dans le premier cycle secondaire, on observe une nette croissance de ces dépenses de la 6^e à la 3^e.

Dans le second cycle secondaire, nous retrouvons l'importance des facteurs de demande (origine sociale, taille de la famille...) mais aussi des facteurs d'offre (stratéd'urbanisation). De plus, pour cette dépense l'impact du régime de scolarité est spécialement fort avec des dépenses notablement inférieure pour les internes par rapport aux externes ou demi-pensionnaires. Le rôle de l'institution et des conditions de vie des internes explique les différences enregistrées. Toutefois, il faut souligner que les moindres dépenses de loisirs culturels des internes n'impliquent pas nécessairement une moindre consommation, du moins dans les mêmes proportions que celle des dépenses. En effet, les internes ont sans doute accès, par les clubs du lycée par exemple, à des loisirs à coûts très faibles.

Enfin, au niveau du second cycle secondaire technique, la césure entre l'enseignement long et l'enseignement court (qui renvoie partiellement à la structure des populations d'élèves) n'est pas très pertinente. En effet, s'il est vrai que les élèves de l'enseignement court

dépensent moins que ceux de l'enseignement technique long, on observe aussi un effet net important entre les disciplines secondaires et les disciplines tertiaires, les premières étant caractérisées par des dépenses inférieures.

3. Les dépenses de livres, disques, jeux varient entre 18% et 31 % de la dépense socio-culturelle totale dans les différents types d'enseignement. Les livres sont les livres non demandés par l'institution scolaire et affectés à l'enfant. Les disques et les jeux sont également ceux qui sont nominalement affectés. Alors que les dépenses de sport et de loisirs culturels correspondent pour une large partie à des consommations immédiates, les dépenses de livres, disques... correspondent à des achats de biens durables. Les flux d'acquisition ne mesurent donc pas le stock disponible bien qu'on puisse penser qu'ils en sont des indicateurs, à savoir que la hiérarchie des dépenses est cohérente avec celle des stocks (1). En outre, il faut noter que la mesure de la dépense ne donne pas d'indications sur les caractéristiques "éducatives" des achats effectués.

En valeur relative, la part de ce type de dépense dans l'ensemble des dépenses socio-culturelles, va en diminuant du primaire où elles représentent 31 %, au second cycle général où elles ne représentent que 18 %. Cette observation s'explique sans doute par la prise d'autonomie de l'enfant par rapport à ses parents au fur et à mesure qu'il grandit. Ainsi, aux âges jeunes (dans le primaire), le rôle direct de la famille est plus important sachant que la nécessité plus grande d'accompagner les enfants a comme conséquence de donner plus d'importance aux activités effectuées à l'intérieur du domicile familial et notamment à la lecture et aux jeux.

(1) Ainsi, les achats de livres disques sont plus nombreux dans les milieux économiquement et culturellement favorisés. Il en est de même du stock possédé par les familles. Ainsi, les familles d'ouvriers déclarent posséder en moyenne 1,4 disques classiques et lire de façon régulière 2,0 hebdomadaires et 1,6 quotidiens. Les chiffres correspondant pour les cadres supérieurs professions libérales sont 6,2 disques classiques, 3,7 hebdomadaires et 2,1 quotidiens. Quant aux livres, les différences sont faibles.

Enfin, d'une façon générale, il faut se rappeler que ces dépenses sont caractérisées par une certaine saisonnalité avec la période importante des fêtes de fin d'année, si bien que les chiffres proposés, qui se basent sur des observations de septembre et de mars, sont vraisemblablement sous-estimés.

4. Les leçons particulières ont été classées ici dans l'agrégat des dépenses socio-culturelles alors qu'elles auraient pu justifier d'appartenir aux dépenses éducatives. En effet, leur liaison avec la scolarité est évidente. Toutefois, elles se situent en dehors de l'institution puisqu'elles sont le fait d'une décision parentale étrangère à toute obligation scolaire. Elles entretiennent pourtant sûrement des liens avec la réussite scolaire mais il ne nous a pas été possible de les apprécier dans cette enquête.

Les écarts entre niveaux éducatifs et type d'enseignement sont extrêmement importants avec une nette croissance des dépenses avec le niveau suivi mais avec des différences très marquées au sein d'un même niveau suivant le type d'études. L'opposition est très nette dans le premier cycle entre la filière normale et la filière allégée, et dans le second cycle entre l'enseignement général dans lequel les cours particuliers sont relativement fréquents et l'enseignement technique où ils sont beaucoup plus rares pour être même inexistant dans l'enseignement court. Ces différences tiennent pour une part aux origines sociales des populations concernées car dans toutes les filières les cours particuliers sont très majoritairement le fait des catégories socio-professionnelles élevées et notamment des cadres supérieurs - professions libérales. Toutefois, on observe aussi un effet spécifique à la filière puisque à origine sociale donnée, les dépenses de cours particuliers sont notablement plus élevées dans la filière générale. Cette situation traduit à la fois les motivations plus fortes des catégories sociales élevées face à la réussite scolaire de leurs enfants (en fait ici, souvent une stratégie de rattrapage face à l'échec) et le caractère investissement des études (via les cours particuliers) puisque les cours particuliers sont d'autant plus fréquents qu'il s'agit d'une filière éducative débouchant sur des études longues.

Les dépenses sont très peu importantes à la rentrée scolaire et les estimations annuelles dérivent essentiellement de l'observation du mois de mars. Il est vraisemblable que les chiffres proposés surestiment légèrement les dépenses réelles car les cours particuliers sont sans doute à leur niveau maximum au cours du deuxième trimestre et au début du troisième trimestre scolaire.

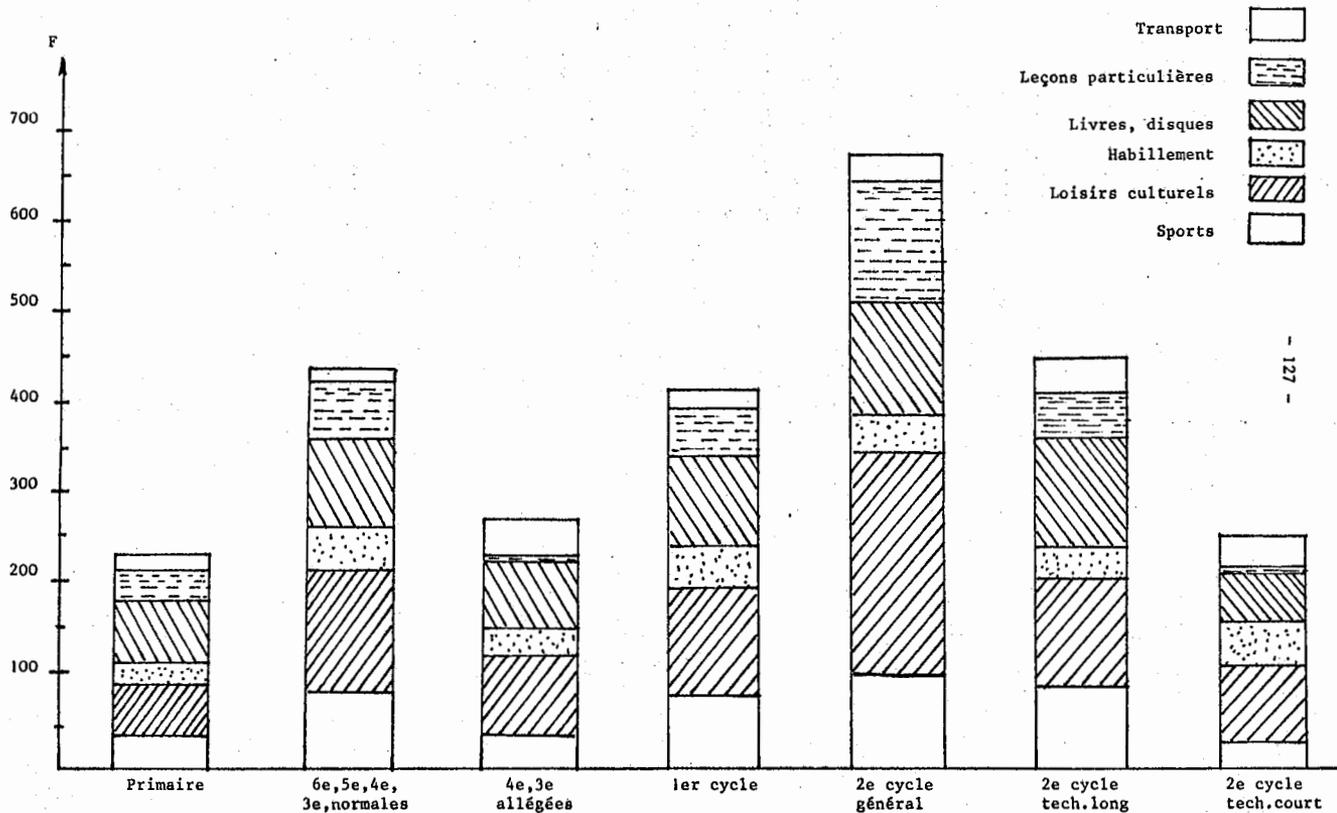
5. Les dépenses d'habillement recensées dans cette rubrique sont celles qui sont liées à des activités socio-culturelles et surtout à des activités sportives extrascolaires. En effet, les équipements acquis pour être utilisés (même partiellement) à l'école sont été comptabilisés dans les dépenses d'éducation, alors que les achats de vêtements à usage général ont été imputés aux dépenses de la vie courante.

Les moyennes proposées dans le tableau 1 comportent une dispersion très importante car les achats de ce type sont à la fois relativement rares et relativement coûteux si bien que la moyenne obtenue est la résultante d'un nombre limité d'achats à prix élevé rapporté à une population nombreuse dans laquelle une partie importante n'a effectuée aucune acquisition au cours des périodes d'observation.

Les estimations sont vraisemblablement sous-évaluées car les moyennes annuelles proviennent presque exclusivement de l'observation faite au cours du mois de mars, les chiffres obtenus dans la période de rentrée scolaire étant extrêmement faibles. Or, on peut penser que les achats nécessaires lorsqu'on débute une activité sont importants. Il apparaît vraisemblable que les activités culturelles et sportives débutent en fait avec un certain décalage par rapport à la rentrée scolaire ce qui les a fait sortir du champ temporel de collecte des données.

Le montant des dépenses d'habillement apparaît peu lié tant à celui des dépenses sportives qu'à celui des dépenses culturelles et on peut imaginer que la pratique d'un certain nombre de sports (football...) est très peu coûteuse par rapport à d'autres sports (patinage, natation où il y a paiement d'un ticket d'entrée à chaque séance) alors que le matériel et vêtements nécessaires ne sont pas forcément bon marché.

6. Les dépenses de transport liées aux activités culturelles et spor-



tives sont, en proportion relativement peu importantes. Elles augmentent avec l'âge de l'enfant, et sont peu liées en moyenne avec le volume d'activités qu'il exerce. En fait, elles sont majoritairement liées à la structure géographique de l'offre d'activités, du moins pour ceux des individus qui réussissent à surmonter les difficultés locales et qui se déplacent pour avoir une certaine consommation culturelle. La structure géographique des populations des 3 filières de l'enseignement secondaire de second cycle, ainsi que le volume des dépenses sportives et culturelles rend assez bien compte du montant des dépenses de transport constatées.

Après cet exposé de la structure de l'agrégat culturel et sportif, examinons avec davantage de détail la pratique du sport.

SECTION II - La pratique du sport (au-delà de l'obligation scolaire).

Comme nous l'avons déjà noté, les dépenses engagées par les familles pour des activités telles que le sport ne rendent qu'imparfaitement compte de la pratique réelle puisque les activités peuvent être très inégalement coûteuses soit en raison de la nature de l'activité elle-même, soit en raison de son mode de financement et des subventions plus ou moins importantes dont bénéficie celui qui l'organise.

L'essentiel des résultats bruts concernant la pratique sportive est regroupé dans les tableaux n°2 à 5 joints. En colonnes se trouvent les différents sports ((1) Football, (2) autres sports collectifs, (3) sports de contact, (4) athlétisme - natation - gymnastique (5) escrime - tennis - danse - patinage - cheval, et (6) autres sports) et en lignes les catégories socio-professionnelles d'origine et le sexe. A l'intersection des deux se trouve la fréquence de pratique du sport donné dans l'échantillon enquêté (ainsi, dans l'enseignement primaire, sur 100 enfants garçons fils d'agriculteurs, 15,5 % pratiquent le football, 1,7 % pratiquent un sport collectif...). La colonne(7) donne le pourcentage de ceux qui ne pratiquent aucun sport. La somme des fréquences de pratique des différents sports et de la fréquence de ceux qui ne pratiquent aucun sport est généralement supérieure à 100 % en raison des activités multiples effectuées par certains enfants. Le pourcentage de ceux qui sont dans ce cas est donné par la colonne (8). Enfin, la colonne (9) donne le temps moyen

		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Agri.	F	0	1,4	0	2,8	4,2	0	91,5	0	1,0
	H	15,5	1,7	0	17,2	0	1,7	70,7	6,9	2,4
	Ens.	7,0	1,6	0	9,3	2,3	0,8	82,2	3,1	2,0
Ouvrier	F	0,8	7,3	0,8	25,2	4,0	0	68,3	6,5	2,4
	H	24,1	9,8	4,5	23,2	1,8	3,6	55,4	17,9	4,0
	Ens.	11,9	8,5	2,6	24,3	3,0	1,7	62,1	11,9	3,3
Employé	F	0	9,8	2,4	36,6	4,9	7,3	53,7	12,2	3,0
	H	20,8	2,4	8,3	25,0	2,4	0	58,3	16,7	3,5
	Ens.	7,7	7,7	4,6	32,3	4,6	4,6	55,4	13,9	3,1
Artisan	F	0	6,7	0	26,7	13,3	3,3	53,3	3,3	1,9
	H	16,0	4,0	28,0	16,0	0	4,0	40,0	4,0	3,1
	Ens.	7,3	5,5	12,7	21,8	7,3	3,6	47,3	3,6	2,6
Cadre sup.	F	2,6	20,5	5,1	30,8	33,3	2,6	38,5	20,5	2,3
	H	22,0	9,8	26,8	19,5	9,8	0	36,6	19,5	2,7
	Ens.	12,5	15,0	16,3	25,0	21,3	1,3	37,5	20,0	2,5
Cadre moyen	F	0	10,4	2,1	43,8	20,8	2,1	41,7	18,8	2,7
	H	29,6	11,1	14,8	35,2	13,0	3,7	29,6	31,5	3,2
	Ens.	15,7	10,8	8,8	39,2	16,7	2,9	35,3	25,5	3,0
Ensemble	F	0,6	8,3	1,7	26,3	10,3	1,7	62,1	8,9	2,4
	H	21,9	7,3	10,9	23,7	4,3	2,4	50,2	17,0	3,3
	Ens.	10,7	7,8	6,1	25,1	7,4	2,0	56,4	12,8	2,9
Ensemble temps moyen	F	2,0	1,7	2,0	2,1	1,3	2,3			2,4
	H	2,9	2,5	1,7	2,1	1,4	3,1			3,3
	Ens.	2,8	2,0	1,8	2,1	1,4	2,8			2,9

Tableau 2 . Fréquence de la pratique des sports suivant le type de sport, la catégorie socio-professionnelle et le sexe (niveau primaire).

- (1) Football (2) Sports collectifs (3) Sports de contact (4) Athlétisme - natation
(5) Escrime, cheval, tennis, patinage... (6) Autres (7) Aucun sport
(8) Pratique plus d'une activité (9) Temps hebdomadaire de pratique.

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
F	4,7	12,8	0	8,1	3,5	1,2	74,4	3,5	2,0
Agri. H	50,7	7,0	0	9,9	1,4	0	52,1	18,3	3,3
Ens.	25,5	10,2	0	8,9	2,6	0,6	64,3	10,2	2,8
F	6,7	16,8	0,7	20,1	4,7	2,0	58,4	7,4	3,3
Ouvrier H	37,5	18,8	4,2	16,0	3,5	2,8	45,1	20,1	4,4
Ens.	21,8	17,8	2,4	18,1	4,1	2,4	51,9	13,7	3,9
F	1,9	34,6	0	38,5	15,4	1,9	32,7	19,2	3,3
Employé H	41,0	18,0	7,7	23,1	7,7	7,7	33,3	30,8	4,4
Ens.	18,7	27,5	3,3	31,9	12,1	4,4	33,0	24,2	3,8
F	3,8	28,3	0	34,0	18,9	0	37,7	15,9	2,8
Artisan H	53,9	12,8	7,7	25,6	18,0	5,1	25,6	41,0	4,1
Ens.	25,0	21,7	3,3	30,4	18,5	2,2	32,6	28,3	3,4
F	3,3	18,0	1,6	42,6	36,1	0	27,9	24,6	3,1
Cadre sup. H	27,1	20,3	11,9	20,3	40,7	10,2	18,6	35,6	4,0
Ens.	15,0	19,2	6,7	31,7	38,3	5,0	23,3	30,0	3,6
F	4,9	19,8	1,2	37,0	25,9	4,9	35,8	24,7	3,3
Cadre moyen H	55,4	20,0	6,2	27,7	13,9	1,5	20,0	36,9	4,4
Ens.	27,4	19,9	3,4	32,9	20,6	3,4	28,8	30,1	3,8
F	4,4	19,5	0,8	27,9	15,0	1,8	48,3	14,4	3,1
Ens. H	42,6	16,2	5,9	20,1	12,1	3,6	35,3	28,3	4,2
Ens.	22,1	18,0	3,2	24,3	13,7	2,6	42,3	20,8	3,6
Ensemble F	2,0	2,3	3,0	2,6	1,6	2,7			3,1
temps H moyen	2,9	2,6	2,8	2,7	2,0	2,2			4,2
Ens.	2,8	2,4	2,8	2,6	1,8	2,4			3,6

Tableau 3 . Fréquence de la pratique sportive suivant le type de sport,
la catégorie socio-professionnelle et le sexe (1er cycle de
de l'enseignement secondaire).

- (1) Football (2) Sports collectifs (3) Sports de contact (4) Athlétisme -
natation
(5) Escrime, cheval, tennis, patinage... (6) Autres (7) Aucun sport
(8) Pratique plus d'une activité (9) Temps hebdomadaire de pratique.

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	
Agri.	F	2,5	25,0	2,5	2,5	0	0	72,5	5,0	2,5
	H	57,5	22,5	0	10,0	5,0	5,0	32,5	25,0	3,3
	Ens.	30,0	23,8	1,3	6,3	2,5	2,5	52,5	15,0	3,0
Ouvrier	F	1,7	20,0	5,0	18,3	1,7	3,3	63,3	11,7	3,7
	H	35,2	18,3	8,5	14,0	1,4	8,5	35,2	14,1	4,2
	Ens.	19,9	19,1	6,9	16,0	1,5	6,1	48,1	13,0	4,0
Employé	F	0	5,3	5,3	31,6	21,1	0	63,2	15,8	4,6
	H	40,9	0	0	63,6	9,1	4,6	36,4	36,4	4,6
	Ens.	22,0	2,4	2,4	48,8	14,6	2,4	48,8	26,8	4,6
Artisan	F	4,6	13,6	0	18,2	9,1	4,6	59,1	9,1	3,0
	H	39,1	17,4	17,4	17,4	17,4	4,4	26,1	34,8	3,8
	Ens.	22,2	15,6	8,9	17,8	13,3	4,4	42,2	22,2	3,5
Cadre sup.	F	0	10,3	3,5	20,7	31,0	3,5	51,7	20,7	3,6
	H	21,1	18,4	5,3	10,5	44,7	5,3	23,7	23,7	3,2
	Ens.	11,9	14,9	4,5	14,9	38,8	4,5	35,8	22,4	3,4
Cadre moyen	F	3,5	31,0	0	27,6	20,7	0	51,7	24,1	3,7
	H	34,9	27,9	4,7	25,6	14,0	7,0	27,9	34,9	4,5
	Ens.	22,2	29,2	2,8	26,4	16,7	4,2	37,5	30,6	4,2
Ensemble	F	1,9	20,6	2,8	19,2	10,8	1,9	60,3	14,5	3,5
	H	39,8	18,9	5,5	20,6	13,4	6,3	29,9	26,4	4,0
	Ens.	22,4	19,7	4,3	19,9	12,2	4,3	43,8	20,9	3,8
Ensemble temps moyen	F	2,0	2,4	3,2	2,7	2,0	3,0			3,5
	H	2,7	2,5	2,9	2,7	2,4	3,0			4,0
	Ens.	2,7	2,5	3,0	2,7	2,2	3,0			3,8

Tableau 4 . Fréquence de la pratique sportive suivant le type de sport, la catégorie socio-professionnelle et le sexe (second cycle secondaire)

- (1) Football (2) Sports collectifs (3) Sports de contact (4) Athlétisme - natation
 (5) Escrime, cheval, tennis, patinage... (6) Autres (7) Aucun sport
 (8) Pratique plus d'une activité (9) Temps hebdomadaire de pratique

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Paris	3,6	3,6	10,7	21,4	7,1	0	67,9	14,3	2,3
Banlieue Paris	16,7	11,1	16,7	16,7	11,1	0	47,2	11,1	3,6
Grande ville	7,8	6,4	9,2	42,6	14,9	2,1	41,8	21,3	3,0
Banlieue ville	11,1	8,3	5,6	22,2	8,3	0	55,6	8,3	2,1
Petite ville	7,3	10,0	2,7	44,5	9,1	0	50,0	18,2	3,0
Bourg	16,4	9,8	6,1	11,6	3,7	4,2	59,4	9,3	2,8
Rural	7,2	4,0	1,6	15,2	2,4	1,6	73,6	5,6	2,6
Ensemble	10,7	7,8	6,1	25,1	7,4	2,0	56,4	12,8	2,9
PRIMAIRE									
Paris	14,9	10,6	6,4	53,2	19,2	2,1	40,4	29,8	3,5
Banlieue Paris	14,5	17,7	10,6	30,7	29,8	0	37,1	24,2	4,2
Grande ville	19,1	18,1	1,9	29,1	21,9	3,8	36,2	24,3	3,8
Banlieue ville	21,3	27,9	1,6	27,9	13,1	1,6	31,2	23,0	3,8
Petite ville	15,8	17,1	2,7	35,6	15,1	1,4	37,0	19,9	3,7
Bourg	25,2	20,1	3,3	15,7	9,1	4,7	46,7	19,3	3,4
Rural	32,2	13,2	2,6	9,2	4,0	0	55,3	14,5	3,5
Ensemble	22,1	18,0	3,2	24,3	13,7	2,6	42,3	20,8	3,6
1 ^{er} CYCLE									
Paris	3,5	13,8	6,9	31,0	10,3	6,9	55,2	24,1	4,0
Banlieue Paris	37,8	28,9	17,8	6,7	15,6	8,9	26,7	31,1	4,4
Grande ville	18,6	13,7	0	36,3	16,7	3,9	42,2	24,5	3,8
Banlieue ville	0	14,3	4,8	23,8	23,8	0	47,3	47,6	3,7
Petite ville	10,8	22,9	3,6	28,9	14,5	6,0	34,9	16,9	3,8
Bourg	36,0	18,4	3,5	6,1	8,8	2,6	46,5	19,3	3,4
Rural	24,3	24,3	2,7	10,8	4,1	2,7	56,8	17,6	4,1
Ensemble	22,4	19,7	4,3	19,9	12,2	4,3	43,8	20,9	3,8
2 ^e CYCLE									

Tableau 5. Fréquence de pratique sportive suivant le type de sport, la strate d'urbanisation et le niveau éducatif.

- (1) Football (2) Sports collectifs (3) Sports de contact (4) Athlétisme - natation
 (5) Escrime, cheval tennis, patinage... (6) Autres (7) Aucun sport
 (8) Pratique plus d'une activité (9) Temps hebdomadaire de pratique

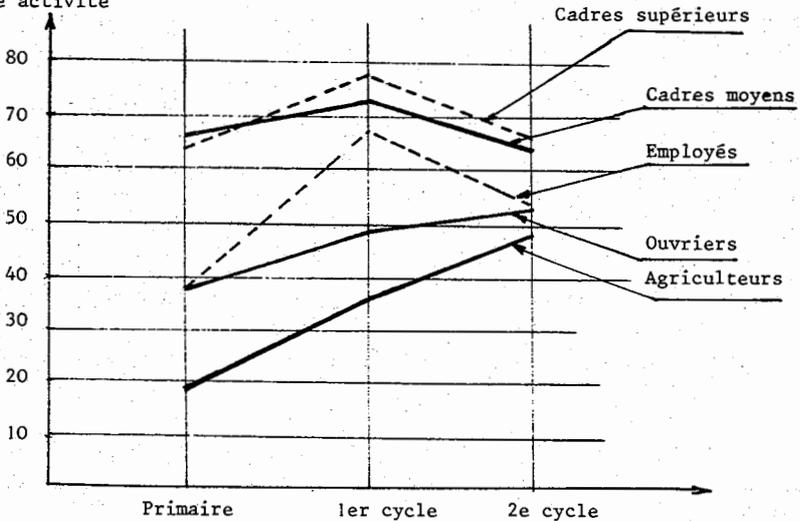
hebdomadaire de pratique d'une activité sportive pour ceux qui la pratiquent. Ce temps est différent du temps moyen individuel de pratique sportive puisque certains ne pratiquent aucune activité.

Examinons tout d'abord la pratique sportive globale avant de nous attacher à la répartition dans les différentes activités.

II - 1. Pratique sportive globale.

Elle peut être observée à partir des chiffres de la colonne (7) puisque le pourcentage d'enfants exerçant au moins une activité est donné par le complément à 100 % de ces chiffres. Le graphique suivant montre bien la différenciation sociale quant à la pratique du sport ainsi que l'évolution de cette pratique avec l'âge.

% d'enfants effectuant
au moins une activité
sportive



Le graphique permet de faire trois constatations.

1) La pratique des sports suit la hiérarchie sociale avec des pourcentages plus élevés pour les cadres supérieurs et les cadres moyens et des

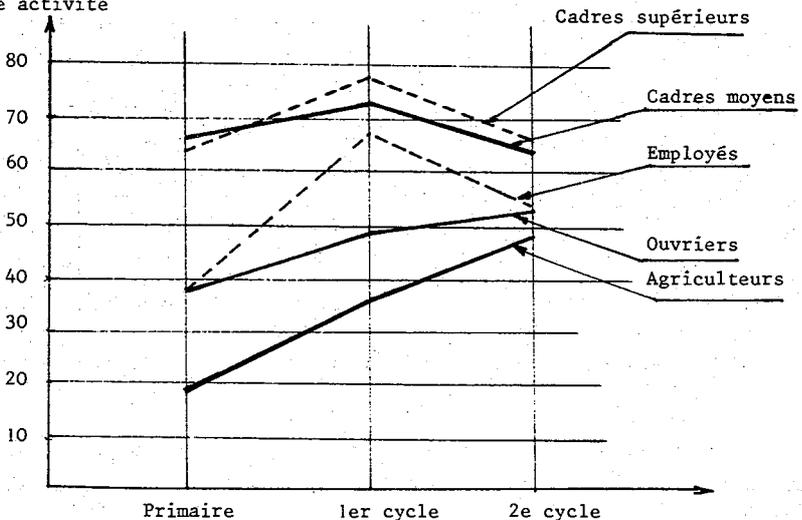
hebdomadaire de pratique d'une activité sportive pour ceux qui la pratiquent. Ce temps est différent du temps moyen individuel de pratique sportive puisque certains ne pratiquent aucune activité.

Examinons tout d'abord la pratique sportive globale avant de nous attacher à la répartition dans les différentes activités.

II - 1. Pratique sportive globale.

Elle peut être observée à partir des chiffres de la colonne (7) puisque le pourcentage d'enfants exerçant au moins une activité est donné par le complément à 100 % de ces chiffres. Le graphique suivant montre bien la différenciation sociale quant à la pratique du sport ainsi que l'évolution de cette pratique avec l'âge.

% d'enfants effectuant
au moins une activité
sportive



Le graphique permet de faire trois constatations.

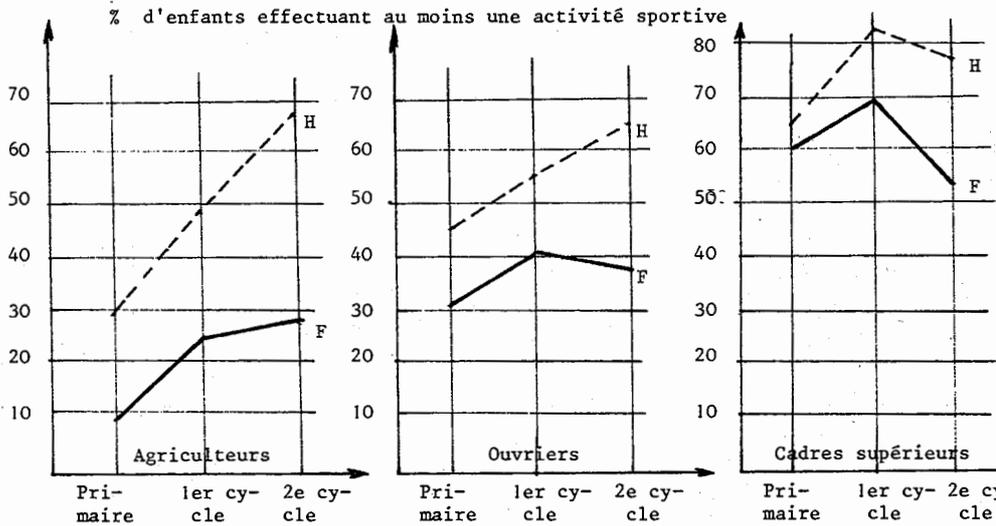
1) La pratique des sports suit la hiérarchie sociale avec des pourcentages plus élevés pour les cadres supérieurs et les cadres moyens et des

pourcentages notablement plus faibles pour les employés et les ouvriers et surtout pour les agriculteurs.

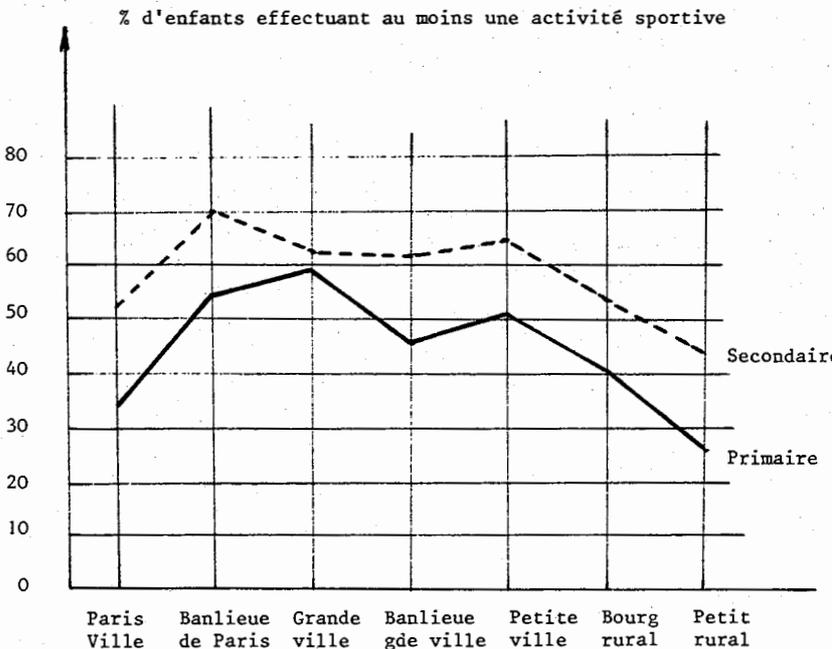
2) Il y a une certaine homogénéisation dans les pourcentages de pratique d'un sport avec l'âge, mais celle-ci n'est sensible qu'au niveau du second cycle (moins de 20 % d'écart dans le second cycle contre près de 50 % dans le primaire).

3) Il y a globalement une augmentation de la pratique sportive avec l'âge, mais surtout entre le primaire et le premier cycle avec une stabilisation entre le premier et le second cycle secondaire. Cette augmentation concerne essentiellement les catégories défavorisées qui avaient un taux faible dans le primaire. Les catégories socio-professionnelles cadres ont un taux élevé de pratique à tous les âges. Enfin, on observe un "pic" de participation pour les catégories cadres supérieurs et moyens, et employés au niveau du premier cycle. On peut ici faire l'hypothèse qu'il y a un arbitrage entre le temps de sport (ou d'activités culturelles) et le temps de travail scolaire et que l'impact du temps sur la réussite est plus fort dans le second cycle (notamment général où se trouvent la majorité des enfants de cadres - avec la classe de seconde où règne une forte concurrence due à l'orientation et la classe de terminale et la préparation du baccalauréat) que dans le premier cycle.

A côté de l'origine sociale et de l'âge, on peut également observer une différence nette de pratique sportive entre les garçons et les filles. Outre le fait que les activités sont relativement différentes comme nous le verrons plus loin, le pourcentage de filles n'exerçant aucune activité sportive est plus élevé que chez les garçons. Le graphique ci-après permet de visualiser les écarts.



Enfin, quatrième type de variable permettant de segmenter efficacement la pratique sportive, la localisation géographique de la famille (tableau 5)



Le graphique permet de visualiser les écarts dans la pratique sportive selon la localisation. Il présente une forme globale parabolique avec une fréquentation plus forte en ville qu'à la campagne avec la notable exception de la ville de Paris qui est caractérisée par des pourcentages inférieurs à ceux de la banlieue parisienne ou des grandes villes. L'explication des taux faibles pour les zones rurales tient vraisemblablement, au moins partiellement, à leur structure sociale plus défavorisée. Par contre, cette argumentation ne peut pas être avancée pour la ville de Paris puisqu'au contraire la ville de Paris est caractérisée par une structure sociale favorisée qui aurait pu donner à penser que le taux de participation à Paris aurait dû être particulièrement élevé. On est donc amené à imaginer que l'offre locale y est réduite et que la demande potentielle n'a de ce fait pas la même possibilité de s'exprimer que dans d'autres localisations géographiques.

Pour séparer les effets respectifs des facteurs sociaux et des facteurs géographiques nous avons estimé un modèle statistique mettant en regard la probabilité individuelle d'exercer une activité sportive avec les caractéristiques personnelles de l'élève. Comme la variable à expliquer ne peut prendre que deux valeurs (1 pratique un sport - ou 0 - ne pratique pas de sport-) et qu'une probabilité doit nécessairement rester comprise dans l'intervalle $[0,1]$, la forme du modèle ne peut être linéaire. La forme retenue est logistique. Les résultats sont consignés dans le tableau page suivante.

Le modèle met en évidence les différents facteurs ayant un impact statistique significatif sur la probabilité d'exercer une activité sportive, en éliminant les effets d'artefact inhérents à la présentation de tableaux. On peut ainsi par exemple mesurer les écarts dus à la localisation géographique en éliminant l'effet lié de la structure sociale des différents strates d'urbanisation, c'est à dire en raisonnant à structure sociale constante.

Modalité omise	Variable explicative	Coefficients (1)	Ecart sur fac- teurs explicatifs	Ecart sur la probabi- lité (2) %
Cadres supé- rieurs profes- sions libérales	Agriculteurs	- 1,46	Agri/Cadres sup.	- 36,5 %
	Ouvriers	- 1,04	Ouvriers / Cadres sup.	- 25,8 %
	Employés	- 0,57	Employés / Cadres sup.	- 14,2 %
	Artisans/Comm. ^{ts}	- 0,41	Artisans / Cadres sup.	- 10,1 %
	Cadres moyens	-	Cadres moyens / Cadres sup.	0 %
Féminin	Masculin	+ 0,699	Masculin/ Féminin	+ 17,4 %
Ville de Paris	Banlieue de Paris	+ 0,594	Banlieue Paris/ Paris	+ 14,8 %
	Grande ville	+ 0,555	Grande ville / Paris	+ 13,8 %
	Banlieue Gde ville	+ 0,605	Banlieue gde ville/ Paris	+ 15,1 %
	Petite ville	+ 0,625	Petite ville/ Paris	+ 15,6 %
	Bourg	+ 0,394	Bourg/Paris	+ 9,8 %
	Rural	+ 0,320	Rural/Paris	+ 8,0 %
-	Taille de la famille	- 0,099	Famille de 4/ enfant unique	- 9,8 %
-	Age	+ 0,066	12 ans/6ans	+ 9,8 %
-	Constante	- 0,574	-	-

(1) Les coefficients sont les b_j du modèle $P_i = \frac{1}{1 + e^{-\sum b_j X_{ij}}}$; tous les coefficients sont significatifs au seuil de 1 %.

(2) Les écarts de probabilité ont été estimés au niveau de la probabilité moyenne dans la population (53 %). Le tableau se lit de la façon suivante : toutes choses égales par ailleurs (même localisation, même sexe, même taille de famille et même âge) les enfants d'agriculteurs ont une probabilité de 36,5 % inférieure à celle d'enfants de cadres supérieurs.

Par rapport aux constatations que nous avons déjà faites et qui trouvent ici une confirmation, les nouvelles informations issues du modèle concernent essentiellement le poids de la localisation géographique, donc implicitement de l'offre locale d'activités. Ainsi, par rapport à la variable omise - ville de Paris - (qui sert de référence) toutes les zones géographiques ont des coefficients significatifs et positifs. Ceci indique que, toutes choses par ailleurs, la pratique sportive est plus faible à Paris que nulle part ailleurs en France. Cela ne veut pas dire que c'est à Paris qu'on fait le moins de sport, mais que c'est à Paris que les individus rencontrent le plus de difficultés pour en faire. Or comme la population parisienne, en raison de sa structure sociale élevée, a une volonté plus grande pour la pratique sportive, il y a une certaine compensation des facteurs d'offre (défavorables) et de demande (favorables) si bien que la pratique observée n'est pas au plus bas. Pour donner une dimension chiffrée au phénomène, on peut dire que la population parisienne aurait une pratique sportive de 8 % supérieure à celle qu'elle a actuellement si elle habitait dans la zone "petit rural", de 9,8 % supérieure dans la zone "bourg rural" et de 14 % à 17 % plus élevée dans les autres zones géographiques qui ne se différencient pas entre elles.

Le tableau suivant calculé par simulation des résultats du modèle permet de visualiser l'articulation des différents effets. Les chiffres sont donnés pour un enfant de 10 ans appartenant à une famille de 2 enfants.

Zone géographique	Sexe	Agriculteurs	Ouvriers	Employés	Cadres
Ville de Paris	Masculin	" 27,7 "	35,4	48,3	62,3
	Féminin	" 16,0 "	21,4	31,7	45,1
Banlieue de Paris	Masculin	" 40,9 "	51,5	62,9	75,0
	Féminin	" 25,6 "	34,6	45,7	59,8
Grande ville	Masculin	" 39,8 "	50,5	61,9	74,1
	Féminin	" 24,9 "	33,7	44,7	58,8
Bourg rural	Masculin	36,2	46,6	58,1	71,1
	Féminin	22,0	30,2	40,8	54,9
Petit rural	Masculin	34,5	44,7	56,3	69,5
	Féminin	20,7	28,7	39,0	53,1

Probabilité de la pratique sportive selon l'origine sociale, la localisation géographique et le sexe (simulation).

Notons enfin, pour terminer avec la pratique sportive globale qu'il y a un effet de la taille de la famille (plus la famille est nombreuse, plus faible est la probabilité, toutes choses égales par ailleurs) et que le temps hebdomadaire passé aux activités sportives augmente légèrement avec l'âge, de 2,9 heures dans le primaire à 3,8 heures dans le second cycle pour ceux qui pratiquent un sport.

Donnons maintenant quelques informations plus qualitatives distinguant les différents types d'activités sportives.

II - 2. Les différentes activités.

On essaiera ici de savoir "de quoi sont faites" les différences quantitatives globales que nous venons de mettre en évidence. S'agit-il simplement d'un changement d'échelle dans la pratique sportive, ou bien y-a-t-il différenciation dans la nature des activités exercées. Par exemple, si les catégories favorisées font plus de sport que les catégories défavorisées, font-elles plus de tous les sports ou exercent-elles des activités différentes ? De même si les habitants des campagnes font moins de

sport que les habitants des villes y-a-t-il simultanément une structure différente des activités exercées ? C'est à des questions de ce genre que nous allons maintenant essayer de répondre.

Les tableaux 2 à 5 qui fournissent les données brutes ne sont pas directement exploitables. Le tableau 6 ci-après construit pour le premier cycle est tout à fait caractéristiques de ce qu'on trouve pour le primaire et le second cycle ; ils permettent de mettre en évidence les différences qualitatives dans la pratique sportive. Ils donnent les pourcentages représentés par les différentes activités pour la sous-population de ceux qui exercent au moins une activité de sport.

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	Total
Agriculteurs	55,6	22,2	0	19,4	5,7	1,3	100
Ouvriers	35,3	28,8	3,8	29,3	6,6	3,9	100
Employés	20,5	30,2	3,6	35,0	13,3	4,8	100
Cadres sup.	14,1	18,0	8,3	29,7	35,9	4,7	100
Cadres moyens	27,1	19,6	3,4	32,5	20,3	3,4	100
Ensemble	28,2	22,9	4,1	31,0	17,5	3,3	100
Ville de Paris	16,7	11,9	7,2	59,5	21,5	2,4	100
Banlieue de Paris	16,7	20,3	12,2	35,3	34,2	0	100
Grande ville	21,7	20,5	2,2	33,0	24,9	4,3	100
Banlieue grande ville	23,2	30,4	1,7	30,4	14,3	1,7	100
Petite ville	19,1	20,6	3,3	42,9	18,2	1,7	100
Bourg rural	34,7	27,7	4,6	21,6	12,5	6,5	100
Petit rural	54,4	22,3	4,4	15,5	6,8	0	100

Tableau 6⁺. Répartition des activités sportives exercées par les élèves de 1er cycle, suivant l'origine sociale et suivant la localisation géographique.

+ Ont été hachurés les chiffres particulièrement élevés par rapport à la moyenne et ont été encadrés les chiffres particulièrement faibles.

Les "choix" de sport sont autant le fait des goûts des différentes catégories socio-professionnelles que de la disponibilité locale. Si nous regardons en premier lieu le tableau par type de localisation nous sommes frappés par sa structure symétrique opposant les zones très urbanisées (Paris, banlieue parisienne et dans une moindre mesure les grandes villes) et les zones rurales (bourg rural et surtout petit rural) quant à l'importance relative des différents types d'activités sportives.

. 1) D'un côté donc, les zones très urbanisées avec une pratique moindre du football et des sports collectifs et une pratique plus importante des sports de combat (judo...) de l'athlétisme (y compris natation et gymnastique) des sports plus confidentiels (tennis, patinage, cheval, escrime...) qui demandent des équipements spécifiques relativement rares en général mais concentrés dans les zones urbaines denses.

. 2) De l'autre côté les zones peu urbanisées dans lesquelles le football jouit d'une position très forte avec des pratiques notablement moins fréquentes pour athlétisme-natation et pour les sports plus spécifiques.

Cette opposition s'explique sans doute pour une part par la disponibilité en place ; le handicap de Paris où le terrain est rare et cher et où les sports pratiqués sont plutôt des sports d'intérieur relativement peu consommateurs de place d'une part et la situation des zones rurales sont dotés en équipement d'intérieur mais possédant souvent des terrains d'extérieurs proches de la banalisation (football et non piste d'athlétisme) d'autre part.

Si nous regardons maintenant du côté des origines sociales, on retrouve une opposition de même type entre les enfants d'origine sociale favorisée (cadres supérieurs en particulier, les cadres moyens étant proches de la moyenne, alors qu'ils étaient très proches des cadres supérieurs quant à la pratique globale) et les enfants d'origine modeste (agriculteurs et ouvriers).

Quant à la séparation des facteurs spatiaux et sociaux, il apparaît que là aussi les facteurs sociaux ont tendance à être déterminants dans l'ensemble. Toutefois, si on examine activité par activité, les facteurs géographiques ne sont pas absents ni des activités spécifiques (tennis, patinage...) ni des activités de football ou sports collectifs.

. En ce qui concerne les activités spécifiques (tennis, patinage, escrime...), la forte fréquentation parisienne s'explique uniquement par les caractéristiques sociales de la population. Par contre, dans les zones rurales, la fréquentation est encore inférieure à ce qu'on aurait pu s'attendre eu égard au caractère modeste de la population. Ainsi, la probabilité d'exercer une activité de ce type aurait été augmentée d'environ dix pour cent pour les ruraux si ceux-ci n'avaient pas subi de restrictions d'offre supérieure à celle qu'on observe en ville (qu'il s'agisse de petite ou de grande ville, de banlieue ou de centre ville).

. En ce qui concerne la pratique du football, elle se trouve très favorisée dans les zones rurales (+ 15 % toutes choses égales par ailleurs) et très défavorisée à Paris (- 12 %) et légèrement dans la banlieue parisienne (-7 %).

. Les sports de contact sont relativement très favorisés dans la région parisienne.

Outre ces effets sociaux et spatiaux, le sexe segmente très fortement la participation sportive. Le football et les sports de contact sont presque exclusivement masculin, les sports collectifs et l'athlétisme-natation ne sont pas caractérisés par des différences entre sexes, alors que les sports spécifiques (tennis, patinage...) attirent davantage les jeunes filles que les garçons (écart de 8 à 10 % significatif).

On ne note pas d'interaction notable entre le sexe et l'origine sociale quant à la pratique sportive au niveau d'agrégation étudiée, c'est à dire que les différences entre sexes se retrouvent avec une intensité comparable dans les différents milieux socio-professionnels.

Enfin l'âge est une variable importante et il y a des transferts d'activité au fur et à mesure de la croissance de l'enfant. En règle général, il y a croissance de la participation avec l'âge du moins entre le primaire et le premier cycle secondaire suivi d'une certaine stabilisation entre le premier et le second cycle secondaire. Cependant, cela n'est pas vrai pour les sports de contact dont le taux de participation diminue du primaire au 1er cycle.

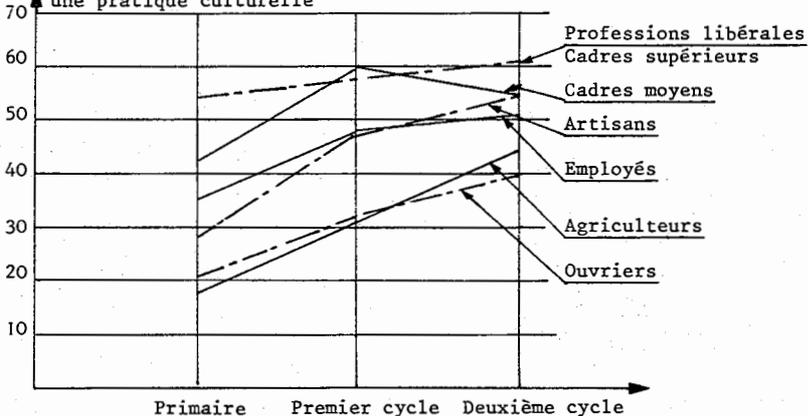
SECTION III - La pratique culturelle

Les principaux résultats bruts sont présentés suivant un mode analogue à celui des pratiques sportives dans les tableaux 7 à 10 joints.

En ce qui concerne la pratique culturelle globale, nous pouvons utiliser les chiffres de la colonne 8, le complément de ces chiffres à 100 % donnant le pourcentage d'enfants ayant au moins une pratique culturelle. Comme pour la pratique sportive, nous observons une différenciation sociale. Le graphique suivant permet de la visualiser.

% enfants ayant au moins

une pratique culturelle



Les structures mises en évidence dans ce graphique sont tout à fait analogues à celles concernant la pratique sportive (cf. p.130). Les mêmes constatations peuvent être faites :

1° La pratique culturelle suit la hiérarchie sociale avec des pourcentages plus élevés pour les enfants de cadres supérieurs et des pourcentages beaucoup plus faibles pour les enfants d'ouvriers et d'agriculteurs.

		Cinéma	Théâtre Concert	Chant Musique	Peinture	Dessin	Autres	Aucune activité
Agriculteurs	F	0	0	2,8	7,0	0	11,3	80,3
	H	1,7	0	6,9	3,5	3,4	0	86,2
	Ens.	0,8	0	4,7	5,4	1,6	6,2	83,0
Ouvriers	F	7,3	2,4	5,7	4,1	1,6	6,5	78,1
	H	8,0	2,7	7,1	2,7	4,5	2,7	81,3
	Ens.	7,7	2,6	6,4	3,4	3,0	4,7	79,6
Employés	F	14,6	2,4	12,2	7,3	4,9	4,9	61,0
	H	8,3	0	16,7	8,3	8,3	0	70,8
	Ens.	12,3	1,5	13,9	7,7	6,2	3,1	64,6
Artisans	F	10,0	0	16,7	3,3	10,0	0	66,7
	H	8,0	0	8,0	12,0	8,0	4,0	76,0
	Ens.	9,1	0	12,7	7,3	9,1	1,8	70,9
PLCS	F	12,8	5,1	51,3	5,1	2,6	15,4	38,5
	H	7,7	0	38,5	0	10,3	5,1	51,2
	Ens.	10,0	2,5	43,8	2,5	6,3	10,0	45,0
Cadres Moy.	F	18,8	8,3	22,9	2,1	2,1	10,4	56,3
	H	14,8	1,9	13,0	5,6	9,3	3,7	61,1
	Ens.	16,7	4,9	17,7	3,9	5,9	6,9	58,8
Ensemble	F	10,0	2,8	14,4	4,7	2,8	8,0	67,6
	H	7,9	1,2	12,5	4,0	6,1	3,0	73,9
	Ens.	9,0	2,0	13,5	4,4	4,4	5,7	70,6

Tableau 7 . Fréquence de la pratique culturelle suivant le type d'activité, la catégorie socio-professionnelle et le sexe (niveau primaire)

	Cinéma		Théâtre Concert	Chant Musique	Peinture	Dessin	Autres	Aucune Activité
	F	H	Ens	F	H	Ens	F	H
Agriculteurs	8,1	0	18,6	2,3	2,3	14,0	61,6	
	8,5	0	11,3	1,4	5,6	4,2	76,1	
	8,3	0	15,3	1,9	3,8	9,6	68,8	
Ouvriers	18,8	0,7	10,7	2,0	2,0	9,4	62,4	
	11,8	2,1	9,7	4,2	4,2	4,2	73,6	
	15,4	1,4	10,3	3,1	3,1	6,8	67,9	
Employés	21,2	5,8	25,0	7,7	3,9	5,8	51,9	
	28,2	2,6	20,5	5,1	5,1	10,3	53,9	
	24,2	4,4	23,1	6,6	4,4	7,7	52,8	
Artisans	24,5	7,6	15,1	0	3,8	0	56,6	
	20,5	2,6	23,1	0	5,2	10,3	48,7	
	22,8	5,4	18,5	0	4,4	4,4	53,3	
PLCS	27,9	11,5	49,2	6,6	1,6	6,6	31,2	
	27,1	13,6	25,4	1,7	3,4	6,8	52,5	
	27,5	12,5	37,5	4,2	2,5	6,7	41,7	
Cadres Moyens	30,9	6,2	37,0	4,9	3,7	13,6	37,0	
	35,4	7,7	21,5	3,1	3,1	6,2	43,0	
	32,9	6,9	30,1	4,1	3,4	10,3	39,7	
Ensemble	20,9	3,9	22,6	3,3	2,7	9,2	52,6	
	19,6	4,3	16,2	2,7	4,3	5,7	62,0	
	20,3	4,1	19,7	3,1	3,5	7,6	56,9	

Tableau 8 . Fréquence de la pratique culturelle suivant le type d'activité, la catégorie socio-professionnelle et le sexe (niveau premier cycle secondaire)

		Cinéma	Théâtre Concert	Chant Musique	Peinture	Dessin	Autres	Aucune Activité
Agriculteurs	F	45,0	0	0	5,0	0	10,0	52,5
	H	37,5	2,5	0	0	2,5	7,5	60,0
	Ens.	41,3	1,3	0	2,5	1,3	8,8	56,3
Ouvriers	F	30,0	1,7	8,3	3,3	1,7	15,0	53,3
	H	26,8	4,2	11,3	0	0	7,0	64,8
	Ens.	28,2	3,1	9,9	1,5	0,8	10,7	59,5
Employés	F	21,1	5,3	10,5	5,3	0	10,5	57,9
	H	45,5	0	13,6	0	4,6	0	40,9
	Ens.	34,2	2,4	12,2	2,4	2,4	4,9	48,8
Artisans	F	22,7	4,6	22,7	9,1	4,6	13,6	50,0
	H	39,1	4,4	18,2	0	9,1	9,1	39,1
	Ens.	31,1	4,4	20,0	4,4	6,7	11,1	44,4
PLCS	F	48,3	10,3	31,0	6,9	3,5	3,5	41,4
	H	36,8	2,6	15,8	0	2,6	10,5	36,8
	Ens.	41,7	6,0	22,4	3,0	3,0	7,5	38,8
Cadres Moyens	F	37,9	10,3	38,0	6,9	0	6,9	31,0
	H	32,6	4,7	4,7	2,3	2,3	7,0	53,5
	Ens.	34,7	6,9	18,1	4,2	1,4	6,9	44,4
Ensemble	F	36,0	4,7	15,9	5,1	1,4	10,8	46,7
	H	34,7	3,5	9,1	0,4	2,4	6,7	53,2
	Ens.	35,3	4,1	12,2	2,6	1,9	8,6	50,2

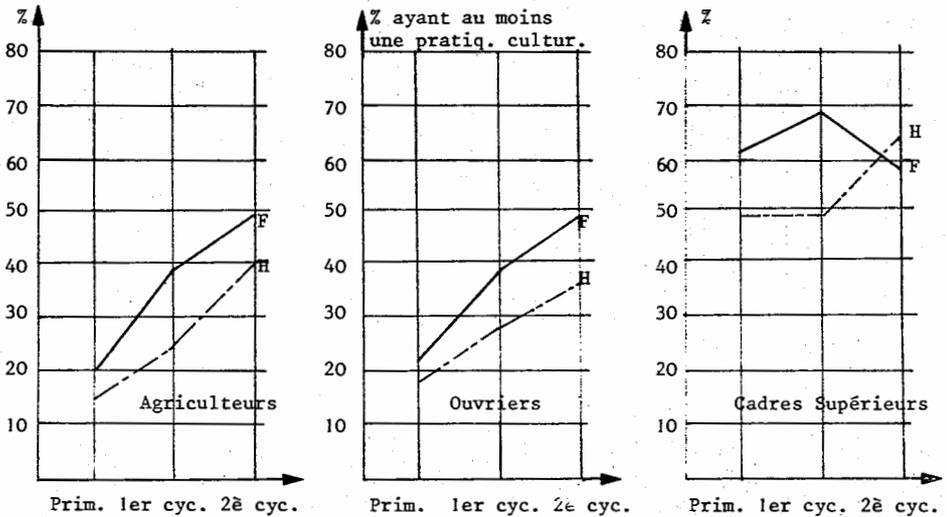
Tableau 9 . Fréquence de la pratique culturelle suivant le type d'activité, la catégorie socio-professionnelle et le sexe (Niveau 2 à cycle secondaire)

	Cinéma	Théâtre Concert	Chant Musique	Peinture	Dessin	Autres	Aucune Activité
Paris	21,4	14,3	17,9	0	7,1	0	64,3
Banlieue Paris	27,8	2,6	10,9	0	2,6	11,1	58,3
Grande ville	12,1	3,6	25,5	3,6	7,2	6,4	56,7
Banlieue ville	2,7	0	21,6	0	0	5,4	83,8
Petite ville	9,1	1,8	13,6	4,3	4,3	10,0	63,6
Bourg	5,2	0,5	8,4	6,5	3,7	4,7	76,2
Rural	3,2	0,8	5,6	4,0	2,4	2,4	83,2
Ensemble	9,0	2,0	13,5	4,3	4,3	5,6	70,5
PRIMAIRE							
Paris	27,1	6,3	16,7	4,2	6,3	2,1	58,3
Banlieue Paris	32,3	6,5	17,8	4,8	1,6	4,8	51,6
Grande ville	21,6	5,6	20,2	2,4	3,3	4,7	54,9
Banlieue ville	37,1	1,6	29,0	0	1,6	6,4	48,4
Petite ville	13,1	4,1	18,0	3,4	0,7	6,2	62,3
Bourg	16,5	3,3	20,6	3,7	5,2	12,9	55,5
Rural	17,7	2,6	16,3	2,6	3,9	6,5	60,8
Ensemble	20,2	4,1	19,6	3,0	3,5	7,5	56,7
PREMIER CYCLE							
Paris	37,9	6,9	3,5	0	3,5	3,5	51,7
Banlieue Paris	53,3	4,4	20,0	0	0	4,4	35,6
Grande ville	37,0	2,0	10,0	3,0	5,0	8,0	47,5
Banlieue ville	42,9	9,5	23,9	0	0	0,5	52,4
Petite ville	20,5	6,0	10,8	2,4	1,2	13,3	60,2
Bourg	34,5	3,5	17,7	4,4	2,2	12,4	48,7
Rural	37,3	2,7	4,0	2,7	0	4,0	53,3
Ensemble	35,3	4,1	12,2	2,6	1,9	8,6	50,3
DEUXIEME CYCLE							

Tableau 10 . Fréquence de la pratique culturelle selon le type d'activité, la strate d'urbanisation et le niveau éducatif

2° Il y a globalement augmentation continue de la pratique culturelle avec l'âge, mais ce phénomène est d'autant plus important qu'il s'agit de catégories socio-professionnelles plus défavorisées pour être pratiquement inexistant chez les cadres supérieurs - professions libérales. La conséquence est, comme pour la pratique sportive, une assez nette homogénéisation sociale dans la probabilité d'exercer au moins une activité culturelle au fur et à mesure que l'âge augmente. On pourra noter que la différenciation sociale est donc principalement importante aux âges jeunes, c'est-à-dire dans les périodes les plus cruciales dans le développement cognitif individuel.

Le sexe opère également une segmentation significative dans la pratique culturelle.

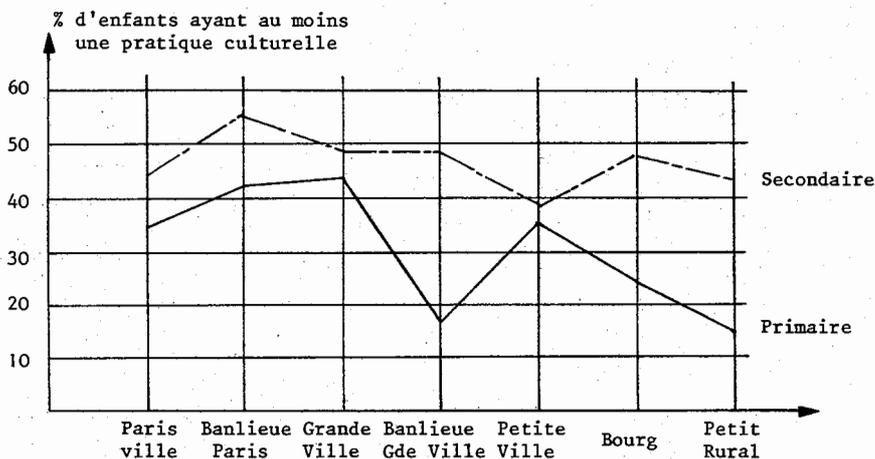


La différence de pratique suivant le sexe de l'enfant est inversée par rapport à la pratique sportive puisqu'en moyenne les garçons sont moins nombreux que les filles dans la pratique culturelle. En outre, il ne semble pas y avoir d'interaction

nette entre le sexe et l'origine sociale, les différences relatives entre sexes étant approximativement les mêmes quel que soit le milieu d'origine.

Enfin, comme pour la pratique sportive, on peut observer des différences non négligeables suivant la strate d'urbanisation caractérisant le lieu de résidence des parents (cf. Tableau 10).

Le graphique ci-après permet de visualiser les écarts observés.



La forme globale de la relation entre le taux de pratique culturelle et la localisation géographique est approximativement la même que pour la pratique sportive (avec toutefois un "creux" plus accusé pour les banlieues de grandes villes) si ce n'est la moins grande différence entre le ville de Paris et les grandes villes attestant que le "handicap" de la ville de Paris est moins manifeste pour la pratique culturelle que sportive.

En effectuant la même analyse que pour le sport à partir des données individuelles pour séparer les facteurs géographiques et sociaux, nous obtenons les résultats suivants :

Variable omise	Variable explicative	Coefficients	Ecart sur facteur explicat.	Ecart sur Probabil. %
Cadres Supérieurs	Agriculteurs	- 0,97***	Agri/Cad. Sup.	- 23,3 %
	Ouvriers	- 0,87***	Ouvr/Cad. Sup.	- 20,9 %
Professions Libérales	Employés	- 0,35*	Empl/Cad. Sup.	- 8,4 %
	Arts./Comm.	- 0,56**	Artis/Cad. Sup.	- 13,5 %
Féminin	Masculin	- 0,38**	Masc/Féminin	- 9,1 %
-	Nomb. Enf. à charge	- 0,16*	Un enfant à charge	- 3,8 %
-	Age de l'enf.	0,11**	Un an	+ 2,6 %
-	Constante	- 0,60***	-	-

*** significatif au seuil de 1 %

* significatif au seuil de 5 %

Les estimations montrent que la différenciation due à la localisation géographique en elle-même est à peu près inexistante et que la moindre consommation culturelle des zones rurales tient essentiellement aux caractéristiques structurelles de la composition sociale des différentes strates d'urbanisation. Toutefois, l'estimation présentée précédemment était effectuée sur l'ensemble de la population, alors qu'une estimation fondée sur la seule population des enfants scolarisés dans le primaire fait apparaître un léger handicap, toutes choses égales par ailleurs, pour les zones rurales.

Si on examine la pratique culturelle en séparant les différentes activités, il apparaît qu'essentiellement les activités musicales se distinguent légèrement de la moyenne, et des autres activités, quant aux variables qui permettent de rendre compte des variations inter-individuelles. En particulier on observe une différenciation sociale plus importante entre les catégories extrêmes Agriculteurs et Cadres supérieurs (- 31,5 %) mais aussi une différenciation entre les cadres supérieurs et les cadres moyens (- 12 %). Ceci rapproche fortement cette dernière catégorie des Employés-Artisans-Commerçants, alors que globalement la pratique apparaissait

peu différente, toutes choses égales par ailleurs, au niveau de la pratique toutes activités agrégées. Cette moindre pratique des activités musicales chez les enfants de cadres moyens comparative-ment aux enfants de cadres supérieurs, qui est particulièrement visible aux âges jeunes, est compensée par une fréquence plus grande de l'activité cinéma. On peut également indiquer pour l'explication de la fréquence des activités musicales le léger impact des variables géographiques avec un faible handicap par les zones rurales, qui vient bien sûr se composer avec l'effet majoritaire de l'inégale distribution sociale des catégories socio-professionnelles entre les villes et les campagnes.

SECTION IV - Les vacances

De façon complémentaire aux activités culturelles et sportives exercées par les enfants durant l'année scolaire, nous donnerons maintenant quelques informations rapides sur l'utilisation du temps pendant les périodes de vacances.

De préférence au calcul des taux de départ en vacances qui peuvent masquer d'éventuelles différences quant à la durée des vacances, nous avons calculé un indicateur caractérisant le pourcentage du temps de vacances scolaires pendant lequel l'enfant a quitté le domicile familial habituel¹ pour une quelconque activité (départ avec les parents, séjours linguistiques ou sportifs, colonies de vacances, départ seul ou en groupe, vacances chez des parents ...) hormis une activité salariée.

En analysant les départs en vacances, il apparaît que les variables qui apportent une contribution majoritaire à l'explication du phénomène sont d'une part l'origine sociale des parents

¹ Pour les vacances d'été, seuls les mois de juillet et août ont été considérés. Comme la collecte d'informations n'a pas pu prendre en compte une unité de temps très petite (la semaine aurait été convenable) les chiffres proposés peuvent être en moyenne légèrement sur-estimés.

(%)

	Prof. Lib. Cadres	Ouvr. Empl. Pers. Serv.	Agricult. Art. Comm. ^t	Ensemble
Agglomération de Paris	84,7	69,4	-	75,6
Grandes villes	75,2	62,1	68,7	68,0
Petites villes	54,6	32,7	23,8	37,1
Bourgs & rural	56,2	36,5	16,9	30,8
Ensemble	68,4	47,8	21,3	46,3

Tableau 11 : Pourcentage du temps de vacances scolaires
passé hors de la maison (hormis activité salariée
selon la strate d'habitation des parents -
Vacances d'été -

et d'autre part, la localisation géographique, ces deux variables jouant d'un poids, toutes choses égales par ailleurs, relativement comparable.

(%)

	Prof. Lib. Cadres	Ouvr. Empl. Pers. Serv.	Agricult. Art. Comm. ^t	Ensemble
Agglomération de Paris	57,3	35,2	-	44,2
Grandes villes	49,0	25,1	47,0	36,5
Petites villes	33,8	5,8	12,5	14,2
Bourgs & rural	28,3	5,9	2,5	8,0
Ensemble	42,3	15,6	6,7	20,6

Tableau 12 : Pourcentage du temps de vacances scolaires
passé hors de la maison selon la strate d'ha-
bitation des parents (hormis activité salariée)
Vacances de printemps -

Les départs au cours des vacances d'été sont plus nombreux que ceux des vacances de printemps. Ils sont aussi d'autant plus fréquents que la famille habite dans une zone géographique urbanisée et d'autant plus fréquents, à strate d'urbanisation donnée que la famille a des conditions économiques favorables. Dans le domaine des vacances aussi la distribution spatiale et la distribution sociale sont partiellement liées avec comme conséquence un accroissement des écarts lorsqu'on considère les marges des tableaux.

A côté de ces variables principales, l'âge de l'enfant et la taille de la famille apportent un éclairage complémentaire à la description des différenciations inter-individuelles en matière de départ en vacances. Ainsi, allant dans le même sens que l'effet des caractéristiques socio-économiques des familles on observe une décroissance de la part du temps de congés scolaires passé en vacances hors de la maison avec la taille de la famille (50 % pour les familles de un ou deux enfants contre 41,9 % pour les familles de plus de deux enfants¹). L'âge de l'enfant a également une influence sur l'utilisation du temps de congés avec une légère décroissance au-delà de douze ans qui s'accroît nettement au-delà de quinze ans, ce phénomène étant comparable dans toutes les origines sociales.

(%)

Age de l'enfant	< 10 ans	10-11-12	13-14-15	≥ 16	Ensemble
	51,3	51,9	45,7	33,9	46,7

Tableau 13: Pourcentage du temps de vacance passé hors de la maison (hormis activité salariée) selon l'âge de l'enfant - Vacances d'été

Au-delà de quinze ans, la baisse du départ en vacances s'accompagne de l'apparition d'une activité salariée (en moyenne ≈ 15 % du temps) qui est à peu près absente avant 16 ans et qui est sensiblement comparable dans les différentes origines sociales ou géographiques.

Quant au mode de départ en vacances, le départ avec la famille est assez largement majoritaire avec des taux de départ en colonie de vacances importants (de l'ordre de 10 %) seulement pour les âges inférieures à treize ans et pour les agglomérations urbaines (Paris - Grandes Villes). Les séjours (linguistiques, sportifs ou artisanaux) n'ont une fréquence remarquable (de l'ordre de 10 %) qu'au-delà de 12 ans avec des différences suivant l'origine sociale (fréquence de ≈ 15 % chez les cadres et de ≈ 5 % chez les non-cadres) et suivant l'origine géographique, ces séjours étant notablement plus fréquents dans les zones urbaines.

Enfin il apparaît que les départs en vacances accusent en général une plus grande différenciation sociale et géographique au cours des vacances de printemps qu'au cours des vacances d'été.

¹ Encore une partie de cet écart tient sans doute à la structure des localisations géographiques, car les familles nombreuses sont plus fréquentes dans les zones rurales.

CONCLUSION GÉNÉRALE :

Cette étude a examiné les budgets familiaux en s'intéressant non à la nature des biens mais à leur destination fonctionnelle. Les fonctions privilégiées dans cette recherche concernent celles qui sont liées au développement intellectuel des enfants et plus précisément l'éducation formelle dans le cadre des institutions scolaires d'une part et les activités socio-éducatives en dehors de l'obligation scolaire dans le cadre d'instances variées d'autre part.

En ce qui concerne les dépenses liées à l'éducation formelle, il semble intéressant de souligner le caractère pour une large part contraint de ces dépenses. En effet le niveau de dépenses engagées par la famille tient majoritairement à des variables liées à l'institution scolaire (niveau et type d'études) ainsi qu'à l'espace géographique qui impose aux familles, via la carte scolaire, des dépenses de déplacement et des coûts associés au régime de scolarité¹. L'influence de ces variables induit les familles à avoir un comportement relativement plus homogène qu'on aurait pu s'y attendre, compte-tenu de la diversité des conditions socio-économiques dans la population, c'est-à-dire que les facteurs économiques et sociaux per se apparaissent peu importants². Ces facteurs voient leur effet limité aux dépenses scolaires en dehors de la période de la rentrée scolaire.

Pour ce qui est des dépenses liées aux activités socio-éducatives, les facteurs institutionnels disparaissent au profit

¹ Il faut remarquer que la relation entre les dépenses d'une part, le type d'études et la carte scolaire d'autre part correspond à la situation factuellement observée qui est le résultat des "choix" familiaux qui ont déjà pris en compte les caractéristiques spatiales (modification des choix par existence d'une offre locale, par exemple).

² On pourrait arguer alors qu'il serait envisageable d'attribuer les aides à l'éducation (bourses) plutôt sur critère géographique que sur critères sociaux.

d'une différenciation sociale assez accentuée qui est particulièrement importante aux âges jeunes, périodes importantes dans le développement intellectuel de l'enfant, pour se réduire alors que l'âge s'élève. Ceci s'observe aussi bien au niveau des dépenses culturelles que des dépenses sportives. Toutefois, une analyse en termes de dépenses est en ce domaine insuffisante pour rendre compte des différences de pratique eu égard au caractère plus ou moins subventionné (c'est-à-dire plus ou moins gratuit) des différentes activités. On observe, dans l'analyse des pratiques, une différenciation aussi bien sociale (plus forte consommation dans les milieux aisés) que géographique (plus forte consommation en milieu urbain - à l'exception de Paris - qu'en milieu rural), sachant que les facteurs géographiques tiennent pour une part non négligeable à la différente distribution sociale des différentes localisations. Les différences dans les pratiques tiennent donc plutôt à des facteurs du côté de la demande individuelle qu'à des facteurs du côté d'une inégale offre locale¹.

Ces différenciations dans les pratiques culturelles et sportives pendant l'année scolaire, qui sont renforcées si on examine dans le détail la "qualité" des différentes pratiques, se retrouve avec un schéma comparable dans l'utilisation du temps hors période de travail scolaire (vacances de printemps - vacances d'été) donnant ainsi un caractère cumulatif aux différents types d'inégalités dans le développement individuel de l'enfant.

¹ L'existence d'une demande de la part des catégories sociales élevées, qui sont principalement localisées en zones urbaines rencontre une offre locale qui a beaucoup, en dépit de son existence à proximité, à attirer les catégories sociales modestes. Une politique d'offre devrait donc s'intéresser sur la manière dont sera "stimulée" la demande.

ANNEXE SUR LES DÉPENSES
DE LA VIE COURANTE

- Dépenses divisibles hors alimentation -

Nous avons au cours du premier chapitre de la première partie, recensé les dépenses de la vie courante selon le niveau éducatif de l'élève. Bien que l'objet de notre étude porte essentiellement sur les dépenses liées à l'éducation, nous voudrions dans cette annexe montrer les variations autour de la moyenne des dépenses de la vie courante selon quelques variables importantes.

. Influence de la CSP

	Agricul.	Ouvrier	Employé	Art.Comm	PLCS	Cad. Moy.	Ensemble
Primaire	1 349,5	1 365,6	1 808,2	2 057,7	2 423,7	2 120,6	1 700,2
1 ^{er} cycle	2 106,5	1 749,3	2 319,8	2 693,2	3 568,4	2 824,2	2 357,2
2 ^e à cyc. gal	2 209,9	2 611,8	4 072,4	3 300,0	3 804,8	2 843,3	3 312,1
2 ^e à cyc. tec. long	2 371,3	2 489,8	3 717,8	2 948,2	3 121,0	2 655,9	2 606,9
2 ^e à cyc. tec. court	2 797,2	2 181,0	1 892,0	2 513,2	3 577	2 989,0	2 464,8

Tableau 1 . Dépenses annuelles de la vie courante selon la CSP

. Influence de la taille

	1	2	3	4	5 et +	Ensemble
Primaire	2 710,1	2 125,7	1 912,0	1 728,6	905,6	1 700,2
Premier cycle	3 319,3	2 681,6	2 268,8	2 064,2	1 802,8	2 357,2
2 ^e à cycle général	4 029,1	3 486,6	3 051,7	2 586,1	nd	3 312,1
2 ^e à cyc. technique long	3 232,0	3 246,9	2 162,8	2 044,6	nd	2 606,9
2 ^e à cyc. technique court	2 751,7	2 400,7	2 443,6	2 512,8	2 298,9	2 464,8

Tableau 2 . Dépenses annuelles de la vie courante selon la taille de la famille.

Ces deux tableaux montrent clairement l'influence de la catégorie sociale et de la taille de la famille selon le niveau éducatif de l'élève. Nous noterons toutefois que les interactions entre les deux variables sont importantes, mais que cette importance est différente selon les cas. Ainsi, l'effet de la taille est plus important pour les catégories socio-professionnelles défavorisées que pour les catégories sociales élevées. On doit donc comprendre l'influence de la taille plus comme un effet de la réduction des possibilités budgétaires de la famille que comme un effet d'économie d'échelle.

. Influence du sexe

	Homme	Femme
Primaire	1 589,1	1 802,1
Premier cycle	2 165,9	2 520,6
1 ^{er} cyc. général	2 858,3	3 620,3
2 ^e cyc. techn. lg.	2 672,2	2 462,6
2 ^e cyc. techn. ct.	2 303,0	2 713,5

Tableau 3. Dépenses annuelles de la vie courante selon le sexe de l'élève

Nous observons que les dépenses de la vie courante sont à tout âge plus élevées pour les filles que pour les garçons¹. Cette observation constitue une confirmation de ce que l'on trouve généralement et nous ne saurions donc insister sur cet aspect.

. Influence du régime de scolarité

Nous ne reprendrons ici que les dépenses relatives au mois de la rentrée scolaire ; en effet, au cours de l'année, nous avons observé que ces dépenses n'étaient pas sensibles au régime de scolarité de l'élève.

¹ L'échantillon concernant le second cycle technique long est particulièrement faible au niveau des filles ; aussi leur exception au niveau de leurs dépenses de la vie courante doit être interprétée avec prudence.

	Interne	1/2 pensionnaire	Externe
Primaire	-	193,2	212,9
Premier cycle	393,3	304,5	293,4
2 è cycle gal	417,6	449,5	433,2
1 er cyc.tec.lg	505,9	347,5	400,7
2 è cyc. tec.ct	479,0	367,8	315,5

Tableau 4. Dépenses de la vie courante au cours du mois de rentrée selon le régime de scolarité.

Ce tableau semblerait montrer qu'il n'y a pas de différence pour ce type de dépenses entre les internes et les demi-pensionnaires, externes. Or cette apparence est trompeuse pour deux raisons : tout d'abord, les élèves internes appartiennent à des catégories sociales en moyenne plus faibles que les élèves externes ou demi-pensionnaires (or on sait par ailleurs quel est le poids de la catégorie sociale) ; ceci est d'ailleurs confirmé par les résultats du second cycle court où les dépenses sont plus élevées pour les élèves internes que pour les autres (or les catégories sociales sont plus homogènes à l'intérieur de ce cycle). Ensuite, l'influence du régime de scolarité est surtout sensible au niveau des nouveaux internes qui doivent acquérir "le trousseau de l'interne", que l'on n'a pas pu différencier et affecter dans les dépenses scolaires : il n'était pas possible en effet d'après le principe de classification retenu d'imputer ces dépenses à des dépenses scolaires.

Au niveau des régressions que nous avons réalisées sur ces dépenses pour le mois de rentrée, nous constatons un effet très largement significatif et au coefficient fortement positif de la variable "nouveau interne" = + 200, signifiant que toutes choses égales par ailleurs les élèves internes dépensent à ce niveau 200 F de plus que les autres.

. Résultats des régressions

Il est intéressant de rassembler ces différentes influences dans une analyse par la régression. On obtient les résultats suivants. Tant au niveau d'un mois courant que du mois de la rentrée scolaire, il apparaît que quatre variables jouent un rôle : l'âge tout d'abord avec un coefficient positif voisin de 10, c'est-à-dire qu'un an de plus pour un enfant fait augmenter toutes choses égales par ailleurs les dépenses de la vie courante de 10 F ; le sexe masculin, ensuite, se différencie du sexe féminin par un coefficient négatif voisin pour les deux vagues de 42 ; en outre, le revenu possède une influence sur la dépense pour les titulaires de revenus élevés (les variations de revenus des titulaires de bas revenus n'exercent pas d'influence sur les variations de la dépense courante montrant ainsi un effet de seuil au-dessous duquel les dépenses semblent incompressibles). Cette influence du revenu est toutefois plus importante au niveau du mois de rentrée que du mois courant ; enfin la taille de la famille exerce une influence négative et très significative sur ces dépenses de la vie courante ; cette influence de la taille n'apparaît pas très différente selon le revenu de la famille montrant ainsi que la taille de la famille opère comme une contrainte financière pour ces dépenses de la vie courante ressentie aussi fortement chez les titulaires de revenus élevés que chez les titulaires de bas revenus. L'enfant apparaît donc comme un diviseur des ressources de la famille.

Conclusion :

Nous voudrions en conclusions de cette analyse rapide des dépenses de la vie courante souligner le fait que globalement la rentrée scolaire n'entraîne pas ou peu d'augmentation au niveau de ces dépenses. Il serait cependant hardi de conclure à une non influence globale. En effet, l'incidence de la rentrée scolaire sur ces dépenses se fait sentir vraisemblablement plus tard (mois de novembre) d'une part parce que une partie de cet effet est lié au changement

de saison et d'autre part parce que les familles ayant eu à faire face au moment de la rentrée scolaire à des dépenses scolaires élevées, reportent certaines dépenses de la vie courante (achats de chaussures, manteaux ...) à la période suivante c'est-à-dire à la fin octobre et au mois de novembre. Cet étalement dans le temps des dépenses ne peut jamais être pris en compte dans des enquêtes qui sont par nécessité, ponctuelles.